

## COMPAGNIE D'AGUILAS

Société anonyme, 30 juin 1881.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*Le Capitaliste*, 22 juin 1881)

Lundi 20 s'est tenue la première assemblée générale d'actionnaires constitutive de la Compagnie d'Aguilas.

Cette société anonyme a pour objet l'exploitation des mines de plomb argentifère et usines dans les provinces de Murcie et d'Almeria (Espagne). Le capital est de 30.000.000 fr., divisé en 60.000 actions de 500 fr. chacune, libérées immédiatement d'un quart.

L'assemblée a reconnu l'exactitude de la déclaration faite le même jour devant M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris, et constatant la souscription de la totalité des actions et le versement d'au moins un quart sur chacune d'elles.

Elle a désigné trois commissaires pour faire à une seconde assemblée un rapport sur les avantages particuliers stipulés aux statuts.

---

Informations  
(*Le Figaro*, 13 novembre 1881)

La Chambre syndicale des agents de change a décidé l'admission à la cote officielle au comptant, à partir du 14 novembre courant, des valeurs suivantes :

6.500 obligations de 500 fr. 6 % de la Compagnie d'Aguilas, au porteur, entièrement libérées, remboursables par tirages au sort annuels, en 30 ans, à compter du 1<sup>er</sup> novembre jouissance courante 1<sup>er</sup> novembre 1881.

---

Compagnie anonyme d'Aguilas.  
(*Le Capitaliste*, 11 janvier 1882)

Le conseil d'administration de la Compagnie a décidé l'appel des 125 fr. restant à verser sur les actions. Cette somme devra être payée, au siège de la société, le 15 janvier 1882.

---

BANQUE FRANCO-ÉGYPTIENNE  
Société anonyme — Capital 50.000.000 de francs.  
Assemblée générale du 22 avril 1882  
(*Le Journal des finances*, 6 mai 1882)

(*Le Capitaliste*, 10 mai 1882)

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[...] Parmi les affaires auxquelles nous nous sommes associés et qui ont été fondées sous le patronage des établissements avec lesquels nous travaillons habituellement, nous signalerons la Banque nationale d'Haïti [...]. Nous ne sommes, d'ailleurs, intéressés que dans une proportion restreinte à cette affaire, ainsi qu'à la création de la Compagnie financière et commerciale du Pacifique et de la Compagnie des mines et Fonderies d'Aguilas, entreprises très sérieuses et qui, nous aimons à le croire, justifieront les espérances de leurs fondateurs. [...]

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
CAPITAL 30 MILLIONS  
64, rue de la Victoire, Paris  
(*Le Figaro*, 22 octobre 1882)

Les porteurs d'obligations 6 % sont informés que le coupon n° 2, échéant le 1<sup>er</sup> novembre prochain, sera payé aux caisses de la Société générale de crédit industriel et commercial, n° 72, rue de la Victoire.

Coupon nominatif, net 14 fr. 65

Coupon au porteur, net 14 fr. 05

---

*Annuaire de la Compagnie des agents de change* 1883, p. 1211-1213 :

Compagnie d'Aguilas

Conseil d'administration : MM. Albert Rostand <sup>1</sup>, vice-président ; Louis Figuera y Silvela, administrateur délégué ; Bartholoni <sup>2</sup>, G. Béjot <sup>3</sup>, Th. Bénazet, Albert Dehaynin <sup>4</sup>, Paul Durrieu <sup>5</sup>, G. Le Roy, A. Simons.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Capitaliste*, 27 juin 1883)

---

<sup>1</sup> Albert Rostand (1818-1891)(ép. Élisabeth Chancel)(1822-1895) : négociant, armateur et banquier, fondateur et directeur à Marseille (1851-1857) des Messageries impériales, puis administrateur (1881-1891) des Messageries maritimes, suite des précédentes. Administrateur du CIC (1859) qu'il pousse à créer la Marseillaise de crédit (1864), dont il devient administrateur, et la Société lyonnaise de dépôts (SLD)(1865) et à investir en Indochine. Président des Docks et entrepôts de Marseille, des Chemins de fer algériens (1860-1863) et de la Banque franco-égyptienne, administrateur de la Banque française des colonies (1880), des Chemins de fer des Asturies (1880), des Mines d'Aguilas, etc.

<sup>2</sup> Probablement Fernand Bartholoni (1824-1904) : conseiller d'État, vice-président du Paris-Orléans.

<sup>3</sup> Georges Béjot (1835-1913) : issu d'une dynastie d'agents de change parisiens établie en 1816 qui se poursuivra jusque après la Seconde Guerre mondiale, et plus tard encore par l'intermédiaire des Fauchier-Magnan. Marié à une Dlle Tronchon, sœur d'un agent de change. Président de la Société centrale des chasseurs de 1893 à 1913. Scrutateur à l'assemblée générale d'avril 1909 de la Banque de Paris et des Pays-Bas (BPPB).

<sup>4</sup> Albert Dehaynin (1841-1908) : fabricant d'agglomérés de houille, administrateur du CIC, de la Banque hypothécaire de France, des Chemins de fer portugais, de la Compagnie d'assurances « la Nationale », de la Compagnie du chemin de fer du Nord, président de la Compagnie du chemin de fer de l'Est-Algérien, des Entrepôts et magasins généraux de Paris, de la Compagnie française d'éclairage par le gaz. Officier de la Légion d'honneur.

<sup>5</sup> Comte Paul Durrieu (1855-1927) : fils d'Henri Durrieu (1821-1890), président du CIC. Conservateur adjoint des peintures au musée du Louvre.

La Compagnie d'Aguilas vient de soumettre, à l'assemblée générale de ses actionnaires, la situation de son premier exercice.

Le compte des profits et pertes se solde net à 1.610.625 fr., sur lesquels 1.200.000 fr. ont été distribués aux actionnaires à titre de dividende, soit 20 fr. par action de 500 fr., entièrement libérée. Le dividende représente donc un revenu de 4 % sur le prix au pair.

L'exploitation de la Compagnie d'Aguilas se subdivise en quatre branches, dont le fonctionnement est exposé, avec une grande clarté, dans quatre comptes différents, servant de développement au compte général de profits et pertes.

La première branche comprend l'extraction des mines, laquelle s'effectue à raison de 58,53 pour cent de dépenses pour 41,47 % de profit net. Le coefficient des dépenses ne paraît pas très élevé ; cependant, si l'on cherche, sur les recettes brutes totales, le rapport entre le rendement et la valeur capitale dont elles représentent le produit, on trouve que le domaine minier ayant coûté plus de 23 millions 1/2 et le produit brut se chiffrant à 2.889.122 fr., la proportion des profits est 12,21 % seulement : ce qui atténue singulièrement les avantages ou les économies de la gestion proprement dite des mines.

Ajoutons que, dans le produit brut de l'extraction, les minerais plombés argentifères figurent, en valeur, pour environ les 5/7 et, en quantité, pour 1/3, et que les minerais argentifères proprement dits figurent, en valeur, pour environ 1/22 et en quantité pour environ 1/30 ; le reste est représenté par des fers ordinaires ou mélangés de manganèse.

La seconde branche d'exploitation comprend les fonderies, réparties en trois centres différents : Aguilas, Garrucha et Palomarès.

Le coefficient d'exploitation résultant des dépenses et des recettes représente 88,63 % de dépenses pour 11,37 % de bénéfice ; mais il est important de remarquer que la main-d'œuvre n'entre dans les dépenses que pour 12 % et la consommation des minerais pour 88 %.

Le rapprochement entre le produit brut et la valeur capitale attribuée par le bilan aux fonderies, immeubles et installations industrielles permet de conclure que cette branche d'exploitation rapporte, déduction faite, bien entendu, du minerais consommé, environ 50 % du capital qui lui a été consacré et qui dépasse à peine 3 millions.

Les deux autres exploitations divisionnaires entrent pour des chiffres insignifiants dans le total des profits et pertes ; elles sont désignées dans les états de comptabilité sous les rubriques : Port d'Aguilas et Bateaux porte-minerais.

Le port d'Aguilas figure au bilan pour près de 1.400.000 fr., comme étant sa valeur capitale.

Son produit brut n'arrive pas à 60.000 fr., ce qui représente 4,25 % ; il est vrai que son produit net est, en chiffre rond, de 55.000 fr., ce qui représente à peine 1/10 de frais d'exploitation ; mais la Compagnie ne perçoit volontairement, et dans l'intérêt du commerce, que la moitié des droits qu'elle est autorisée à percevoir ; d'ailleurs, ce n'est guère dans une première année d'exercice que l'on peut formuler une opinion définitive sur l'avenir de ce port.

Nous en dirons presque autant des bateaux, dont le produit net a été 30.000 fr. à peine ; la proportion d'exploitation est inverse de celle du port ; les frais représentent 91 % et le produit net 9 % ; quant à la valeur des navires portée à l'actif de l'inventaire, elle représente, à peu près, l'équivalent de leur produit brut pour la première année.

Si, maintenant, on groupe les divers produits nets en y ajoutant les recettes de change, les produits du portefeuille et autres recettes, on obtiendra, en déduisant les frais d'administration et les charges d'emprunt, le bénéfice définitif ayant servi de base à la distribution du dividende, et que nous avons chiffré plus haut à 1.610.625 fr.

Nous remarquerons alors que la somme des produits nets, des diverses exploitations s'élevant à 2.421.000 fr. en chiffre rond, les frais d'administration viennent à leur tour grever ce total pour 1/5 et les charges d'emprunt pour 1/6 ; de telle sorte que pour obtenir en produit net

1.610.625  
 en service d'emprunt 344.860  
 Soit 1.955.485

il a fallu mettre en mouvement 30 millions en capital-actions et 8.705.000 fr. en capital-obligations, au total près de 39 millions, ce qui donne un produit définitif de 5,05 % de capitaux engagés.

Pour se rendre compte, d'une façon complète, de l'importance des opérations de la Compagnie d'Aguilas, il est utile de juxtaposer sous les yeux du lecteur la masse des recettes et la masse des dépenses. En voici le tableau :

#### EXPLOITATIONS

	Recettes	Dépenses
Administration centrale	853.846 68	810.30158
Mines	2.889.121 82	1.690.465 89
Fonderies	6.847.582 26	6.068.808 38
Port d'Aguilas	59.344 85	4.808 35
Bateaux	233.026 73	202.913 94
	<u>10.387.921 84</u>	<u>8.777.296 14</u>

Il résulte de ce tableau qu'avant d'avoir pu percevoir tout ou partie des recettes produites par l'industrie, il a fallu avancer plus de 10 millions. Alors, si l'on remarque que le capital social avait été absorbé, avec une insuffisance d'environ 1.200.000 fr., par les frais d'établissement, d'acquisitions de mines, d'outillage et d'installations diverses, on comprendra qu'il ait été utile d'avoir recours à un emprunt de 8.000.000 en obligations, et on se trouvera rassuré sur l'éventualité d'un nouvel emprunt, en constatant, à l'actif du bilan, la présence d'un avoir, fonds de roulement, approvisionnements, portefeuille, caisse et débiteurs dépassant 10 millions 1/2.

Quant à la question de savoir si l'absorption du capital social dans ce que l'on pourrait appeler les préparatifs de la production n'a pas été causée, notamment dans le domaine, minier, par des acquisitions un peu chèrement payées, ce serait entreprendre une étude qui sortirait de notre cadre et qui, d'ailleurs, offrirait seulement un intérêt rétrospectif, puisque les actionnaires ont ratifié l'emploi des fonds qu'ils ont versés. Quant aux emprunts, les statuts accordent formellement au conseil d'administration le droit de les contracter sans avoir recours à aucune assemblée générale.

L'usage qui a été fait de ce droit se trouve justifié par les appréciations précédentes.

Il est bon de remarquer, en terminant, que le but statutaire de la Compagnie d'Aguilas ne limite pas ses opérations aux exploitations minières des provinces de Murcie et d'Almeria : les statuts mentionnent également la construction et exploitation de tous ports et chemins de fer, et, généralement les opérations accessoires se rattachant à l'exploitation minière, aussi bien en France qu'en Espagne.

La situation des provinces d'Almeria et de Murcie, et particulièrement de la portion de ces provinces où la Compagnie possède ses établissements sur le littoral de la Méditerranée, peut éclairer le lecteur sur la pensée des fondateurs lorsqu'ils ont prévu autour de leur exploitation principale un certain nombre d'exploitations additionnelles.

Le littoral des deux provinces de Murcie et d'Almeria regarde, sur un espace de 50 lieues environ, le littoral de notre province d'Oran, et le port d'Oran lui-même n'est séparé du port d'Aguilas que par une cinquantaine de lieues marines.

On conçoit, dès lors, l'intérêt que peut avoir la Compagnie à développer, à propos de son exploitation minière, tous les moyens de transport et de communication : de là ses prévisions statutaires, de là ses dépenses portées au bilan pour le port d'Aguilas, pour des navires, pour un chemin de fer et pour un télégraphe, toutes dépenses dont on ne peut mesurer la productivité future à la fin d'une première année d'exercice.

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Capitaliste*, 25 juin 1884)

Dans une assemblée générale, tenue le 29 mai 1884, il a été rendu compte aux actionnaires des résultats du second exercice social, lesquels, pour eux, se sont traduits par un dividende de 20 fr. égal à celui du premier exercice.

*Le Capitaliste* a déjà apprécié les éléments de cette affaire en examinant les comptes du premier exercice et il a formulé certaines réserves qui se trouvent justifiées non seulement par les chiffres, mais encore par les explications sommaires qui accompagnent le rapport sur l'exercice 1883.

Pour que le lecteur puisse suivre et concevoir clairement nos commentaires — car ils ont d'autant plus d'intérêt que le marché des fonds publics se montre depuis quelque temps défavorable aux titres de cette compagnie —, nous devons rapprocher les états de dépenses et recettes des deux exercices écoulés, en conservant la forme employée dans notre étude précédente :

RECETTES (MF)

	1882	1883
Administration centrale	0,359	0,256
Mines	2,889	2,594
Fonderies	6,818	7,601
Port d'Aguilas	0,059	0,047
Bateaux	0,233	0,246
Totaux	<u>10,388</u>	<u>10,744</u>

DÉPENSES

Administration centrale	0,81	0,983
Mines	1,69	1,331
Fonderies	0,069	7,005
Port d'Aguilas	0,005	0,006
Bateaux	0,203	0,23

Totaux	8,777	9,555
--------	-------	-------

Il résulte de ces deux tableaux qu'en 1883, pour augmenter de 356.000 fr. les recettes brutes, il a été nécessaire de dépenser 778.000 francs de plus que l'année précédente.

Les recettes de l'administration centrale (c'est-à-dire les revenus de son portefeuille-titres, les changes et commissions diverses) sont en décroissance ; les recettes des mines sont également en diminution ; le rapport attribue ce résultat à la baisse du plomb et à des retards d'installation ; ce dernier motif est corroboré par la diminution des dépenses afférentes au même chapitre ; enfin, le Port d'Aguilas accuse un mouvement inférieur à celui de l'année précédente ayant amené une diminution des recettes ; mais il faut remarquer que cette diminution s'aggrave, en ce sens qu'elle semble provenir non seulement d'une réduction du nombre de tonnes entrantes ou sortantes, mais encore d'une atténuation dans les tarifs perçus ; en effet, l'année précédente, environ 60.000 tonnes de transit avaient produit plus de 59.000 fr., tandis que, cette année, 49.000 tonnes n'ont produit que 46.000 fr. ; le rapport est muet à cet égard.

Il ne reste donc, pour les recettes, que deux sources d'augmentation : celle des fonderies et celle des bateaux.

Pour les fonderies, l'augmentation des recettes serait de 753.000 fr. ; mais il faut observer que ce chiffre ne comprend pas les 200.000 francs mis en réserve en 1882 pour parer aux éventualités de baisse des cours du plomb. Nous devons, pour notre part, relever une circonstance, c'est que les états accusent une diminution de la teneur en argent dans les minerais. Cette teneur était, en 1882, de 2,12 % ; elle n'est, en 1883 que de 1,98 % ; quant à l'augmentation des recettes provenant des bateaux porte-minerais, elle est plus fictive que réelle, car si les recettes ont crû de 13.000 fr., les dépenses ont augmenté de 27.000 fr.

En résumé voici comment se comportent les produits nets des deux exercices :

(MF)	1882	1883
Recettes	10,388	10,744
Dépenses	8,777	9,555
Produit net	1,611	1,189

Si l'on ajoute à ce dernier chiffre le solde de bénéfices reportés de l'exercice précédent fr. 7.000

et la somme réservée pour parer à la baisse des plombs 200.000

On arrive à un solde de 1.396.000

qui est le chiffre définitif soumis à la répartition à l'assemblée générale.

On ne peut s'empêcher de remarquer que, malgré toutes les circonstances défavorables invoquées, la diminution du résultat bénéficiaire définitif, exclusivement afférent à l'exercice écoulé, est supérieure à l'augmentation des recettes ; dès lors, il nous semble que l'on doit rechercher l'origine de la réduction des bénéfices plutôt dans la surélévation des dépenses que dans les embarras techniques ou commerciaux de l'exploitation. Ces dépenses étaient-elles indispensables ? N'y a-t-il pas eu quelque imprudence à les poursuivre en 1883, puisque leur absence n'avait pas nui aux bénéfices de l'exercice 1882 ? Ou bien les bénéfices de 1882 auraient-ils été obtenus, en partie, par l'ajournement à l'exercice suivant, de certaines sommes dues ?

Le bilan de 1883 semblerait appuyer cette manière de voir : d'abord, le chapitre des obligations et emprunts s'est accru d'environ 750.000 fr. ; le chapitre des comptes

créditeurs et effets à payer est passé, tout à coup, de 1 million 6/10 à 4 millions 3/10. Voilà pour ce qui concerne le passif ; quant à l'actif, il semble qu'une bonne part du fonds de roulement et d'exploitation ait servi à augmenter les comptes d'établissement. D'ailleurs, le chapitre des frais généraux indique, en dehors des intérêts des obligations et des intérêts sur emprunts, certaines dépenses onéreuses accompagnant d'ordinaire des besoins d'argent : par exemple, les timbres de traites et quittances passent de 750 francs, chiffre de 1882, à plus de 5.000 fr. pour 1883 ; les intérêts et escomptes, nuls en 1882, dépassent 47.000 fr. en 1883 ; en dehors des services financiers, les frais divers doublent d'une année à l'autre, enfin les frais judiciaires qui étaient à 6.000 fr. en 1882, se triplent en 1883 et arrivent à plus de 18.000 fr.; le rapport, cependant, ne mentionne aucun litige.

Les dépenses d'exploitation ont imité les dépenses d'administration ; aux mines et aux fonderies, la main-d'œuvre s'élève ; il en est de même pour les machines et pour certaines dépenses diverses.

Ces observations sont de nature à expliquer les craintes que paraissent éprouver les porteurs de titres et il est à souhaiter que l'exercice en cours prouve qu'elles ne doivent avoir qu'un caractère provisoire.

---

Mines d'Aguilas. — Désastres causés par les inondations  
(*Le Journal des finances*, 22 novembre 1884)

La Compagnie des mines d'Aguilas, dans la province d'Almeria, a vu disparaître, sans moyen de salut, les riches minerais de fer et de manganèse déposés dans ses magasins, et dont la valeur atteignait plusieurs millions de réaux.

Ces minerais, destinés à l'exportation, attendaient l'inauguration de la ligne de Palomares. Les eaux se sont élevées à une telle hauteur qu'elles ont pénétré d'abord par la toiture, rendant ainsi inévitable l'effondrement des magasins rapidement balayés par elles de leur précieux contenu. Le puits de la mine *Union de Très*, celui de la *Herminia* sont détruits ; des galeries se sont écroulées, les autres menacent ruine ; les constructions de la mine *Virgen del mar*, à Jaroso, ne sont plus qu'un monceau de décombres ; et plusieurs autres, parmi lesquelles celles de D. Juan Gomez Gastro, ont subi le même sort.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Capitaliste*, 10 décembre 1884)

Les actionnaires de la Compagnie d'Aguilas se sont réunis le 1<sup>er</sup> décembre en assemblée générale extraordinaire.

L'assemblée a approuvé l'annexion au domaine minier de la Compagnie aux conditions arrêtées par le conseil d'administration, d'un groupe de mines situées dans le district de Mazarrón (Espagne). Les mines dont s'agit se trouvent enclavées dans les possessions de la Compagnie d'Aguilas ; elles sont exploitées actuellement par la Compagnie d'Escombrera-Bleyberg.

---

INGÉNIEURS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1885)

Terraillon (Saint-Étienne, 1859) quitte la direction des mines métalliques de Mazarrón, près Carthagène (Espagne) appartenant à la Cie d'Aguilas.

---

MINES D'AGUILAS  
(*Le Capitaliste*, 10 juin 1885)

Les actionnaires de la Compagnie des mines d'Aguilas ont tenu le 28 mai leur assemblée annuelle.

L'assemblée a donné son approbation aux comptes de l'exercice 1884 et décidé de porter à nouveau au débit du compte de profits et pertes de 1885 le solde de 13.759 fr. résultant de la liquidation de l'exercice 1884.

Elle a, de plus, réélu administrateurs MM. Luis Piguera y Sylvela, Albert Rostand, et renouvelé les pouvoirs des commissaires, MM. Mourier et [Victorien] Tricheux.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Capitaliste*, 16 septembre 1885)

Il est à craindre, disions-nous en terminant notre dernière étude (*le Capitaliste* du 25 juin 1884), que les dépréciations de l'exercice 1883 n'aient pas un caractère provisoire ; et, en effet, nous avons indiqué, au cours de notre examen, que certaines dépenses imprudentes avaient pesé davantage sur les résultats de l'exercice que ne l'avaient fait les embarras commerciaux ou industriels eux-mêmes. Or, à l'assemblée générale du 28 mai 1885, le rapporteur s'exprime en ces termes :

« Les résultats que nous avons à vous présenter diffèrent malheureusement beaucoup de ceux que nous étions en droit d'attendre à la fin du précédent exercice. »

À la suite de cette déclaration, le rapporteur invoque l'avalissement du prix des métaux et principalement les inondations aux établissements de l'ancienne Compagnie d'Almeria.

Avant de rechercher jusqu'à quel point la compagnie peut s'imputer à elle-même les embarras de son exploitation actuelle, nous devons procéder aux comparaisons chiffrées qui nous sont habituelles.

Voici tout d'abord le résumé des recettes et des dépenses :

RECETTES

	1882	1883	1884
Administration centrale	0,359	0,256	0,283
Mines	2,889	2,594	2,332
Fonderies	6,848	7,601	8,383
Port d'Aguilas	0,059	0,047	0,029
Bateaux	0,223	0,246	0,207
Totaux	<u>10,888</u>	<u>10,744</u>	<u>11,237</u>

DÉPENSES

Administration centrale	0,81	0,983	1,23
Mines	1,69	1,331	1,323
Fonderies	6,069	7,005	7 488
Port d'Aguilas	0,005	0,006	0,004
Bateaux	0,203	0,23	0,193
Totaux	<u>8,777</u>	<u>9,555</u>	<u>10,238</u>

D'après le tableau qui précède, il est évident que, si les recettes brutes présentent un accroissement de 400.000 fr. par an en chiffres ronds, les dépenses présentent un accroissement de 700.000 fr. ; il est, dès lors, tout simple de prévoir le moment où les déficits acquerront un caractère de très haute gravité.

Le mal est ancien, on le voit, et, en présence d'une pareille disproportion entre les accroissements, comme aussi de sa reproduction annuelle, on se demande à quel point les accidents ou les incidents peuvent être invoqués pour atténuer la responsabilité de la gestion administrative.

Nous devons faire remarquer, en outre, que dans le résumé des recettes et des dépenses que nous venons de dresser, nous avons intentionnellement omis l'inscription des pertes résultant, pour l'année 1884, de la nouvelle baisse survenue dans le cours des métaux, car nous avons voulu, uniquement, faire ressortir les dépenses périodiques.

Pour l'année 1884, les recettes et les dépenses donnent les résultats suivants :

	MF
Recettes	11,237
Dépenses	10,238
Différence	0,999

Tel serait le bénéfice, tandis qu'au contraire, le rapport constate près de 14.000 fr. de perte ; c'est qu'en effet, on a porté au débit du compte profits et pertes 1.012.890 fr. sous la rubrique « solde des comptes plomb, argent et fer » représentant les dépréciations des cours pendant l'exercice écoulé.

Cette manière d'enregistrer la perte a son origine dans la manière dont on enregistre les stocks de minerais en fin d'exercice précédent ; on a la mauvaise habitude, dans les sociétés industrielles comme dans les sociétés de crédit, d'inscrire au cours du jour et non au prix de revient, les marchandises en magasin et les papiers en portefeuille, qui, au moment de l'inventaire, composent une partie de l'actif.

Quelquefois, ce procédé de comptabilité concourt à faire ressortir des bénéfices distribuables, mais quelquefois aussi, il fait ressortir des pertes qui, dans le fait, au lieu d'appartenir à l'exercice clos, appartiennent à une majoration pratiquée dans l'exercice précédent.

Un stock de minerais a coûté un travail qui constitue une créance à recouvrer et qui, pour ainsi dire, porte intérêt — intérêt variable — représenté par le bénéfice à réaliser sur la vente.

Si considérables que soient les variations des prix, il est peu probable qu'elles arrivent à des réalisations au-dessous du prix de revient, car toutes les exploitations concurrentes travaillent dans des conditions à peu près semblables.

Si la société qui nous occupe n'avait pas inscrit des bénéfices futurs à son actif de 1883, dans le but de distribuer à cette époque un dividende de 20 fr., elle n'aurait pas eu à dénoncer, en 1884, un déficit.

Nous savons bien qu'en 1883, la compagnie espérait placer des obligations, et c'est probablement dans ce but qu'elle était désireuse d'annoncer un dividende et de forts amortissements. Elle a dû renoncer aux obligations, ainsi que le reconnaît le rapport sur l'exercice 1884 ; elle a même dû avouer, à la page 11 du même document, que les services d'Espagne n'ont pas fonctionné selon ses espérances, que la fusion, qui a amené l'achat de son actif à la Société d'Escombrera, n'a pas donné les résultats attendus et qu'enfin, l'exploitation des mines n'a pas toujours été conduite avec la prévoyance et l'économie nécessaires.

Nous n'avons jamais dit autre chose nous-mêmes, dans nos études de 1883 et de 1884, et c'est à la fois avec regret et satisfaction, que nous sommes obligés de constater à quel point nous avons raison, et combien il eût été à désirer que nos études aient porté leurs fruits.

La renonciation à placer de nouvelles obligations et le renseignement par lequel se termine le rapport, concernant les négociations entamées pour réduire la dette flottante, ne sont pas de nature à inspirer une solide confiance dans l'avenir, à moins d'y ajouter une réduction du capital et une forte réduction des dépenses d'exploitation.

Si la Compagnie avait agi ainsi une année plus tôt, son crédit n'aurait subi aucun échec et, malgré les inondations, malgré la crise industrielle, elle ne serait pas dans une situation embarrassée.

En fait, l'exploitation des Mines d'Aguilas peut donner des résultats et, sans recourir aux espérances d'un procès qui semble près d'éclater entre la compagnie qui nous occupe et la Compagnie d'Almeria, au sujet de l'épuisement de la Sierra Almagrera, il semble que la production minière ait assez de force pour permettre de sortir d'embarras dans un délai relativement court.

Voici le tableau de la production des deux dernières années (en kg) :

	1883	1884
Minerai plombeux-argentifère	32.592	34.875
Minerai pauvre de lavage	51.024	22.562
Minerai argentifère	10.659	727
Minerai de fer	85.758	11.793
Minerai de cuivre	876	1.056
Plomb d'oeuvre argentifère	13.190	14.257

Les fortes diminutions portent sur les minerais de fer et les minerais argentifères, mais les minerais plombeux argentifères, le cuivre et le plomb d'oeuvre argentifère, sont en progrès ; et, d'une façon générale, il est visible que les richesses minières ne demandent qu'à être mises en valeur.

Pour terminer notre étude actuelle, nous dirons un mot du bilan :

La plus grande différence entre les deux passifs est au compte créditeurs divers et effets à payer :

31 décembre 1884	12.315.000
------------------	------------

31 décembre 1883	4.365.000
Accroissement en 1884	7.950.000

Telle est la situation à laquelle le conseil s'occupe de mettre un terme, car les comptes débiteurs à l'actif ne balancent pas les sommes dues et le solde à la charge de la société n'en resté pas moins à environ 9 millions.

Nous ne parlerons que pour mémoire des recettes du port d'Aguilas et des bateaux porte-minerais ; le mouvement du port d'Aguilas a dû être entravé par l'épidémie cholérique ; quant aux bateaux porte-minerais, ils ont fonctionné, à peu de chose près, comme l'année précédente ; dans tous les cas, ces deux chapitres roulent sur des chiffres de dépense d'une importance secondaire et, à côté des autres exploitations, on peut les négliger.

Souhaitons, en terminant, la prise, pour cette fois, de mesures efficaces afin que l'exploitation soit sévèrement conduite.

#### INGÉNIEURS

École des mines de Saint-Étienne, promotion de 1886  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 17 juillet 1887)

Simon (Jules), ingénieur aux mines de Mazarrón (Cie d'Aguilas), province de Murcie (Espagne).

#### MINES DE PEÑARROYA

(*Le Capitaliste*, 28 septembre 1887)

[...] Actuellement, la Société exploite des mines cédées en participation par la maison Rothschild, la fonderie de Peñarroya et une autre fonderie dite « fonderie de la Côte ». Cette dernière était prise en participation avec la Compagnie d'Aguilas et la Société métallurgique de Levante.

Cette participation a commencé en 1885 ; les rapports relatifs à cette même année déclarent qu'il n'a pas été possible d'établir un compte rendu et des évaluations d'avenir, mais les promettent pour l'année suivante.

En effet, les documents relatifs à l'année 1886 établissent que la participation n'a pas été favorable, qu'elle a donné des pertes et qu'il a été décidé de la liquider en répartissant lesdites pertes entre les participants.

Comme en 1885, et au moment même où l'administration ne se déclarait pas en mesure de donner son opinion sur la fonderie de la Côte, elle se faisait autoriser à émettre 2.000 obligations 6 % remboursables en quinze ans et pour un montant total d'un million, comme, en outre, sur ce montant 500.000 fr. ont été émis, comme enfin cette émission coïncide avec la reprise des distributions de dividende, la Société eût peut être bien fait de donner de plus amples explications sur le bilan spécial qu'elle consacre aux fonderies de la Côte.

En effet, elle fait figurer à l'actif de son inventaire général tout l'actif net du bilan des fonderies de la Côte, soit 1.807.000 fr.

Mais, d'autre part, dans le bilan spécial desdites fonderies, elle présente un solde de compte avec le syndicat qu'elle déclare être avant la répartition du solde en perte, soit pour l'année 69.386 fr. 07, lequel solde s'élève à 1.876.000 fr.

Or, le rapport du conseil, pas plus que celui du commissaire, n'explique si l'actif net des fonderies de la Côte, porté à l'actif du bilan général, est le résultat de la répartition ou, au contraire, un actif total, et on est en droit de se demander comment il est compris en entier dans l'inventaire si la Compagnie n'y peut prétendre que pour un tiers. D'un autre côté, le bilan est précédé d'un rapport dans lequel le conseil d'administration reconnaît qu'il faut songer à liquider en perte le syndicat des fonderies de la Côte. [...]

---

## 1888 : RÉDUCTION DU CAPITAL DE 30 à 15 MF

*Annuaire de la Compagnie des agents de change* 1888, p. 1320-1323 :

Compagnie d'Aguilas

Conseil d'administration : MM. Albert Rostand, vice-président; Francisco de Laiglesia, G. Béjot, Th. Bénazet, A. Simons, Paul Dufour.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS

société anonyme

Capital : 15 millions de francs

Siège social : 64 rue de la Victoire, Paris

(*Le Journal des chemins de fer, des mines et des TP*, 1891)

MM. les porteurs d'obligations de la Compagnie d'Aguilas sont informés qu'à dater du 1<sup>er</sup> mai prochain, il sera payé au siège social contre détachement du coupon n° 18, une somme nette de 7 fr. 50 par titre estampillé

La caisse est ouverte de dix heures à midi et de deux heures à quatre heures

---

MINES D'AGUILAS

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 12 mai 1892)

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des mines d'Aguilas s'est tenue le 30 avril dernier.

Il résulte du rapport présenté à cette réunion que pendant l'exercice écoulé, les bénéfices nets de l'exploitation, défalcation faite de divers travaux préparatoires ou d'amélioration ont été de 1 million 511.815 fr. 98 ; les dividendes des actions minières que possède la Compagnie ont été de 201.485 francs : c'est donc un total de produits de 1 million 719.831 fr. 09, y compris 6.530 fr. 11, report créditeur au 31 décembre 1890. La Compagnie a consacré 300.000 fr. à l'amortissement des obligations, suivant les termes de la convention de 1887 et a employé 698.504 fr. à l'amortissement de divers comptes, dette flottante, compte de la compagnie d'Escombrera-Bleyberg, etc.: c'est donc, au total, près de 1 million de fr., qui ont été amortis pendant l'exercice écoulé. Les pertes au change, pendant l'année 1891, ont été de 115.000 fr.

Ces résultats, supérieurs à ceux de 1888 et de 1889, sont inférieurs cependant à ceux obtenus pendant l'année 1890. Les bénéfices de 1890 s'étaient élevés à 2.263.388 fr.

43, y compris 202.332 fr. 86 dividende des actions de mines, et 6.770 fr. 10, solde reporté du précédent exercice. L'année 1891, bien que l'exploitation du minerai de plomb ait été aussi importante que l'exercice précédent, a été moins bonne par suite de la baisse du plomb et de l'argent et aussi de la hausse du change, qui coûte 115.000 fr. cette année au lieu de 73.000 fr. en 1890. Néanmoins, la Compagnie a pu effectuer des amortissements importants qui, ainsi que nous le disons plus haut, s'élèvent à près de 1 million de fr.

Le prix du plomb a été, en 1891, près de 2 liv. st. plus bas qu'en 1890 ; cette baisse représente, pour la Compagnie d'Aguilas, une différence de près de 700.000 fr. C'est ce qu'a expliqué le président de l'assemblée, en réponse à des observations présentées par plusieurs actionnaires. La situation de la Compagnie d'Aguilas est bonne, mais il faut tenir compte, quand on l'étudie, de deux éléments importants : le prix du plomb et de l'argent ; la minéralisation des filons exploités. Suivant que les fluctuations dans le cours du minerai sont plus ou moins importantes, les bénéfices nets de la société s'en ressentent. Il est donc impossible, en présence des bas cours du minerai, de prévoir à quelle époque la Compagnie pourra reprendre le paiement de ses dividendes. Si l'année dernière, le président a fait entrevoir qu'on pourrait peut-être, en 1893, recommencer à payer quelque intérêt, c'est qu'il pensait que les cours du plomb se maintiendraient au prix auquel ils étaient alors. Ce qui est important pour les actionnaires au point de vue de l'avenir, c'est que le minerai en vue dans les mines de la société est très abondant et il faut espérer que le prix du plomb qui, lors de la fondation de la société, valait de 18 à 17 liv. st., après avoir valu 21 et 23 liv. st. et est tombé depuis jusqu'à 9 liv. st., ne tardera pas à se relever.

Tel est le résumé des observations générales échangées entre le président du conseil d'administration et les actionnaires. Ajoutons que les membres sortants du conseil ont été réélus ; en remplacement de M. A. Rostand, décédé cette année, l'assemblée a élu, comme administrateur, M. A. Chabert <sup>6</sup>, secrétaire général du Crédit industriel et commercial.

---

#### MINES D'AGUILAS (Le Journal des finances, 6 octobre 1892)

Plusieurs de nos lecteurs, frappés de l'amélioration des affaires de cette Compagnie, nous demandent des renseignements sur cette entreprise.

Rappelons que ces mines produisent à la fois du plomb et de l'argent.

La société exploite ses propres mines. Elle cède à d'autres sociétés, moyennant un partage dans les bénéfices, les mines qu'elle ne trouve pas de profit à exploiter elle-même. Enfin, elle prend en exploitation les mines d'autres sociétés dont les produits lui semblent rémunérateurs. C'est ainsi que la société a pris en exploitation un groupe de mines appartenant à la Société d'Escombrera-Bleyberg.

L'exercice 1891 a donné dans les trois sortes d'exploitations de bons résultats. Après avoir consacré une somme de 675.000 fr. aux travaux préparatoires et à l'entretien du domaine social, la société a réalisé un bénéfice net de 1.511.815 98

À ce bénéfice est venu s'ajouter celui résultant de ses participations dans les sociétés de mines qui ont produit 211.485 00

Enfin, le solde de bénéfices de 1890 s'étant élevé à 6.530 11

Le total des bénéfices a ainsi atteint 1.719.831 09

---

<sup>6</sup> Albert Chabert (Strasbourg, 1844-Paris, 1907) : secrétaire général (1875), puis administrateur (1892-1907) du Crédit industriel et commercial. Son représentant dans de multiples affaires : commissaire des comptes (1876), puis administrateur (1883) des Chemins de fer de l'Est-Algérien, président de l'Omnium lyonnais (1904-1907). Voir [encadré](#).

Voici, d'après le rapport même de la société, comment ont été obtenus ces bénéfices :

La production totale, supérieure à celle de 1890, a été de 28,221 tonnes de minerais de fusion contenant 16,757 tonnes de plomb argentifère.

Le groupe Mazarrón a donné 25.472 tonnes de minerai d'un contenu de 14.924 tonnes.

L'exploitation des mines de Bedar reste toujours limitée à quelques points mieux métallisés que l'ensemble du gîte.

À Llerena, on a cru devoir employer en travaux préparatoires et de recherches la totalité des bénéfices de l'exploitation courante et, quant à la Sierra-Almagrera, la situation ne s'y est point améliorée, car, ainsi qu'il fallait s'y attendre, la première mise aux enchères de l'épuisement général n'a donné aucun résultat.

« Comme nous l'avions prévu, dit le rapport, la Société d'exploitation des mines de Bedar nous a procuré un bénéfice net de 200.000 fr. pour l'exercice 1890.

Les charges sociales ont été les suivantes :

Frais généraux d'administration	121.468 52
Abonnement au timbre	3.779 13
Droits de transmission	7.097 93
Intérêts et escomptes	217.697 02
Intérêts sur obligations et droits au fisc	2.03.005 81
Différence de change	115.809 79
Travaux au Louro de Bas	34.605 19
Travaux de recherches à Bedar	9.690 04
	<u>713.153 83</u>

Déduction faite de cette dernière somme, le solde des bénéfices s'est ainsi élevé à 1.006.678 26

La société a employé cette somme jusqu'à concurrence de 998.504 30 à faire des amortissements sur son actif.

Le bénéfice net s'est trouvé réduit à 8.173 96

Ainsi donc, non seulement la société prélève sur ses bénéfices les sommes qu'elle dépense pour travaux d'extension, mais elle emploie ses bénéfices à amortir son actif.

Sans cet amortissement, la société eût été en mesure de distribuer près d'un million à ses 30.000 actions, soit environ 25 fr. en tenant compte des sommes à attribuer aux réserves.

Certes, il est sage d'opérer des amortissements, surtout lorsqu'il s'agit d'affaires de mines. Mais, la société, ne dépasse-t-elle pas la mesure et y a-t-il vraiment nécessité d'amortir aussi vite son actif ?

Pour répondre à cette question, il faut nécessairement tenir compte de la situation financière de la Société, c'est-à-dire du bilan.

Voici ce bilan :

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1891

ACTIF	
Domaine minier en propriété et en location	31.000.000 00
Fonderies et immeubles	940.000 00
Matériel et mobilier en service	202.109 44
Matériel, marchandises et minerais en magasin	717.946 07
Portefeuille de valeurs minières	2.350.000 00
Caisse et débiteurs divers	1.464.788 97
	<u>30.674.845 05</u>
PASSIF	
Capital-actions	15.000.000 00
Obligations	6.123.500 00
Compagnie d'Escombrera-Bleyberg	4.404.200 59
Créditeurs divers et effets à payer	7.613.628 21
Comptes d'ordre	261.472 95
Réserve légale	126.793 19
Compte d'amortissement	3.137.076 18
Profits et pertes	8.173 96
	<u>36.674.845 08</u>

On voit, par ce bilan, qu'en dehors de sa dette-obligations de 6.123.500 fr., la Société a deux dettes : l'une envers la Société d'Escombrera, de 4.404.200 59 l'autre envers ses banquiers, de 7.613.628 21  
Soit ensemble 12.017.828 80

C'est une dette considérable, mais l'on remarquera aussi dans le relevé des charges que nous avons reproduit plus haut qu'à côté des obligations qui exigent une annuité de 203.005 francs 81, la société a payé pour intérêts et commissions 217.697 fr. 08.

Cela veut dire que les produits de l'exploitation assurent aux banquiers qui ont fait crédit à la société l'intérêt des capitaux avancés.

Dans ces conditions, il nous semble que la société, si elle consolidait ses dettes par une émission d'obligations, améliorerait sensiblement sa situation.

Cette consolidation est-elle possible ? Oui, puisque aujourd'hui, les produits de l'exploitation suffisent largement pour gager un nouvel emprunt. Les dettes de la société, une fois consolidées, elle aurait la libre disposition de ses bénéfices.

Nous ne doutons pas que le conseil d'administration, qui est plein de zèle, ne procède bientôt à cette consolidation et qu'il ne prenne des arrangements à cet égard avec les banquiers qui y trouveront leur compte, puisqu'ils pourront mobiliser leurs créances sur la société.

En somme, la situation de la société s'est de nouveau bonifiée en 1891. Il ne dépend plus maintenant que du conseil de la consolider tout à fait par le règlement de la situation financière de la société, règlement que nous croyons très facile en présence de l'amélioration nouvelle que nous constatons.

Ceci fait, la société aura la libre disposition de ses bénéfices, qui pourront devenir importants au fur et à mesure des nouveaux travaux de recherches que la société fera dans ses mines.

Dans ces conditions, il nous semble que les actions des mines d'Aguilas, improductives quant à présent, n'en présentent pas moins des chances rassurantes dans l'avenir.

---

*Annuaire de la Compagnie des agents de change* 1893, p. 1429-1432 :

Compagnie d'Aguilas

Conseil d'administration : MM. G. Béjot, pdt ; A. Simons, vice-président ; Th. Bénazet, A. Chabert, Paul Dufour, Francisco de Laiglesia.

---

#### LES INCOMPATIBILISÉS

(*Le Figaro*, 17 novembre 1895)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> décembre 1895)

Bénazet [Théodore][1843-1920][député (1878-1891), puis sénateur de l'Indre. Son fils Paul le suivit en politique et en affaires]. — Administrateur de la Compagnie des mines d'Aguilas.

---

#### COMPAGNIE D'AGUILAS

(*Le Journal des chemins de fer, des mines et des TP*, 9 mai 1896, p. 322)

L'assemblée générale ordinaire de cette compagnie s'est réunie à Paris, au siège social, le 28 mars 1896.

Il résulte du rapport du conseil d'administration qui lui a été soumis que les prévisions favorables du conseil, relativement à l'exercice 1895, se sont pleinement réalisées. L'extraction a été pour cette année de 30.307 tonnes des minerais, contenant 18.530 tonnes de plomb et 25.654 kilogrammes d'argent.

C'est, comme d'habitude, le groupe de Mazarrón qui a donné la presque totalité de ce produit et c'est aussi sur lui que se sont surtout portés l'attention et les efforts de la direction.

Cette année, elle a achevé le forage et l'armement du second puits-maître de la mine Triunfo ; à la Sierra Almagera, le problème de l'épuisement a été résolu et l'exploitation pourra reprendre en 1897 ; à Llerena, les travaux sont conduits de la manière la plus satisfaisante. Enfin, si la région des Herrerias reste inondée, on n'a pas renoncé à l'assécher.

Les bénéfices de l'exercice 1895 se sont élevés, y compris le solde créditeur ancien de 1.995 fr., au chiffre de 1.690.270 fr., supérieur de 100.000 fr. à celui de l'année dernière.

Les prix de revient n'ont que très légèrement différé de ceux de 1891 car les chantiers d'abattage opèrent à une profondeur toujours croissante, aussi n'est-ce pas dans les économies réalisées sur les frais d'exploitation et sur la main-d'œuvre qu'il faut chercher la cause de l'augmentation du bénéfice. Elle se trouve tout entière dans l'amélioration qui s'est produite sur le marché anglais, dans les cours du plomb argentifère riche et de l'argent fin ; le premier s'est élevé de 10,1 à 11, le second de 31 3/16 à 32 3/16 deniers. Ainsi s'affirme une fois de plus la prépondérance des prix du métal sur les résultats de l'exploitation.

Les frais généraux d'administration n'ont pas varié leur proportion aux bénéfices est des plus modérées, elle représente à peine 7/2 %, soit 124.487 fr.

La charge des obligations continue à s'alléger d'une manière normale par les amortissements ; ceux-ci ont été de 300.000 francs.

Une somme double de celle qui leur avait été consacrée en 1894 a été affectée en 1895 aux dépenses de premier établissement, c'est-à-dire au développement et à l'amélioration des divers services de l'exploitation elle est de 407.716, en augmentation de 241.744 fr.

Les résolutions votées par l'assemblée après lecture du rapport très favorable des commissaires, sont les suivantes

#### Première résolution

L'assemblée générale, conformément au rapport des commissaires, approuve le rapport, le bilan et les comptes qui lui sont présentés par le conseil d'administration pour l'exercice 1895.

En conséquence, elle décide de porter à nouveau au crédit du compte de profits et pertes, le solde de 2.378 fr. 41 résultant de la liquidation de cet exercice.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale donne une décharge pure et simple à MM. G[eorges] Béjot, Th[éodore] Bénazet et F[rancisco] de Laiglesia, administrateurs, à raison de l'accomplissement du mandat qu'ils exercent, en représentation de la Compagnie d'Aguilas, au sein du conseil d'administration de la Société d'exploitation des mines de fer de Bedar.

#### Troisième résolution

L'assemblée générale, en exécution de l'article 30 des statuts, nomme commissaires chargés de la vérification des comptes de l'exercice 1890, MM. le comte Petiton <sup>7</sup> et V[ictorien] Tricheux. Elle fixe à 1.000 fr. l'allocation accordée à chacun d'eux à raison de l'accomplissement de son mandat.

---

### COMPAGNIE D'AGUILAS (La Cote de la Bourse et de la banque, 3 avril 1897)

La Compagnie d'Aguilas a tenu son assemblée le 2 avril et approuvé les comptes publiés dans notre numéro du 20 mars. Les 7.360 fr. 31 apparaissant au compte de profits et pertes ont été reportés à nouveau.

M. Chabert a été nommé administrateur et MM. Petiton et Tricheux, commissaires des comptes pour l'exercice en cours.

---

### TRANSFERT DU SIÈGE DE LA RUE DE LA VICTOIRE À CELLE DES MATHURINS

Compagnie d'Aguilas

---

<sup>7</sup> Comte Élie-Antoine-Clément Petiton, inspecteur général des forêts, en retraite, administrateur de la Société générale des mines de la Nouvelle-Calédonie (1889) et de sa suite, la Société minière de la Nouvelle-Calédonie (1891), de la Société des salines de Diego-Suarez (mai 1895), vice-président de la Société des Mines d'or de la Guyane hollandaise (déc. 1895), commissaire aux comptes de la Compagnie française des métaux, de la Société de Constructions de Levallois-Perret (Anc. Éts Eiffel), des Mines d'Aguilas, de la Société d'éclairage et de force par l'électricité...

(Le Journal des chemins de fer, 2 avril 1898)

Les actionnaires de la Compagnie d'Aguilas réunis le 25 mars en assemblée générale ont, à l'unanimité, voté les résolutions suivantes :

1° L'assemblée générale, conformément au rapport des commissaires, approuve le rapport, le bilan et les comptes qui lui sont présentés par le conseil d'administration pour l'exercice 1897.

En conséquence, elle décide de porter à nouveau au crédit du compte de profits et pertes le solde de 14.434 fr. 28 résultant de cet exercice.

2° L'assemblée générale donne décharge pure et simple à MM. G[eorges] Béjot, Th. Bénazet et F. de Laiglesia, administrateurs, à raison de l'accomplissement du mandat qu'ils exercent, en représentation de la Compagnie d'Aguilas, au sein du conseil d'administration de la Société d'exploitation des mines de fer de Bedar.

3° L'assemblée générale, en exécution de l'article 19 des statuts, réélit administrateur pour six ans, M. Francisco de Laiglesia, administrateur sortant.

4° L'assemblée générale, en exécution de l'article 30 des statuts, nomme commissaires chargés de la vérification des comptes de l'exercice 1898. MM. le comte [Élie] Petiton et V[ictorien] Tricheux. Elle fixe à 1.000 fr. l'allocation accordée à chacun d'eux à raison de l'accomplissement de son mandat.

5° L'assemblée générale donne, en tant que de besoin, au conseil d'administration, tous pouvoirs à l'effet de rembourser la créance de la Compagnie d'Escombrera-Bleyberg à l'aide de l'émission de 30.000 bons hypothécaires de 100 fr. chacun, rapportant 4 fr. d'intérêt annuel, net de tous impôts présents et à venir, et remboursables en vingt années au plus.

Ces bons ne pourront être émis au-dessus du pair ; la souscription en sera réservée par préférence aux actionnaires de la Compagnie à raison d'un bon par action, le règlement de toutes les autres conditions de l'émission, spécialement la constitution et la conservation de l'hypothèque affectée à la garantis des bons, étant laissé aux soins du conseil d'administration.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE QUINZE MILLIONS DE FRANCS  
SIÈGE SOCIAL : À PARIS, RUE DES MATHURINS, 32  
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 7 juillet 1898)

Conseil d'administration

MM. BÉJOT (Georges), agent de change honoraire, avenue des Champs-Élysées, 36, président.

DUFOUR (Paul)<sup>8</sup>, rue de Rivoli, 242, vice-président.

BÉNAZET (Théodore), boulevard Malesherbes, 84.

CHABERT (Albert), avenue Hoche, 36.

LAIGLESIA (Francisco de), don Martin, 49, à Madrid.

Commissaires

MM. PETITON (comte), rue François-1<sup>er</sup>, 1.

TRICHEUX (V[ictorien]), boulevard St-Germain, 66.

M. PUTZ (F.), directeur.

---

<sup>8</sup> Paul Dufour (1846-1902) : député bonapartiste de l'Indre (1876-1877, 1885-1889), ami politique de Théodore Bénazet.

M. VASSILLIÈRE (P[aul])<sup>9</sup>, secrétaire général.

#### NOTICE

Société anonyme constituée le 30 juin 1881, modifiée le 4 décembre 1888, et devant expirer le 30 juin 1931.

Capital social 15 millions, divisé en 30.000 actions de 500 francs, libérées, au porteur. Coupons payables aux époques fixées par le conseil d'administration.

La société a émis 14.212 obligations produisant un intérêt éventuel de 15 francs, payables en mai et novembre, et remboursables à 500 francs, suivant un compromis d'avril 1887, avec ses créanciers.

Conseil d'administration composé de cinq à neuf membres, devant être propriétaires chacun de 100 actions inaliénables.

Assemblée générale ordinaire en mai, composée des titulaires ou porteurs d'au moins 10 actions.

Les bénéfices nets sont répartis comme suit :

1° 5 % pour former la réserve légale ;

2° 5 % d'intérêt au capital des actions.

Sur le surplus, il est attribué :

10 % aux administrateurs ;

90 % aux actionnaires.

L'assemblée générale peut décider que sur ces 90 %, il sera prélevé une somme destinée à constituer un fonds de prévoyance.

Le dernier coupon payé sur les actions est celui de juillet 1884 (exercice 1883 : 20 francs) coupon n° 5 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sortis ont lieu au siège social, rue des Mathurins, 32.

Fr.	Actions	Oblig.
Revenu de 1896	—	15 00
Cours moyen de 1896	106 93	381 71
Cours du 2 novembre 1897	172 00	430 00

#### COMPAGNIE D'AGUILAS

(*Le Journal des mines*, 4 décembre 1898)

Que sera l'année 1898 pour Aguilas ?

Pour l'année 1897, les bénéfices sociaux se sont élevés à 1.755.449 fr. 93, y compris le revenu des titres en portefeuille. Pour l'exercice, en cours, il est permis de compter sur des résultats sensiblement supérieurs.

D'une part, en effet, le cours du plomb était à 31 fr. 25 il y a un an ; aujourd'hui, il est à 39 fr. D'autre part, le change espagnol perdait 25 % il y a un an ; aujourd'hui, la perte est de 41 % et elle a été, à certains moments de l'année, de 90 % et même

---

<sup>9</sup> Paul Vassillière (1852-1940) : frère cadet de Léon Vassillière (1845-1911), diplômé de l'École d'agriculture de Grignon, professeur d'agriculture, puis directeur de l'Agriculture au ministère (1896-1911).

Charles Vassillière, probablement fils de Paul, deviendra l'un des dirigeants de la Société concessionnaire de l'Ouenza, des Mines du Zaccar et des Mines de Sidi-Marouf, toutes affaires de la maison Wm. H. Müller, de Rotterdam, qui s'était associée avec la Cie d'Aguilas dans les Mines de Timezrit et de l'Ouenza.

115 %. Comme la Compagnie d'Aguilas fait ses paiements en pesetas et encaisse le produit de ses ventes en monnaie d'or, elle doit gagner gros cette année sur l'écart qui s'est produit entre le franc et la peseta. — comme toutes les compagnies espagnoles, du reste.

Il est vraisemblable que les bénéfices de l'exercice en cours dépasseront sensiblement deux millions après prélèvement de 1.300.000 fr. pour les amortissements, comme l'année dernière.

Mais les actionnaires n'auront à toucher qu'une petite partie du dividende gagné — si même ils en touchent — car la situation financière de la Compagnie est bien obérée. Au passif du dernier bilan notamment, figurait encore une somme de 5.954.945 fr. pour le compte des créiteurs divers, et il faudra l'amortir.

La Compagnie d'Aguilas produit 20.000 tonnes de plomb, en chiffres ronds, et la hausse du plomb de 77 fr. 50 à la tonne, d'une année à l'autre, représente une recette complémentaire de 1.550.000 francs.

---

## 1899 : COUP D'ACCORDÉON RÉDUCTION DU CAPITAL DE 15 à 7,5 MF ET RÉAUGMENTATION À 15

COMPAGNIE D'AGUILAS  
32, rue des Mathurins, Paris  
Société anonyme au CAPITAL DE fr. 15.000.000  
(*Le Figaro*, 13 décembre 1898)

Messieurs les actionnaires de la Compagnie d'Aguilas sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le mardi 10 janvier 1899, à trois heures, rue des Mathurins, n° 38, à l'effet de statuer sur des propositions du conseil d'administration, ayant pour objet :

- 1° De réduire le capital social ;
- 2° D'autoriser l'augmentation du capital réduit ;
- 3° De modifier les articles 1, 2, 4, 6, 7, 10, 16, 31, 34 et 40 des statuts ;
- 4° De confirmer deux nominations d'administrateurs.

Conformément aux articles 31 et 34 des statuts, il faut, pour faire partie de l'assemblée, être propriétaire d'au moins dix actions et justifier de leur dépôt à la Société générale de crédit industriel et commercial, seize jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des chemins de fer*, 29 avril 1899)

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 18 courant, les actionnaires de la Compagnie d'Aguilas ont pu constater avec plaisir, autant par les chiffres des divers chapitres du bilan qui leur a été soumis que par ceux du compte de profits et pertes, la très bonne situation actuelle de la Compagnie.

Par les explications fournies dans le rapport du conseil d'administration sur les dernières branches d'exploitation de la Compagnie, sur la situation et les bénéfices des

entreprises similaires ou analogues, où la Compagnie a des intérêts, ils ont pu juger de l'amélioration générale des affaires, et concevoir sur l'avenir des espérances qui vraisemblablement se réaliseront.

Ils ont pu enfin remarquer, ce qui est exact, que la situation actuelle de la Société est la plus favorable dans laquelle elle s'est trouvée depuis l'intervention du compromis de 1887. Dans cette amélioration, ils ont certainement apprécié l'avantage qui est résulté des résolutions votées par l'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier, résolutions qui, on le sait, ont fait disparaître la dette envers la Compagnie d'Escombrera-Bleyberg et la dette contractée envers les créanciers chirographaires et les obligataires.

Le service des obligations est appelé à disparaître entièrement dans les comptes de 1900. Il sera, pour l'exercice actuel, réduit aux droits du fisc afférents au premier trimestre et aux intérêts payés sur ces titres jusqu'à l'époque de leur remboursement : 11 février 1899.

Il en sera de même, pour sa plus grande partie, du chapitre intérêts et escomptes dont le débit était principalement constitué par les intérêts à servir aux créanciers chirographaires et à la Compagnie d'Escombrera-Bleyberg.

Quant au service des bons hypothécaires, qui a commencé à figurer cette année au débit des profits et pertes, il comportera désormais, d'une façon régulière, l'annuité de 220.700 fr. qui lui est affectée, plus les droits du Trésor qui partiront du chiffre maximum de 12.000 fr. pour aller en s'atténuant proportionnellement au nombre des titres amortis.

Les bénéfices de l'exercice 1898, déduction faite des frais généraux, ont atteint, en chiffre rond., 2.300.000 fr.

Après acquittement des diverses autres charges sociales, ils ont été appliqués jusqu'à concurrence de 1.915.181 fr. 70 au compte d'amortissement.

Ce chiffre de bénéfices, qui n'avait encore jamais été obtenu, a pour causes, en outre d'une production satisfaisante, d'une part la hausse du plomb dont le cours moyen a été de 13 shillings par tonne supérieur à celui de l'année 1897, d'autre part l'élévation exceptionnelle du change qui, lorsqu'elle n'excède pas certaines limites, procure une économie appréciable sur les dépenses effectuées en Espagne et dont le total oscille généralement autour de 2.800.000 pesetas par an.

Actuellement, le change est de 35 points environ au-dessous de la moyenne de 1898.

Il est à souhaiter que l'amélioration du prix du plomb continue à compenser en partie l'augmentation des prix de revient qui résulte pour l'exploitation de cette baisse du change.

Ce métal est coté aujourd'hui 14 liv. st. 10 la tonne, avec une moyenne de 13 liv. st. 19 pour les trois premiers mois de 1899, contre 12 liv. st. 19 sh. 10 d., moyenne de 1898.

Quant à l'argent, il reste pour ainsi dire stationnaire, sans tendance bien définie.

Dans les bénéfices obtenus figurent pour une large part les dividendes d'actions de mines, et ce chapitre est lui-même presque exclusivement alimenté par les bénéfices de la Société de Bedar.

On sait que le marché des minerais de fer a été très soutenu pendant le cours de l'année écoulée, et, d'ailleurs, il continue à être en bonne situation, avec des prix favorables.

En outre, la Société de Bedar avait, au 31 décembre 1897, un assez gros stock de minerai qui a été réalisé en 1898 à des prix très supérieurs à celui pour lequel il avait été inscrit à l'inventaire, et cette plus-value a largement profité aux résultats de la dernière campagne.

La production de cette usine pour l'exercice en cours atteindra encore 60 à 70.000 tonnes.

Il convient, en outre, de remarquer que, dans tout le domaine minier de la Compagnie, la production, tant des propriétés que des partidos, a été très satisfaisante. Elle a été, en 1898, de 31.349 tonnes de minerai de plomb argentifère, contenant 18.562 tonnes de plomb et 25.028 kilogrammes d'argent.

La part revenant à la Compagnie, après déduction du montant des loyers prélevés en nature par les propriétaires des mines en location, a été de 20.134 tonnes de minerai, contenant 11.999 tonnes de plomb et 17.113 kilogrammes d'argent.

D'une manière générale, dans toutes les mines, le minerai continue à se présenter avec les mêmes teneurs en plomb et en argent que précédemment.

À Mazarrón, qui est le centre d'exploitation le plus important, la Compagnie poursuit dans les mines Santa Anna et Triunfo l'ouverture des étages de 410 et 440 mètres, en même temps qu'elle pousse avec autant d'activité que le permettent l'eau et l'acide carbonique, la reconnaissance, au niveau de 320 mètres, de la partie Ouest de ce groupe, incomplètement explorée jusqu'à présent.

Il a été effectué, en 1898, dans cette division, en travaux préparatoires et de reconnaissance, 335 mètres de puits, 727 mètres de cheminées et contre-puits, 2.012 mètres de traverses et 2.528 mètres de galeries.

Les mines de Pedroches ont contribué, cette année, pour la première fois, aux bénéfices de l'exploitation.

Elles n'ont, jusqu'ici, qu'une importance assez restreinte, mais leurs filons, tels qu'ils se présentent en ce moment, valent certainement la peine d'être suivis.

La situation de la Compagnie est donc, au point de vue de l'exploitation minière directe ou indirecte et par participation, très satisfaisante. Elle est également dans de bonnes conditions commerciales par suite de la hausse, ou de la fermeté des divers métaux qu'elle exploite. Au point de vue financier, l'amélioration est évidente et très sensible et deviendra certainement de jour en jour meilleure par l'extinction des dettes onéreuses, et les larges amortissements pratiqués.

Cependant, malgré ces résultats, le conseil d'administration par mesure de haute prudence n'a pas cru devoir proposer la répartition d'aucun dividende, et, après déduction des frais généraux, du service des obligations et des intérêts et escomptes, a affecté aux amortissements un montant de 1 million 915.181 fr. 70.

L'assemblée consultée après l'examen du rapport des commissaires, du rapport, du bilan et des comptes présentés par le conseil d'administration sur l'exercice 1898, les a approuvés et a décidé de porter à nouveau, au crédit du compte de profits et pertes, le solde de 2.907 fr. 62 résultant de la liquidation de cet exercice.

Elle a donné décharge pure et simple à MM. G[eorges] Béjot, T[héodore] Bénazet et F. de Laiglesia, administrateurs, à raison de l'accomplissement du mandat qu'ils exercent, en représentation de la Compagnie d'Aguilas, au sein du conseil d'administration de la Société d'exploitation des mines de fer de Bedar.

Elle a, par application de l'article 49 des statuts, réélu administrateur pour six ans, M. G[eorges] Béjot, membre sortant du conseil d'administration de la Compagnie, et nommé commissaires chargés de la vérification des comptes de l'exercice 1899, MM. le comte [Élie] Petiton et V[ictorien] Tricheux.

---

Les familles d'ingénieurs  
(L'Écho des mines et de la métallurgie, 26 octobre 1899)

[...] Les frères Potier, sortis de Saint-Étienne en 1895, fils d'un honorable universitaire habitant Saint-Étienne, et beau-frère de M. Pevrieux, gérant des briqueteries de la Richelandière, à Saint-Étienne, occupent les positions suivantes :

Émile Potier, ingénieur-chimiste aux hauts fourneaux de Chasse (Isère) ;

Jules Potier, ingénieur de la Société minière et métallurgique des Cévennes, à Flaviac (Ardèche) ;  
Xavier Potier, ingénieur aux mines d'Aguilas (province de Murcie), Espagne.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*Le Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics*, 7 avril 1900)

Les actionnaires de la Compagnie d'Aguilas, réunis le 31 mars en assemblée annuelle, ont adopté sans discussion et à l'unanimité les résolutions dont voici le texte :

1. — L'assemblée générale, conformément au rapport des commissaires, approuve le rapport, le bilan et les comptes qui lui sont présentés par le conseil d'administration pour l'exercice 1899.

En conséquence, elle décide les prélèvements légaux et statutaires une fois opérés, de fixer à 18 fr. par action le dividende de l'exercice 1899, avec un report à nouveau au crédit du compte de profits et pertes de 1900, de 98.658 fr. 33.

Un acompte sur le dividende de 6 fr. 25 ayant été mis en paiement le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le solde, soit 11 fr. 75, sera payable à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain, à raison de 11 fr. 28 nets pour les actions nominatives et de 11 fr. 04 nets pour les actions au porteur.

II. — L'assemblée générale donne décharge pure et simple à MM. G[eorges] Béjot, Th[éodore] Bénazet et F[rancisco] de Laiglesia, administrateurs, en raison de l'accomplissement du mandat qu'ils exercent au sein du conseil d'administration de la Société d'exploitation des mines de fer de Bedar, en représentation de la Compagnie d'Aguilas.

III. — L'assemblée générale, par application de l'article 19 des statuts, réélit administrateur pour six ans. M. Th[éodore] Bénazet, membre sortant du conseil d'administration de la Compagnie.

IV. — L'assemblée générale, en exécution de l'article 30 des statuts, nomme commissaires chargés de la vérification des comptes de l'exercice 1900, MM. le comte [Élie] Petiton et V[ictorien] Tricheux. Elle fixe à 1.500 fr. l'allocation accordée à chacun d'eux à raison de l'accomplissement de son mandat.

---

*Annuaire de la Compagnie des agents de change* 1903, p. 1945 :  
Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. G. Béjot, pdt ; Th. Bénazet, vice-président ; E. Béjot, A. Chabert, Francisco de Laiglesia, de Lannoy.  
Commissaire des comptes : comte Petiton, Tricheux.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Paris-Capital*, 29 avril 1903)

Les résultats du dernier exercice de la Compagnie d'Aguilas sont moins que satisfaisants ; cet exercice a été affecté tout à la fois par la baisse du plomb et de l'argent : la légère amélioration du change espagnol a été, elle aussi, défavorable à l'exercice 1902 ; on sait, en effet, que si la diminution du change est favorable à d'autres compagnies comme les chemins de fer, elle est au contraire peu favorable aux actionnaires et à la Société d'Aguilas qui exporte ses minerais au dehors et est payée en

francs, alors que les frais de son exploitation sont payés, en majeure partie, en monnaie du pays.

Les bénéfices d'exploitation ont suivi le recul suivant :

en 1900	1.780.898 03
en 1901	904.391 78
en 1902	366.007 15

Les dividendes d'actions des mines qui étaient de 319.938 25 en 1901 sont descendus à 202.208 en 1902. Cette diminution est causée par la baisse des valeurs dont se compose le portefeuille : cette baisse a la même cause que celle de l'Aguilas : la dépréciation du prix du plomb et de l'argent.

Le solde créditeur du compte profits et pertes se chiffre par 207.177 81. En ajoutant cette somme au montant du compte de prévoyance qui est de 270.000, le conseil d'administration aurait pu distribuer un dividende aux actionnaires.

Nous croyons savoir que le conseil d'administration est d'avis de ne proposer aucune répartition. Il pense, avec raison, suivant nous, qu'ayant à faire de grosses dépenses pour la mise en valeur du nouveau groupe d'Azuaga, il est indispensable de ne pas diminuer les disponibilités espèces de la Compagnie. Il proposera donc à la prochaine assemblée de reporter à nouveau sur l'exercice 1903 le solde créditeur du compte de profits et pertes au 31 décembre 1902.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(La Cote de la Bourse et de la banque, 1<sup>er</sup> mai 1903)

Les résultats de l'exercice 1902, clos le 31 décembre 1902, de la Compagnie d'Aguilas, dont il a été rendu compte à l'assemblée générale annuelle du 30 avril, tenue sous la présidence de M. G. Bejot, ont été inférieurs à ceux des années précédentes.

Cette diminution provient de la baisse des prix du plomb et de l'argent à laquelle est venue se joindre le fléchissement de la production de Mazaron et l'augmentation du prix de revient. D'autre part, la baisse du change espagnol, quoique légère, a eu également son influence sur les résultats du dernier exercice. Sur le plomb, la baisse moyenne, par comparaison avec 1901, n'a pas été moindre de £ 1.8.3, soit environ 35 francs aux 1.000 kg ; sur l'argent, elle s'est chiffrée par 3 d. 1/2 l'once anglaise, correspondant à près de 11 fr. 50 par kg, et quant au change, qui s'était tenu en 1901 au taux moyen de 138 pes. 36 pour 100 francs, il a été de 135 pes. 69.

L'exercice écoulé s'est soldé par un bénéfice net de 205.992 69 contre 965.508 79. La diminution de ces bénéfices provient, comme on a pu le voir dans notre numéro du 17 avril, lors de l'examen des comptes, de la progression des charges, qui sont passées de 258.921 25 à 362.222 56, alors que les produits ont fléchi de 1.225.330 03 à 568.215 15.

Aucun dividende n'a pu être fixé à l'assemblée d'hier et, sur la proposition du conseil, le solde des bénéfices disponibles atteignant 207.177 81, a été reporté à nouveau.

Dans son rapport, le conseil d'administration a bien fait observer que le solde des bénéfices, joint aux 270.000 francs du « fonds de prévoyance », auraient permis, sans doute, la distribution d'un dividende.

Mais pour étudier, même partiellement, le groupe d'Azuaga, la société a à remplir un programme de recherches qui, pendant un temps assez long, exigera de fortes dépenses. Dans ces conditions, prélever sur ses disponibilités les fonds nécessaires pour

une répartition de bénéfices, si modique fût-elle, aurait été exposer la société à manquer, à un moment donné, des ressources indispensables à l'exécution de travaux qui s'imposent.

Au cours de l'exercice écoulé, la production a été inférieure à ce qu'elle était l'année précédente. Toutefois, la part de minerai de la société a été presque identique à celle de l'exercice 1901 et ceci est dû à ce fait que les mines dont la société est propriétaire ou pour lesquelles elle a payé un tribut modéré, ont, cette année, contribué à la production dans une plus grande proportion que l'année dernière. D'autre part, grâce à un appoint fourni par l'Almagrera, dont les minerais sont très riches en argent, et par Azuaga, où ils ont une haute teneur en plomb, les tonnages pour ces deux métaux dépassent quelque peu ceux de 1901 comme on le verra ci-dessous :

	Production	Part de la Compagnie		
	Minerai	Minerai	Plomb	Argent
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	kg.
1901	23 885	15.955	8.988	12.707
1902	22.769	15.927	9.225	13.098
Différences	— 1.117	— 28	+ 237	+ 391

Nous avons mentionné ci-dessus la continuation du fléchissement de la production de Mazarrón, et l'augmentation de son prix de revient, conséquence inévitable de la moindre métallisation des filons de ce groupe et de la profondeur croissante d'une grande partie de ses travaux. Cette diminution de la production de Mazarrón doit être envisagée comme devant aller encore en s'accroissant.

Les gîtes de cette mine ne sont cependant pas épuisés, mais les quantités de minerai exploitable qui restaient dans les hauteurs sont de plus en plus réduites, et, d'un autre côté, les recherches en profondeur n'ont rencontré jusqu'ici que des métallisations insuffisantes pour remplacer tout ce qui était extrait des étages supérieurs.

Quant à ce que réserve le niveau de 600 mètres, il est impossible d'en rien savoir aujourd'hui, puisque le fonçage du puits Santa Anna jusqu'à cette cote ne sera pas achevé avant plusieurs mois encore.

C'est pour cette raison que le conseil doit multiplier ses efforts pour connaître le plus tôt possible la valeur des mines d'Azuaga, ou, pour mieux dire de celles d'entre elles que l'on pourra explorer les premières.

Dès le début de 1899, le conseil s'est préoccupé d'assurer à la Compagnie de nouveaux champs d'exploitation. Mazarrón ne donnait pas encore de signes de faiblesse. Mais si l'on considérait l'énorme quantité de minerai qui en avait déjà été retirée, et la grande profondeur à laquelle les travaux s'y trouvaient, la prudence commandait de pourvoir autant que possible à l'avenir.

À ce moment, la société commença à acquérir à Azuaga, tant en propriété qu'à partido, des concessions que de nombreux affleurements et le voisinage des mines prospères avaient signalées à son attention. Depuis lors, le conseil n'a cessé d'apporter tous ses soins au développement et aux installations de ce domaine, qui continue d'ailleurs à paraître justifier les dépenses faites. Il a été en core agrandi, l'an dernier, en acquérant d'importants partidos à des conditions très favorables, et il embrasse aujourd'hui une étendue de 327 hectares en propriété, et de 586 hectares en partido.

Pour son exploitation, bien que l'on ne puisse fournir de date exacte, le président du conseil a cru devoir faire remarquer que ce n'était qu'après une étude approfondie qu'il avait été fait des dépenses qui atteignent presque 1 million. Le conseil espère toutefois

exploiter Azuaga avant la fin de l'année. Son étendue est considérable (800 hectares); la redevance payée au propriétaire n'est que de 6 %, alors que pour Mazarrón elle est de 50 %.

Quant à la teneur du minerai, elle est de 78 à 81 %. C'est de la galène presque pure ne contenant que peu d'argent.

Le compte de profits et pertes de 1902 a eu à supporter une charge de près de 100.000 fr. du fait de la dépréciation des valeurs composant le portefeuille de valeurs minières.

À ce sujet, on remarquera que les intérêts de l'Aguilas en Almagrera, tant comme propriétaire et partidario que comme porteur de valeur de mines, sont subordonnés aux résultats de l'entreprise générale d'épuisement de cette sierra. Malheureusement les concessionnaires, faute de capitaux suffisants, n'ont pu abaisser le niveau des eaux, et il est resté impossible de travailler utilement la plupart des mines de cette région.

Cependant, à la fin de mars dernier, les bases d'une nouvelle convention ont été jetées entre les mineurs et MM. Brandt et Brandau. Si ces accords deviennent définitifs, ils doivent permettre à ces derniers de se procurer les ressources dont ils ont besoin pour assécher un troisième étage de 80 mètres. Mais il faudrait compter encore sur un long délai avant que ce travail fût terminé, et que par suite la société puisse établir une exploitation en profondeur.

Au quatrième étage de Pedroches, la minéralisation du filon, à l'est, n'a pas été satisfaisante, tandis qu'à l'ouest, elle s'est présentée avec des épaisseurs qui ont décidé à descendre de suite 30 mètres plus bas, travail commencé il y a peu de temps.

Notons d'autre part que, d'après le conseil d'administration, le tonnage produit par les mines de fer de la Société de Bedar ne s'est pas très sensiblement écarté, cette année, de celui de 1901. Toutefois, pas plus que l'an dernier, le conseil ne donne aucun chiffre relatif à cette affaire. Toute l'exploitation y est, a-t-il dit, souterraine, ce qui augmente nécessairement le prix de revient ; néanmoins, ce dernier exercice n'aurait pas laissé que d'être encore passablement rémunérateur.

M. A. Chabert, administrateur sortant, a été réélu.

---

#### Aguilas

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 18 avril 1904)*

La nouvelle de la réduction probable du capital se confirme. Il ne s'agit d'ailleurs, là, que d'une passation d'écritures devant permettre de compléter le travail d'amortissement des immobilisations que les précédentes réductions du capital n'ont pas entièrement parachevées. Dégagée de la préoccupation d'amortir sur les bénéfiques les chapitres de l'actif dont la valeur ne s'est pas maintenue intacte, la Société retrouvera la pleine disposition de ses profits annuels. Car il serait injuste de croire que la Compagnie d'Aguilas ne réalise pas de bénéfiques. En 1902, elle avait gagné net 207.177 francs qui ont été reportés à nouveau. En 1903, elle a gagné 405.276 francs et l'on pense qu'elle pourra, en faisant bloc des bénéfiques de 1902 et de 1903, distribuer un dividende de 9 francs et rembourser par anticipation les bons hypothécaires venant à l'échéance de 1908.

La réduction du capital se ferait par la réduction de la valeur des actions de 250 à 125 francs, ce qui représenterait une réduction de 7 millions 500.000 francs correspondante à des amortissements d'égale somme.

---

## 1904 : TROISIÈME RÉDUCTION DU CAPITAL, DE 15 à 7,5 MF

Compagnie d'Aguilas  
(*Le Journal des chemins de fer, des mines et des travaux publics*, 14 mai 1904)

Les actionnaires de la Compagnie d'Aguilas, réunis le 10 mai en assemblée ordinaire, ont approuvé, conformément aux propositions du conseil d'administration, les comptes qui leur étaient soumis.

Les bénéfices acquis au 31 décembre 1903, se montant à 672.454 fr. 69, ont été reportés sur l'exercice 1904.

MM. Edmond Béjot<sup>10</sup>, F. de Laiglesia et [Émile] de Lannoy, administrateurs sortants, ont été réélus.

M. le comte [Élie] Petiton et [Victorien] Tricheux ont été nommés commissaires pour 1904.

Réunis en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont voté la réduction de moitié du capital social, le nombre des actions restant fixé à 60.000.

Par suite, les bénéfices ci-dessus, ramenés après certains prélèvements à 543.000 fr., seront distribués aux actionnaires aussitôt après que les formalités nécessitées par la réduction du capital, auront été remplies et ce à raison de 9 fr. par action, impôts à déduire.

---

Compagnie d'Aguilas  
Réduction du capital  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 7 juin 1904)

Les actionnaires de cette Compagnie, réunis en assemblée extraordinaire le 10 mai 1904, ont voté la réduction du capital social de 15.000.000 de francs à 7.500.000 francs. Cette réduction s'opérera par l'abaissement du taux nominal des actions de 250 fr. à 125 fr. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. — *Le Droit*, 20 mai 1904.

---

INGÉNIEURS  
NOMINATIONS  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 janvier 1905)

M. H. de Francileu (E. M. E. [École des mines de Saint-Étienne], 1879), vient de s'installer à Aguilas, au centre de cette partie richement minéralisée de la province de Murcie.

---

<sup>10</sup> Edmond Béjot : fils de Georges Béjot et son collaborateur à la Société centrale des chasseurs. Marié à une fille du général d'Haudicourt de Tartigny. Conseiller général progressiste libéral de Brouvelieures (Vosges). Témoin en 1906 au mariage de la fille de Jules Méline, sénateur des Vosges. Décédé prématurément en novembre 1912. Sa petite-fille épousera Louis de Saporta, administrateur des Forêts et scieries de Biênhoà, en Indochine.

Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 13 avril 1905)

L'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 8 avril, ne pouvant être tenue par suite de l'insuffisance des actions déposées dans les délais statutaires, les actionnaires sont convoqués à nouveau pour le samedi 15 avril 1905. Il résulte des comptes qui seront soumis à l'assemblée, que les bénéfices nets de l'exercice écoulé se sont élevés à la somme de 592.725 fr., contre 465.277 fr. pour l'année précédente.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
Société anonyme au capital de 7.500.000 francs<sup>11</sup>  
SIÈGE SOCIAL : À PARIS, 32, RUE DES MATHURINS  
Assemblée général ordinaire du 6 avril 1906  
(*Le Recueil des assemblées générales*, 10 mai 1906)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G[eorges] Béjot, président ; T[héodore] Bénazet, vice-président ; E[dmond] Béjot, A[ibert] Chabert, F[rancisco] de Laiglesia, É[mile] de Lannoy.  
Commissaires : MM. le comte [Élie] Petiton et V[ictorien] Tricheux.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

En venant vous soumettre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre dernier, nous avons la satisfaction de pouvoir vous dire que notre production totale de minerais de plomb argentifère, pendant cet exercice, a égalé celle de 1904, et l'a même dépassée, pour la part revenant à notre Compagnie.

Elle s'est élevée, en effet, au chiffre de 22.182 tonnes, dont, pour notre, part, 16.504 tonnes avec un contenu de 9.978 tonnes de plomb, et de 14.516 kilogrammes d'argent contre 16.003 tonnes en 1904 contenant 9.3900 tonnes de plomb et 13.745 kilogrammes d'argent.

Quoique la production de Mazarrón représente encore 80 % de ce tonnage, nous devons vous signaler qu'elle a subi une certaine diminution par rapport à 1904. Par contre, ainsi que nous vous l'avions annoncé dans notre précédente réunion, le groupe

---

<sup>11</sup> Divisé en 60.000 actions de 125 francs, libérées et au porteur.

La Compagnie a été constituée en 1881 au capital de 30 millions, représenté par 60.000 actions de 500 francs.

En 1888, le capital a été réduit à 15 millions par réduction de moitié du nombre des actions. En 1899, il a été réduit à 7.500.000 francs par la réduction du capital nominal des 30.000 actions de 500 à 250 francs, puis reporté à 15 millions par l'émission de 30.000 actions nouvelles de 250 francs.

Enfin, en 1904, le capital a été fixé au chiffre actuel par la réduction à 125 francs du nominal des actions.

Les 3 millions de bons hypothécaires de 100 fr. 4 % au porteur ont été émis en 1898 pour rembourser à la Compagnie d'Escombrera-Bleyberg le solde restant dû sur l'acquisition du domaine minier cédé par cette Compagnie. Ces bons sont remboursables de 1899 à 1913 ou par anticipation. Au 31 décembre 1905, il ne reste que pour 592.500 francs de bons à amortir.

Les actions et les bons hypothécaires sont inscrits à la Cote officielle. Les actions se négocient au comptant et à terme ; les bons au comptant seulement.

Cours du 30 avril 1906 :

Actions 108 francs

Bons hypothécaires 100 francs

d'Azuaga a commencé à entrer dans la période d'exploitation, et ce sont ces produits qui sont venus rétablir l'équilibre rompu du côté de Mazarrón <sup>12</sup>.

L'année 1905 a été marquée par la hausse de tous les métaux.

Pour le plomb et l'argent, cette hausse n'a guère été intéressante que depuis le mois de novembre, mais sa moyenne a néanmoins atteint environ 41 fr. 50 par tonne de plomb et 5 francs par kilogramme d'argent.

Aussi, malgré la détente du change espagnol, qui, vous le savez, se traduit pour nous par la progression presque mathématique des prix de revient, nos bénéfices d'exploitation sont-ils passés de 703.751 fr. 22 en 1904 à 1.119.412 fr. 51 en 1905.

Ce résultat est d'autant plus satisfaisant qu'il faut tenir compte de ce que, suivant la règle dont nous ne devons point nous départir, notre exploitation a été débitée de la totalité de la somme que nous avons, au cours de l'exercice, consacrée aux recherches et installations nouvelles dans l'ensemble du domaine de la Compagnie <sup>13</sup>.

Les travaux exécutés aux mines de Mazarrón n'ont apporté aucun changement à la situation que nous vous avons précédemment exposée.

La majeure partie de la production continue à être fournie par les étages supérieurs.

Quant aux minéralisations rencontrées dans les niveaux profonds, bien qu'elles n'aient pas une puissance et un développement suffisants pour assurer le remplacement des quantités actuellement extraites des hauteurs, elles comportent cependant la poursuite des recherches que nous effectuons en dessous de la cote de 500 mètres. Nous devons donc persévérer dans l'exécution du programme que nous nous sommes tracé et que nous vous avons déjà soumis.

Nous ne quitterons pas ce groupe sans ajouter que, grâce au prix élevé du zinc, nous avons pu y faire, cette année, une petite exploitation de blende qui a donné 1.754 tonnes, d'une valeur totale de 241.460 pesetas.

En Sierra Almagrera, les galeries destinées à saigner les filons aquifères à 225 mètres au-dessous du niveau de la mer, devaient, d'après les calculs les mieux établis, recouper le plus rapproché d'entre eux, au commencement de septembre 1905. Malheureusement, ces prévisions ne se sont pas réalisées et c'est seulement le 15 mars écoulé que les premières eaux ont été rencontrées, ce qui n'autorise guère à compter avant une année encore sur un épuisement suffisant pour la reprise normale des exploitations dans cette région.

Cette situation a très défavorablement influencé le marché des valeurs minières de la Sierra, ce qui a eu pour conséquence une dépréciation notable d'une partie de notre portefeuille.

Nous sommes d'ailleurs tout préparés pour reprendre nos travaux d'aménagement aux mines Gloria et San Luis Gonzaga dès que la baisse des eaux nous permettra de disposer d'une hauteur convenable à cet effet.

À Azuaga, le développement pris par l'exploitation de notre mine Joaquina nous a conduits à la doter d'une machine d'extraction de 100 HP qui vient d'être mise en marche ces jours derniers.

Nous continuons, en même temps, à poursuivre aussi vigoureusement que possible nos travaux de reconnaissance dans plusieurs autres concessions de ce district, ainsi que dans notre nouveau domaine de la Carolina où nous avons obtenu récemment le *partido* d'un groupe de mines qui nous paraît, avoir un avenir intéressant.

---

<sup>12</sup> Il ne faut pas attendre du nouveau groupe d'Azuaga une production aussi importante que celle de Mazarrón.

La production de la mine unique d'Azuaga est actuellement de 500 tonnes de minerai par mois. Peut être atteindra-t-elle plus tard 6 ou 700 tonnes et trouvera-t-on d'autres mines à mettre en exploitation dans le domaine.

<sup>13</sup> Les dépenses ainsi payées par l'exploitation en 1905 pour travaux de reconnaissance et frais de premier établissement, se sont élevées à 400.000 francs.

Nous avons tout lieu d'espérer que lors de notre prochaine réunion, nous aurons acquis déjà, dans ces deux divisions, quelques résultats satisfaisants dont nous pourrions vous entretenir.

Le rapport de vos commissaires mis à votre disposition dans le délai fixé par la loi, et dont vous allez entendre lecture, établit la comparaison entre les différents postes du bilan et du compte de Profits et pertes de 1905 et ceux de 1904.

Nous tenons, néanmoins, à vous présenter quelques observations sur certains de ces articles.

Au bilan, par suite de la résolution votée par votre dernière assemblée générale, le montant de la dette hypothécaire de la Compagnie se trouve réduit d'un million de francs. Toutefois, le compte d'amortissement n'a pu bénéficier de la totalité de cette somme, car vous vous rappelez que nous avons dû le parfaire, en demandant une contribution de 165.000 francs à notre fonds de roulement. C'est ce qui explique que l'augmentation dudit compte est seulement de 835.000 francs par rapport à 1904.

Il convient, d'ailleurs, d'observer que le prélèvement effectué sur nos disponibilités n'a eu aucune répercussion fâcheuse sur notre situation puisque l'ensemble des trois chapitres : Magasins, Caisses, Banques et Reports et Débiteurs divers, qui était, à fin 1904, de 2.068.875 fr. 32, atteignait un total de 2.124.659 fr. 16, au 31. décembre 1905.

À cette occasion, nous devons vous confirmer que les Débiteurs divers ne renferment aucun compte douteux.

Le chiffre pour lequel est inscrit le portefeuille minier présente, par comparaison avec celui du précédent bilan, un écart de 58.602 francs, résultant de la baisse subie, pour le motif que nous vous avons signalé plus haut, par les valeurs dont il se compose.

Le soin constant que nous apportons à assurer la parfaite sincérité du solde du compte de Profits et pertes nous impose l'obligation de toujours inventorier nos titres en portefeuille d'après leur cours au moment de la clôture des écritures.

Nous avons eu à supporter ainsi, depuis plusieurs années, la dépréciation des actions des sociétés minières de l'Almagrera, dont la valeur est intimement liée au sort de l'épuisement de cette sierra. Mais, pour cette raison même, on peut admettre, sans imprudence, croyons-nous, que si l'épuisement devient réellement effectif, il se produira une reprise qui nous procurerait un certain avantage.

Le débit du compte Profits et pertes s'est trouvé allégé, pour 32.803 fr. 78, de l'économie réalisée depuis le 1<sup>er</sup> mai dernier sur le service des Bons hypothécaires, dont 10.000 ont été mis en remboursement à cette date.

Par contre, vous y voyez figurer la moins-value du portefeuille minier, qui est entièrement indépendante de nos résultats d'exploitation, et qu'il convenait donc de ne pas leur imputer pour n'en point fausser l'expression.

Vous remarquerez enfin que les dividendes d'actions de mines sont inscrits au crédit du compte Profits et pertes pour la moitié seulement de la somme qu'ils avaient fournie en 1904.

C'est qu'en effet, la Société des mines de fer de Bedar a vu diminuer très notablement ses bénéfices pendant l'exercice écoulé.

La cause en est, d'une part, l'augmentation sensible du prix de revient de ses minerais ; d'autre part, la nécessité où elle s'est trouvée d'exécuter de coûteux ouvrages de défense contre les eaux qui envahissaient un de ses plus intéressants travaux de reconnaissance.

Nous avons maintenant à vous soumettre nos propositions de répartition de 920.225 fr. 24 par lesquels se solde, en crédit, le compte de Profits et pertes de l'exercice 1905.

Pour les établir, nous nous sommes préoccupés, avant tout, de concilier nos engagements antérieurs envers vous, au sujet de la distribution d'un dividende, avec les déclarations faites dans notre précédent rapport concernant l'amortissement aussi

rapide que possible de la dette de la Compagnie, déclarations que vous avez approuvées par un vote pour ainsi dire unanime.

Si l'on avait consacré seulement au dividende une somme de 375.000 francs, soit 5 % du capital, en réservant la majeure partie des bénéfices de l'exercice pour le remboursement des bons hypothécaires, on aurait pu, dès cette année, éteindre presque entièrement la dette sociale.

Mais c'eût été, à notre avis, ne pas tenir un compte suffisant du sacrifice que vous vous êtes imposé l'an dernier. Aussi, nous a-t-il paru plus équitable d'attribuer, au contraire, la plus grosse part des bénéfices au dividende en le fixant à 8 francs par action, ce qui, déduction faite des divers prélèvements statutaires, permet cependant de réduire à 300.000 francs le total de la dette et de voir se rapprocher encore le moment où nous on serons définitivement libérés.

Dans ces conditions, voici le détail de la répartition que nous présentons à vos suffrages.

Solde créditeur du compte de Profits et pertes au 31 décembre 1905	920.225 24
5 % au fonds de Réserve légale sur les bénéfices de l'exercice 1905	45.915 24
5 % aux actions sur le montant de leur capital, soit 0 fr. 25 par titre	375.000 00
Tantième du conseil sur la somme nette laissée par les deux prélèvements ci-dessus	49.331 00
40 % aux actions pour complément de dividende, soit 1 fr. 75 par titre	105.000 00
Affectation au remboursement de bons hypothécaires	292.500 00
Report à nouveau sur 1906	51.879 00
Total égal	<u>920.225 24</u>

Le dividende de 8 francs serait mis en paiement à dater du 5 mai prochain.

#### Conseil d'administration. — Commissaires

Nous vous demanderons, comme d'usage, de donner décharge, à raison de l'accomplissement de leurs fonctions, à ceux de vos administrateurs qui vous représentent au conseil de la Société d'exploitation des mines de fer de Bedar.

Les pouvoirs de notre vice-président, M. Théodore Bénazet, viennent à expiration cette année. Nous vous proposerons de lui renouveler son mandat pour six ans, conformément à l'article 19 des statuts sociaux.

Vous aurez enfin à procéder à la nomination de vos commissaires des comptes pour l'exercice en cours, et nous vous rappelons que MM. le comte [Élie] Petiton et Victorien Tricheux, commissaires sortants, sont rééligibles.

#### RAPPORT DES COMMISSAIRES

Messieurs,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier par délibération de votre assemblée générale du 15 avril 1905, en exécution de la loi et de vos statuts.

Comme nous le faisons chaque année depuis fort longtemps, car l'un de nous est dans l'accomplissement de son vingt-quatrième mandat annuel, nous allons passer en revue les principaux chapitres du bilan qui vous est présenté par votre conseil d'administration pour l'exercice 1905 :

## À L'ACTIF

Nous voyons figurer :

Le Domaine minier pour la même valeur que celle portée au précédent bilan, soit fr. 8.659.967 05

Les Fonderies, immeubles et chemins de fer pour 75.018 52  
en diminution de 34 351 fr. 78 sur le précédent exercice, par suite de réalisations et de moins-value résultant de circonstances locales.

L'actif immobilier se trouve ainsi porté à 8.735.630 17

Mais il convient d'en déduire le solde du Compte d'amortissement au 31 décembre 1905, qui s'est augmenté de 835.000 francs, en conformité de la décision que vous avez prise dans votre assemblée du 15 avril 1905, ci 1 604.318 00

ce qui ramène la valeur de votre actif immobilier à 7.131.318 11

Le matériel et le mobilier en service se chiffrent par 141.980 05  
somme inférieure de 21.620 fr. 19 à celle du dernier exercice par suite de fluctuations courantes.

Le Portefeuille de valeurs minières à 204.402 25  
présente un affaiblissement de 58.002 francs, provenant de la dépréciation des cours sur le marché de ces valeurs en Espagne.

Le Matériel, les marchandises et les minerais en magasin pour leur estimation de fr. 302.250 85

accusent une augmentation, d'après inventaire, de 31.980 fr. 66.

Les comptes Caisses, banques et reports se présentent avec une réduction de 39.202 fr. 56

sur le précédent exercice, pour une somme globale de 898 485 10

Les Débiteurs divers, réunis au compte d'Impôts sur actions, se traduisent par une augmentation de 105.830 fr. 19 en fr. 991.648 08

## AU PASSIF

Nous relevons:

Le capital actions fr. 7.500.000 00

Les Bons hypothécaires réduits à 592.500 00

par l'amortissement de un million de francs opéré au cours de l'exercice et provenant :

Pour 565.000 francs, des bénéfices de l'exercice 1904 565.000 00

Pour 270.000 francs, du fonds de prévoyance 270.000 00

Et pour 105.000 francs, des prélèvements effectués sur le fonds déroulement 165.000 00

1.000.000 00

Le Fonds de réserve légale s'élevant à 371.700 40

s'est accru de 29.036 fr. 24, suivant les bénéfices de l'exercice 1904.

Les Effets à payer et Crédeurs divers accusent ensemble une augmentation de 24.881 60

Les Comptes d'ordre, compensés, se balancent comme l'indique le Bilan, par un crédit de 60.277 27

## PROFITS ET PERTES

Le débit se compose de :

Frais généraux 133.941 23

avec une différence de 1.412 fr. 81 sur ceux du précédent exercice.

Abonnement au timbre, sans variation, à 22.500 00

Service des bons hypothécaires 41.832 09  
diminué de 32.503 fr. 78, tant sur les intérêts que sur l'abonnement au timbre, les droits de transmission et impôts sur le revenu, au moyen de l'amortissement de un million de francs que nous avons ci-dessus analysé.

Portefeuille de valeurs minières 58.602 00

formant la diminution subie sur ces valeurs, et dont nous vous avons parlé plus haut.

Le crédit comprend :

Le solde de l'exercice au 31 décembre 1904 1.920 48

Les bénéfices de l'exploitation qui s'élèvent, déduction l'aile des travaux de reconnaissance et frais de premier établissement exécutés principalement aux mines d'Azagua et de la Carolina, à 1.119.412 51

Ce chiffre, provenant en majeure partie des groupes de Mazarrón et d'Azuaga est supérieur de 415.661 fr. 29 à celui de 1904, tout en tenant compte de la diminution du change qui s'est fait sentir dans une certaine mesure sur vos avantages précédents.

Vos Dividendes d'actions de mines n'ont produit que 55.767 57

contre 118.037 fr. 83 l'année précédente, soit un écart de 62.870 26

Le compte de Profits et pertes au 31 décembre 1905 ressort créditeur de 920.225 24

Sur cette somme diminuée de 1.920 fr. 48 formant le solde de l'année précédente, il y a lieu de prélever 5 % pour être affectés à la réserve légale, soit 45.915 24

Reste disponible 874.310 00

Votre conseil d'administration vous propose de répartir ce reliquat dans l'ordre statutaire de la manière suivante :

5 % aux actions sur leur valeur nominale, soit à raison de 6 fr. 25 par action  
375.000 00

Sur le restant, soit 499.310 00

il serait attribué 10 % au conseil d'administration 49.931 00

Sur l'excédent, soit 449.379 00

il serait distribué 1,40 % aux actions à raison de 175 fr. par titre, soit 105.000 00

ce qui porterait le dividende à fr. 8 00

par action, et à 6,40 % de la valeur nominale de chacune d'elles,

Enfin, le surplus, soit 344.379 00

serait employé à concurrence de 292.500 00

au remboursement de 2.925 bons hypothécaires, et le solde se montant à 51.879 00

reporté à nouveau sur l'exercice 1906

Nous sommes d'avis, Messieurs, que cette façon de procéder réunissant les conditions de prudence et d'équité que vous devez souhaiter, est de nature à vous donner pleine satisfaction.

Nous vous proposons, en conséquence, d'approuver le mode de répartition, ainsi que les comptes et le bilan de l'exercice 1905, qui vous sont soumis par votre conseil d'administration.

Paris, le 3 mars 1906.

Les commissaires,  
Comte PETITON, V. RICHEUX.

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1905

ACTIF	
Domaine minier en propriété et en location	8.059.967 65

Fonderies, immeubles et chemin de fer	75.608 52
Ensemble	8.735.036 17
À déduire :	
Solde du compte d'amortissement au 31 déc. 1905	1.604.318 06
Reste	7.131.318 11
Matériel et mobilier en service	141.980 05
Portefeuille de valeurs minières	204.402 25
Matériel, marchandises et minerai en magasin	302.250 85
Caisses, banques et reports	898.485 10
Débiteurs divers	923.923 21
Actionnaires (comptes d'impôts)	67.724 87
Total	<u>9.670.085 04</u>
PASSIF	
Capital actions	7.500.000 00
Bons hypothécaires :	
Emprunt du 1 <sup>o</sup> mai 1898 :                    3.000 000 00	
À déduire :	
Bons amortis au 31 déc. 1905 :            2.407.500 00	592.500 00
Fonds de réserve	371.700 40
Effets à payer	2.170 00
Créditeurs divers	223.206 13
Comptes d'ordre	60.277 27
Profits et pertes	920.225 24
Total	<u>9.670 085 04</u>

### COMPTES DE PROFITS ET PERTES

DOIT	
Frais généraux	133.941 23
Abonnement au timbre (actions)	22.500 00
Service des bons hypothécaires	41.832 09
Portefeuille de valeurs minières	58.002 00
AVOIR	
Solde créditeur au 31 décembre 1905	920 225 21
Total	1.177.100 50

Solde reporté de l'exercice 1904	1.920 48
Bénéfices de l'exploitation	1.119.412 51
Dividendes d'actions de mines	55.767 57
Total	<u>1.177.100 50</u>

Avant le vote des résolutions, le président a prononcé l'allocution suivante :

Vous voyez, Messieurs, que nous avons tout lieu d'être satisfaits des résultats de l'année 1905, comparativement à ceux de 1904. Vous avez pu vous rendre compte, par la lecture des rapports, que votre conseil ne se départit pas un instant des habitudes de prudence qui ont toujours été sa règle de conduite.

Nous avons amorti intégralement nos dépenses, les travaux de reconnaissances et de recherches dans les nouvelles mines, que nous voulons mettre en valeur, et nous les avons portés au compte d'exploitation. Nous ne créons donc pas de compte de premier établissement et nous cherchons, en un mot, à administrer avec la plus grande prudence, afin de conserver toutes nos forces pour faire face à un aléa, s'il s'en présentait.

Un de ces aléas qui peut se présenter, c'est l'abaissement du change espagnol qui est pour nous une question douteuse qui nous préoccupe à juste titre. Cependant, il faut l'envisager avec calme.

La situation est la suivante : il y a un intérêt étranger qui est celui des compagnies de chemin de fer à l'abaissement du change. Toutes les compagnies de chemins de fer espagnols ont été créées à l'étranger, avec des capitaux étrangers et naturellement, ces compagnies sont très désireuses de voir baisser le change, puisqu'elles sont obligées de payer leur coupon en or, alors que, par contre, elles touchent leurs recettes en pesetas. Elles ont donc usé de tous les moyens pour obtenir l'abaissement du change.

D'un autre côté, il y a l'intérêt espagnol, un intérêt indigène. Les producteurs de minerais, de vins, de fruits, etc., ont intérêt à ce que le change n'arrive pas brusquement au pair et ne vienne pas jeter des perturbations dans leurs transactions puisqu'ils sont habitués à toucher la valeur de leurs produits en or.

Le gouvernement espagnol se trouve placé entre l'intérêt indigène et l'intérêt étranger, celui des compagnies. Je ne crois pas que le change arrive si brusquement au pair comme on le craint et comme on le dit.

C'est donc une grave question, à notre point de vue, mais je ne crois pas, personnellement, que nous devions nous en préoccuper outre mesure.

Nous avons amorti toutes nos dépenses si bien que nous sommes armés pour faire face à tout événement. De plus, parmi les éléments favorables, il en est un que je crois devoir vous signaler, c'est la hausse du plomb qui, nous l'espérons, se maintiendra au prix actuel.

L'an dernier, en effet, la moyenne du prix de vente était de 13 liv. st. 3/4 ; la hausse s'est produite à partir de novembre dernier et, aujourd'hui, le prix moyen est de 16 livres sterling, soit une augmentation de 2 liv. st. 1/4. Nous espérons que le plomb se maintiendra à ce cours.

## Résolutions

1. L'assemblée générale, conformément au rapport des commissaires, approuve sans réserve le rapport, le bilan et les comptes qui lui sont présentés, pour l'exercice 1905, par le conseil d'administration, auquel elle donne *quibus* de sa gestion au 31 décembre 1905.

En conséquence elle décide :

1° D'arrêter à 920.225 fr. 24 le solde créditeur du compte de Profits et pertes au 31 décembre 1905 et les prélèvements légal et statutaire une fois opérés ;

2° De fixer à 8 francs, par action, le dividende de l'exercice 1905, qui sera payable à dater du 5 mai prochain, sous déduction des impôts ;

3° D'affecter une somme de 292.500 francs au remboursement de bons hypothécaires de la compagnie ;

4° De reporter à nouveau sur 1906, le solde bénéficiaire de 51.879 francs, résultant de la liquidation de l'exercice 1905.

2. L'assemblée générale donne, en tant que de besoin, décharge pure et simple à MM. G[eorges] Béjot, Th[éodore] Bénazet et F[rancisco] de Laiglesia, administrateurs, en raison de l'accomplissement du mandat qu'ils exercent au sein du conseil d'administration de la Société d'exploitation des mines de fer de Bedar, par représentation de la Compagnie d'Aguilas.

3. L'assemblée générale, par application de l'article 19 des statuts, réélit administrateur pour six ans, M. Théodore Bénazet, membre sortant du conseil d'administration.

4. L'assemblée générale, en exécution de l'article 30 des statuts, nomme commissaires chargés de la vérification des comptes de l'exercice 1900, avec la même allocation que précédemment, MM. le comte [Élie] Petiton et V[ictorien] Tricheux.

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Capitaliste*, 20 décembre 1906)

Malgré la détente du change espagnol qui a commencé à se produire au cours des derniers mois de l'année 1905, et qui a entraîné pour toutes les entreprises minières espagnoles une progression presque mathématique du prix de revient, les bénéfices d'exploitation réalisés par la Compagnie d'Aguilas ont atteint 1.119.412 fr. 51 contre 703.751 fr. 22 en 1904.

Ce résultat — obtenu déduction faite des frais consacrés aux recherches ou installations nouvelles dans l'ensemble du domaine social — est dû en grande partie à la hausse des prix de vente du plomb qui a largement compensé les effets défavorables de la baisse de l'agio.

Voici comment se comparent les comptes de profits et pertes des deux derniers exercices :

	1904	1905
CHARGES		
Frais généraux	132.558 42	133.941 23
Abonnement au timbre (actions)	22.500 00	22.500 00
Service des bons hypothécaires	74.635 87	41.832 09
Portefeuille de valeurs minières	—	58.602 00
Total	<u>239.664 29</u>	<u>256.875 32</u>
PRODUITS		
Bénéfice de l'exploitation	703.751 22	1.119.412 51
Dividendes d'actions de mines	118.637 83	55.737 57

Total des produits	822 389 05	1.175.180.08
Bénéfices nets	592.744 76	918.304 76
Reliquat de l'exercice antérieur	3.83196	1.920 48
Solde disponible	<u>596.556 72</u>	<u>920.255 24</u>

Ces résultats ont permis au conseil de proposer la distribution d'un dividende de 8 fr. par action. Sur le surplus, 45.915 fr. 24 ont été affectés à la réserve légale, 49.931 fr. aux tantièmes administratifs et 292.500 fr. au remboursement anticipé de 2.925 bons hypothécaires. Le solde, soit. 51.879 francs, a été reporté à nouveau.

La production totale de minerais de plomb argentifère, qui avait été de 22.217 tonnes en 1904, a été, à peu de chose près, la même en 1905. Elle s'est élevée à 22.182 tonnes. La différence provient surtout d'une diminution dans la production de la mine Mazarrón, compensée, d'ailleurs, par le rendement du groupe d'Azuaga, qui est aujourd'hui entré dans la période d'exploitation.

Depuis 1900, la production en minerai et en métal a été la suivante :

Ex.	Minerais		Métal	
	Production totale	Part d'Aguilas	Plomb	Argent
	Tonnes	Tonnes	Tonnes	Kg
1900	25.877	16.564	9.377	13.642
1901	23.886	15.955	8.988	12.707
1902	22.769	15.927	9.225	13.098
1903	21.419	—	9.226	13.148
1904	22.217	16.063	9.390	13.745
1905	22.182	16.504	9.978	14.516

Le rapport administratif indique que les travaux exécutés à Mazarrón continuent à être poussés très activement dans les étages inférieurs. Il en est de même en Sierra Almagrera où quelques mécomptes se sont produits au sujet des filons aquifères. D'après les calculs établis, on comptait recouper le premier de ces filons dans le courant du mois de septembre, alors que ces prévisions ne se sont réalisées que six ou sept mois plus tard. Ce retard a défavorablement influencé le marché des valeurs minières de la Sierra, ce qui a eu pour conséquence une dépréciation notable d'une partie du portefeuille.

À Azuaga, la mine Joaquina a pris un développement tel que l'exploitation a dû être dotée d'une machine d'extraction de 100 HP, qui a été mise en marche quelques jours avant l'assemblée générale. Enfin, des travaux de reconnaissance sont poursuivis dans les autres concessions de ce district ainsi que dans le nouveau domaine de la Carolina. Le conseil d'administration espère que ces travaux donneront des résultats satisfaisants qui pourront être communiqués à la prochaine assemblée générale.

Les deux derniers bilans se comparent comme suit :

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE

	1904	1905
ACTIF		
Mines et usines	8.800.669 89	7.131.318 11
Matériel et mobilier	163.600 84	141.98065
Portefeuille de valeurs minières	263.004 25	204.402 25
Approvisionnements	270.264 19	302.250 85
Caisse et banques	937.777 65	898.485 10
Débiteurs divers	860.833 47	923.923 21
Actionnaires (compte d'impôts)	26.984 42	67.724 87
Total	<u>10.523.134 72</u>	<u>9.670 085 04</u>
PASSIF		
Capital actions	7.500.000 00	7.500.000 00
Bons hypothécaires	1.592.500 00	592.500 00
Réserve	342.064 16	371.700 40
Fonds de prévoyance	270.000 00	—
Effets à payer	1.596 30	2.176 00
Créditeurs divers	198. 904 23	223.206 13
Compte d'ordre	24.513 31	60.277 27
Profits et pertes	596.556 72	920.225 24
Total	<u>10.523.134 72</u>	<u>9.670.085 04</u>

Conformément à la décision prise par l'assemblée du 15 avril 1905. le montant de la dette obligataire se trouve réduit de 1 million ; on constate, néanmoins, que les prélèvements faits sur les disponibilités de la société en vue de cet amortissement plus rapide de la dette n'ont eu aucune répercussion fâcheuse sur la situation financière.

L'actif liquide ou réalisable, qui était de 2 millions 68.875 fr. 31 au 31 décembre 1905, s'élevait à 2.124.659 fr. 16 à la clôture du dernier exercice.

En somme, la situation, au point de vue financier, demeure satisfaisante. Déduction faite du passif, le fonds de roulement s'élève à bien près de 1.900 000 francs. Au point de vue industriel, il est évident que la hausse des métaux représente pour la Compagnie d'Aguilas un facteur des plus favorables. Le point noir réside toujours dans l'issue que pourront donner les travaux de recherches depuis si longtemps entrepris dans les niveaux inférieurs de Mazarrón et qui, de l'aveu même du rapport, n'ont encore rencontré que des minerais d'une teneur insuffisante pour assurer le remplacement des quantités actuellement extraites dans les niveaux supérieurs. Or, ces niveaux deviennent moins productifs et il ne faut pas perdre de vue que la production de Mazarrón représente à elle seule 80 % de l'extraction générale de la société.

---

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES

Compagnie d'Aguilas  
(*Gil Blas*, 27 avril 1907)

Les actionnaires de cette société ont tenu hier, leur assemblée annuelle ordinaire sous la présidence de M. G[eorges] Béjot. Malgré la baisse considérable du change espagnol dont les effets, ont été incomplètement atténués par la hausse du prix des métaux, les bénéfices de l'exploitation se sont élevés en 1906 à 1.264.049 fr. 77 supérieurs de 144.637 francs 46 à ceux de l'exercice précédent. La production totale a été de 20.981 tonnes de minerai.

Les travaux exécutés en 1906 dans les étages inférieurs de Mazarrón n'ayant apporté aucune modification à la situation, la société s'applique à trouver dans les produits d'exploitations multiples, l'équivalence de ce qui lui fait progressivement défaut dans ce groupe de mines. Le compte de profits et pertes y compris le report précédent se monte à 1.347.590 fr. 55 laissant un solde net de 1.174.353 fr. 55. Le dividende a été fixé à 8 francs par action payables à dater du 6 mai prochain. 300.000 francs sont affectés au remboursement de la totalité des bons hypothécaires restant en circulation ; 250.000 francs sont portés au fonds de prévoyance ; enfin, une somme de 19.094 fr. 35 est reportée à nouveau. MM. le comte [Élie] Petiton et V[ictorien] Tricheux, commissaires sortants ont été réélus.

Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité.

---

*Annuaire de la Compagnie des agents de change* 1908, p. 1641-42 :

Compagnie d'Aguilas

Conseil d'administration : Conseil d'administration : MM. Georges Béjot, pdt ; Th. Bénazet, vice-président ; E. Béjot, A. Chabert, Francisco de Laiglesia, de Lannoy.

Commissaire des comptes : comte Petiton, Tricheux.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 23 mars 1908)

D'après certaines informations les résultats de l'exercice 1907 de la Compagnie d'Aguilas ne diffèrent pas sensiblement de ceux de l'exercice précédent, qui avait laissé un bénéfice net de 1.174.353 56.

Il sera proposé à la prochaine assemblée de maintenir le dividende à 8 francs par action.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 13 mai 1908)

L'assemblée des actionnaires de la Compagnie d'Aguilas s'est tenue hier 12 mai. L'exercice 1907, dont il y a été rendu compte, n'a été affecté que dans les derniers mois par le recul des cours du plomb, dont les prix moyens se sont cependant établis en 1907 à un niveau légèrement supérieur à celui de l'année 1906. Par contre, le prix de l'argent a fléchi d'environ 1 denier par once anglaise.

Les bénéfices d'exploitation ont atteint 1.192.100 contre 1 264.049 précédemment. Ce fléchissement a été atténué par la progression des revenus du portefeuille, de sorte que le bénéfice net s'établit à 1.087.669 fr. contre 1.122.474 fr. en 1906.

Le dividende a été maintenu au chiffre de 8 fr. par action. La date du paiement du coupon a été fixée au 20 mai.

L'assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1907 tels que nous les avons publiés dans notre numéro du 16 avril et nommé administrateur M. G. de la Fontaine <sup>14</sup> en remplacement de M. A. Chabert, décédé.

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Capitaliste*, 12 novembre 1908)

La tenue exceptionnellement brillante du marché du plomb pendant les neuf premiers mois de 1907 permettait d'augurer que les résultats de l'exercice 1907 de la Compagnie d'Aguilas seraient facilement supérieurs à ceux de 1906. Malheureusement, par suite d'un revirement inattendu et qu'il était en tous cas impossible de prévoir aussi soudain, le prix du plomb a subi, à dater du milieu d'octobre dernier, les atteintes d'une baisse qui, en peu de semaines, se traduisit par l'énorme écart de 37,60 % sur le plus haut cours coté dans l'année. Aussi les comptes de l'exercice, présentés à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie, ont-ils accusé un bénéfice net de 1.087.669 fr. 41 seulement contre 1.122.474 fr. 55 en 1906.

Ces résultats, qui ne laissent pas d'être satisfaisants quoique inférieurs de 35.000 fr. à ceux de 1916, ont permis de fixer le dividende à 8 fr. par action comme précédemment.

La comparaison des comptes de profits et pertes, ainsi que la répartition des soldes disponibles mettent en évidence les divers points exposés ci-dessus.

	1906	1907
CHARGES		
Frais généraux	132.741 80	130.374 07
Abonnement au timbre	22.500 00	22.500 00
Service des bons hypothécaires	17.995 20	4.525 43
Total	<u>173.237 00</u>	<u>157.399 50</u>
PRODUITS		
Bénéfices d'exploitation	1.264.049 97	1.192.100 31
Dividendes d'actions de mines	31.661 58	52.968 60
Total des produits	<u>1.295.711 55</u>	<u>1.245.068 91</u>
Rappel des charges	173.237 00	157.399 50
Bénéfices nets	1.122.474 55	1.087.669 41
Report antérieur	51.879 00	19 094 75
Solde disponible	<u>1.174.353 55</u>	<u>1.106.764 16</u>

<sup>14</sup> Georges Mattet de La Fontaine : représentant du CIC au Entrepôts et Magasins généraux de Paris (1905), au Chemin de fer Djibouti-Addis Abeba (1906), à la Cie général du Maroc, au Chemin de fer de l'Indochine et du Yunnan, à la Cie coloniale de Madagascar, à la Cie française des câbles téléphoniques, etc.

Les bénéfices d'exploitation sont donc en diminution de près de 72.000 fr. ; par contre, ceux du compte « dividendes d'actions de mines », presque exclusivement alimenté par la Compagnie des fers de Bedar, se sont accrus de plus de 21.000 fr., ce qui ramène la moins-value totale des produits à 50.643 fr.

Quant à la répartition des soldes disponibles, elle s'établit de la manière suivante :

	1906	1907
Réserve légale	56.123 72	54.383 47
Dividende	480.000 00	480.000 00
Tantièmes	69.135 08	65.828 59
Solde de la dette hypothécaire	300.000 00	—
Fonds de prévoyance	250.000 00	500.000 00
Report	19.094 75	6.552 10
Total égal aux soldes disponibles	<u>1.174.353 55</u>	<u>1.106.764 16</u>

La production totale des diverses exploitations des Mines d'Aguilas a été, en 1907, de 19.958 tonnes de minerai.

Après avoir acquitté pour les mines soumises au « partido », les tributs en nature que les propriétaires ont à percevoir, il est resté à la société, pour sa part, 15.071 tonnes de minerai ayant un contenu de 9.125 tonnes de plomb et 11.248 kilogrammes d'argent, soit, par rapport à 1906, une diminution de 381 tonnes de minerai avec 115 tonnes de plomb et 1.734 kilogrammes d'argent.

Pour donner une comparaison plus exacte de ce rendement avec celui du précédent exercice, ajoutons que la production de Mazarrón est passée, pour la part revenant à la Compagnie d'Aguilas, de 12.092 à 11.346 tonnes, tandis que celle d'Azuaga s'est élevée de 2.570 tonnes en 1906, à 3.456 tonnes en 1907.

Dans aucun de ces abattages, la Société n'a eu, d'ailleurs, à relever de variation sensible des teneurs de ses minerais, soit en plomb, soit en argent.

À Mazarrón, les travaux de reconnaissance à 530 et 560 mètres n'ont pas donné plus de satisfaction qu'auparavant. La Société se prépare, maintenant, à continuer le puits Sainte-Ana jusqu'à 600 mètres dans le but d'être fixée sur les conditions de la minéralisation à cette profondeur. Il y a lieu de rappeler, à ce propos, qu'au fur et à mesure que l'on descend à des niveaux plus profonds, les prix de revient augmentent notablement. En même temps, une autre cause d'accroissement de dépenses résulte de la diminution de la puissance minéralisée des filons exploités. Au cours de l'exercice 1907, il a été retiré du groupe Mazarrón 1.939 tonnes de blends d'une valeur de 151.194 pestas. On pourra exploiter encore un certain tonnage de ce minerai, mais il est probable qu'il n'en restera plus à la fin de 1908 qu'une quantité très restreinte.

Au Gorguel, la société s'est assuré le *partido* de plusieurs concessions limitrophes de celles qu'elle avait acquises au même titre en 1906 ; ce domaine, d'une superficie totale de plus de 150 hectares, constitue un champ d'exploitation que sa situation autorise toujours à croire très intéressant.

À Azuaga, l'exploitation de la mine Joaquina se poursuit dans des conditions fort satisfaisantes, avec des aménagements qui correspondent à la production de deux années, sur le pied de 2.800 tonnes de minerai par an.

À la Sierra Almagrera, l'entreprise de l'épuisement a asséché une zone de 30 mètres en terrain vierge, ce qui permet l'établissement d'un étage de hauteur normale.

Dans le tableau suivant se trouvent réunis les montants annuels de la production de la Compagnie, mais il convient de faire remarquer que, depuis 1901, les chiffres n'indiquent que la production de la Compagnie d'Aguilas seule, tandis qu'auparavant ils se rapportent à l'ensemble de la production comprenant d'autres participants.

	Prod. totale minerais	Plomb	Argent
	Tonnes	Tonnes	Kilos
1891	28.221	16.757	—
1892	28.906	16.725	22.925
1893	31.553	18.593	25.875
1894	30.470	23.500	27.368
1895	30.307	15.530	25.654
1896	24.559	14.870	22.112
1897	34.628	20.656	27.691
1898	31.349	18.562	25.028
1899	27.786	15.921	22.199
1900	25.877	9.377	13.642
1901	23.886	8.988	12.707
1902	22.769	9.225	13.098
1903	21.419	9.226	13.118
1904	16.063	9.390	13.745
1905	22.183	9.978	14.516
1906	20.981	9.240	12.982
1907	19.958	9.125	11.248

Quant à la situation financière de la société, elle ressort de la comparaison des deux bilans ci-dessous aux 31 décembre 1906 et 1907.

	1906	1907
ACTIF		
Immobilisations		
Domaine minier et propriétés en location	8.659.967 65	8.489.863 25
Fonderies, immeubles et chemins de fer	79.481 60	68.885 60
Matériel et mobilier en service	114.646 55	91.343 85
Portefeuille de valeurs minières	205.402 25	105.644 70

Matériel, marchandises en magasin	175.104 47	322.616 55
Caisse, banques et reports	1.472.375 15	2.007.925 37
Débiteurs divers	834.082 39	652.071 43
Actionnaires (compte d'impôts)	44.117 64	44 302 83
Total	<u>11.585.177 80</u>	<u>11.782.653 58</u>
PASSIF		
Capital	7.500.000 00	7.500.000 00
Bons hypothécaires	300.000 00	—
Réserve légale	417.615 64	473.739 36
Fonds de prévoyance	—	250.000 00
Effets à payer	1.523 03	18.873 75
Créditeurs divers	207.644 23	168.03173
Comptes d'ordre	87.222 94	68.426 52
Amortissement des immobilisations	1.896.818 06	2.196.818 06
Profits et pertes		
Bénéfices nets	1.122.474 55	1.087.669 41
Report précédent	51.879 35	19.094 75
Total	<u>11.585.177 80</u>	<u>11.782.653 58</u>

Les amortissements représentent plus du quart les immobilisations : domaine minier, fonderie, immeubles et chemins de fer. Si les circonstances s'y prêtent, la Compagnie ne manquera certainement pas de les accélérer.

Quant aux exigibilités, elles ne s'élèvent qu'à 180.905 fr. 48 en regard de 2.007.925 fr. 37 de disponibilités liquides, non compris les débiteurs divers (652.071 fr. 43) et le portefeuille de valeurs minières (105.644 fr. 70) ; le fonds de roulement n'est donc pas inférieur à 1.800.000 fr.

Avec ces ressources, auxquelles viennent s'ajouter celles des réserves, le conseil paraît suffisamment armé pour faire face aux dépenses des travaux engagés pour la recherche de nouveaux gisements. Il importe, en effet, d'apporter des compensations rapides à l'épuisement progressif du gîte Mazarrón. Déjà, ainsi que nous l'avons signalé plus haut, l'exploitation de la mine Joaquina (du groupe Azagua), qui paraît bien minéralisée, donne de très bons résultats. D'autre part, la Compagnie fonde des espérances sur certaines participations dans des exploitations minières de la région qui paraissent susceptibles d'être mises en valeur avec profit.

Aguilas  
(*Le Journal des débats*, 1<sup>er</sup> mai 1909)

Comme il fallait s'y attendre, les résultats de l'exercice 1908 se sont vivement ressentis de la baisse du plomb. Le compte de profits et pertes se solde par un débit de 161.255 fr, alors que l'exercice précédent avait donné un bénéfice net de 1.106.764 fr.

Ce solde débiteur sera amorti par prélèvement sur le fonds de prévoyance. Il ne sera naturellement pas distribué de dividende.

---

Aguilas  
(*Le Journal des débats*, 27 mai 1909)  
(*Gil Blas*, 27 mai 1909)

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Aguilas a été tenue hier sous la présidence de M. [Georges] Béjot, président du conseil d'administration.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice écoulé et décidé de passer au débit du compte fonds de prévoyance la somme de 161.255 fr. 18, représentant le solde débiteur du compte de profits et pertes au 31 décembre 1908.

M. Georges de La Fontaine, administrateur sortant, a été réélu.

---

## DIVERSIFICATION EN ALGÉRIE : MINES DE FER DE TIMEZRIT (CONSTANTINOIS)

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 14 juin 1909)

La quantité totale de minerai extrait des diverses exploitations de la Compagnie en 1908 a été de 18.389 tonnes, dont la Compagnie retiré pour sa part 14.839 tonnes contenant 8.857 tonnes de plomb et 11.038 kilogrammes d'argent ; la différence en moins par rapport à la production de 1907, a été seulement de :

1.232 tonnes de minerai ;  
268 tonnes de plomb ;  
Et 210 kilogrammes d'argent.

On sait que le prix de l'argent est passé, d'une année à l'autre, de 32 d. 5/8 à 26 d. 1/3 par once anglaise. Par contre, le change à atteint 113 % au lieu de 111 62.

La baisse du plomb et de l'argent a eu pour conséquence une diminution du total des recettes de 1.200.000 francs.

Le bénéfice des exploitations provenant principalement de Mazarrón, d'Azuaga et de Timezrit [Algérie], déduction faite de toutes dépenses afférentes aux groupes improductifs des mines de plomb de Bedar et d'Almagrera, s'élève à 693.524 francs, qui a servi à liquider toutes les dépenses faites dans le cours de l'année pour travaux neufs.

Le rapport mentionne que la Compagnie qui assure le service de l'épuisement des mines de la Sierra Almagrera moyennant une redevance de 21 % de leur production serait sur le point d'arrêter son travail, car, par suite de l'avilissement du prix de l'argent, la plupart des usines ne peuvent travailler avec bénéfice et ont fermé.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS

(*La Cote de la Bourse et de la Banque*, 18 août 1909)

À ne considérer que les chiffres de la production pendant l'exercice clos le 31 décembre 1908, les résultats des opérations de la Compagnie d'Aguilas au cours de la dernière campagne, auraient dû se rapprocher beaucoup de ceux de l'année précédente.

En effet, la quantité totale de minerais extraite des diverses exploitations a été de 18.389 tonnes, dont la Compagnie, a retiré, pour sa part, 14.839 tonnes, contenant 8.857 tonnes de plomb, et 11.038 kilogrammes d'argent. La différence en moins, par rapport à la production de 1907, a été seulement de 232 tonnes de minerai, 268 tonnes de plomb et 210 kilogrammes d'argent.

Mais la crise industrielle qui a succédé aux graves difficultés financières créées en 1907 par la situation du marché américain, a exercé sur les cours des métaux l'influence que l'on sait, et c'est ainsi que la moyenne du prix du plomb qui était de £ 19 2-2 par tonne pour 1907 est tombé en 1908 à £ 13-10-4. La dépréciation des minerais de fer n'a pas été moins importante. Et quant à l'argent, pour des causes économiques d'un ordre différent, son prix est passé de 32 d. 5/8 à 26 d. 1/3 par once anglaise.

Le conseil a pu signaler, par contre, à l'assemblée qui se tenait le 25 mai dernier, (et dont nous avons donné un premier compte rendu le lendemain) que le change a été au peu plus favorable à la société, puisqu'il a atteint 113 0/0 au lieu de 111.62 0/0.

Tous ces facteurs étant considérés, on comprend la profonde différence qui devait exister dans les résultats, d'une année à l'autre. Aussi le bénéfice brut d'exploitation qui figurait l'année dernière pour 1.192.100 31, ne s'élève-t-il cette année qu'à 693.521 99, et encore la société a-t-elle séparé cette année de ce bénéfice d'exploitation les dépenses pour travaux neufs qui se sont élevés à 719.205 francs 81 alors que ces travaux étaient jusqu'ici directement amortis par le compte d'exploitation. En définitive, l'exercice 1908 s'est soldé par une perte de 167.807 francs 78 ramenée à 161.255 francs 68 par l'emploi du solde bénéficiaire de l'exercice précédent ; l'année dernière, le bénéfice net avait atteint 1.087.669 fr. 41 et le solde disponible à 1.106.764 fr. 16. Rappelons que la société, qui aurait pu, à la rigueur, distribuer un dividende en en prélevant le montant sur le fonds de prévoyance qui atteint 750.000 francs, s'est contentée d'utiliser une partie de ce fonds à amortir le solde débiteur.

Passant en revue les différentes exploitations assumées par la société, le conseil a donné les explications suivantes :

Le groupe de Mazarrón continue à contribuer dans une proportion à l'ensemble du tonnage produit. Mais, pour cela, la Compagnie est obligée d'y multiplier chaque jour davantage les recherches, car la surface des chantiers exploitables devient sans cesse plus réduite et l'épaisseur des métallisations plus faible.

Ces circonstances ont nécessairement pour effet d'augmenter le prix de revient du minerai qui se ressent, en outre, d'une manière très fâcheuse, aussi bien d'ailleurs dans les autres exploitations qu'à Mazarrón, des lourdes charges fiscales dont est grevée l'industrie minière en Espagne.

La société a presque achevé, dans ce groupe, d'abattre les blends dont elle disposait à « Santa Ana » et à « Triunfo ».

Elle en a extrait 1.511 tonnes dont, par suite de la baisse du zinc (£ 20-3-3 en 1908 contre £ 23-17-3 en 1907), la valeur totale a été seulement de 89.727 pesetas.

La société espère produire encore cette année quelques centaines de tonnes de ce minerai.

Quant au nouveau groupe du Gorguel, situé dans la Sierra de Cartagena, le conseil mentionne à son sujet que deux des puits ont atteint le terrain primitif. Quelques découvertes intéressantes paraissent avoir été faites dans ce groupe. Toutefois, pour l'un des puits, l'accomplissement du programme conçu par le conseil est très contrarié par de fréquentes et abondantes venues d'eau, qui retardent beaucoup le fonçage.

À la Sierra Almagrera, la situation qui, pour l'exercice 1908, se présentait sous un jour favorable, est devenue de nouveau très critique. En effet, par suite de l'avilissement du prix de l'argent, la plupart des mines ne peuvent travailler avec bénéfice, mêmes celles d'entre elles qui n'ont d'autre redevance à acquitter que celle du 21 % de leur production due à la Compagnie qui assure le service de l'épuisement.

Aussi, en présence du nombre toujours croissant des mines dont les travaux sont arrêtés — celles de la Compagnie sont dans ce cas —, la Société d'épuisement qui voit menacées les sources de revenu indispensables à son fonctionnement, a-t-elle fait récemment certaines déclarations laissant entrevoir que l'existence de l'épuisement de la Sierra pourrait être encore une fois remise en question.

À Llerena, les « partidarios d'Aguilas », après avoir, pendant ces dernières années, exécuté, sans succès, des travaux de recherche très coûteux, ont demandé de résilier leur contrat. La Compagnie y a consenti, estimant comme eux, qu'il n'y a plus rien à attendre de ce groupe de mines qui paraît complètement épuisé.

Dans le district de la Carolina, la compagnie reste toujours, pour le fonçage des puits de la mine San Daniel, aux prises avec de grosses difficultés provenant tant de la présence d'un filon croiseur, que de la grande quantité d'eau qu'il faut extraire ; on ne sait encore quel délai sera nécessaire pour aplanir définitivement les obstacles.

Au puits de la mine Perla, on a pu, par contre, avant la fin de l'année, atteindre la profondeur de 269 mètres et recouper aussitôt le filon. Aussi espère-t-on commencer l'extraction dans ce puits en 1910.

La société a établi, en même temps, un atelier de concentration sur cette mine dont la production devra, pour sa plus grande partie, être passée à la laverie.

À Azuaga l'état de la mine Joaquina reste très satisfaisant. Deux années de sa production normale y sont en vue.

La mine Felicidad, entrera très probablement en exploitation régulière dès le commencement de la prochaine campagne. La Compagnie compte qu'elle contribuera à sa production pour environ 20.000 quintaux de minerai par an.

L'approfondissement des puits des concessions Marchana et San Isidro a été poursuivi sans incident notable.

Enfin, l'exploitation en participation de la mine de fer de Timezrit a fourni aux bénéficiaires d'exploitation un appoint très appréciable, et les découvertes qui ont été faites laissent espérer qu'elle donnera pendant quelque temps une production intéressante.

Ces détails étant donnés, le rapport du conseil a ajouté qu'ils démontrent la persistance des efforts de la société pour activer la préparation des mines acquises au cours de ces dernières années, soit en propriété, soit en « partido », dans les districts du Gorguel, de La Carolina et d'Azuaga ; des sommes importantes ont été dépensées pour cet usage. Le conseil explique en outre que la situation de la société n'est pas en core assez fortement établie, et que les perspectives du marché des métaux sont trop incertaines pour que la Compagnie ait pu se dispenser d'amortir immédiatement les dépenses de travaux neufs.

La règle de conduite à laquelle il s'est conformé est, d'ailleurs, la plus sage. Le bilan que nous avons publié en son temps montre que la situation financière de la société, si elle est relativement satisfaisante, grâce à l'importance du fonds de prévoyance, porté pour 750.000 fr., n'est pas cependant assez forte, pour permettre de négliger les difficultés d'exploitation avec lesquelles la société peut avoir à compter encore dans l'avenir.

L'Aguilas est délaissée à 114.

Comme il fallait s'y attendre, les résultats de l'exercice 1909 ont porté la trace des bas cours du plomb. Les comptes se soldent par une perte de 186.217 fr.

D'autre part, les indications relatives aux gisements de la Compagnie ne sont guère satisfaisantes. Le rapport du conseil déclare qu'à Mazarrón, les travaux effectués dans les étages inférieurs du gisement n'ont pas rencontré de nouvelles minéralisations susceptibles d'améliorer la situation. Depuis plusieurs années, en effet, le conseil d'administration a prévenu les actionnaires que ce gisement approchait de son épuisement, et c'est ce qui l'a déterminé à se mettre à la recherche de nouvelles mines. Mais le conseil déclare que les résultats des recherches pratiquées jusqu'ici, en vue de trouver de nouveaux chantiers de production, n'ont pas répondu à ses efforts.

Étant donné la faiblesse persistante des cours du plomb, l'exercice 1910 ne s'annonce pas comme devant être beaucoup plus favorable que le précédent. D'ailleurs, la Compagnie d'Aguilas, avec son exploitation déficitaire et ses gisements en voie d'épuisement, n'offre rien de particulièrement attrayant. Tout l'espoir des actionnaires réside évidemment dans les gisements nouveaux que la Compagnie pourra trouver. Mais les cours actuels font payer bien cher une perspective assez hasardeuse.

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Capitaliste*, 3 novembre 1910)

La dépréciation des cours des métaux depuis deux ou trois ans et l'épuisement des gisements exploités par la Compagnie d'Aguilas ont exercé une influence peu favorable sur les résultats de l'entreprise pendant l'exercice 1909, ainsi qu'on peut le constater, d'ailleurs, par le tableau ci-dessous dans lequel nous comparons les comptes deux derniers exercices :

	1908	1909
CHARGES		
Frais généraux	132.214 55	131.687 21
Abonnement au timbre	22 500 00	22.500 00
Travaux neufs	719.205 81	684.501 41
Total	<u>873 920 66</u>	<u>838.688 62</u>
PRODUITS		
Bénéfices de l'exploitation	693.521 99	613.986 58
Dividendes d'actions de mines	12.590 89	38.484 93
Total	<u>706.112 88</u>	<u>652.471 51</u>
Rappel des charges	873.920 66	838.688 62
Pertes	167.807 78	186.217 11
Solde précédent créditeur	6.552 10	—
Soldes débiteurs	<u>161.255 68</u>	<u>186.217 11</u>

Sur la proposition du conseil, l'assemblée du 24 mai 1910 a décidé, comme pour l'exercice 1908, d'éteindre le solde débiteur de 186.217 fr. 11 par un prélèvement d'égale importance sur le compte fonds de prévoyance.

Dans son rapport administratif, le conseil déclare qu'au lieu de se raffermir, comme pouvait le laisser espérer certaine entente dont on a souvent parlé, le cours du plomb a subi une baisse nouvelle passant en moyenne, pour la tonne anglaise, de 13 liv. st. 10 sh. 4 d. en 1908 à 13 liv. 1 sh. 7 d. en 1909. L'argent, plus faible également, est tombé de 26 deniers 1/3 l'once anglaise à 25 deniers 7/8.

Au fléchissement des prix des métaux s'est ajoutée la hausse de la valeur de la piécette [peseta] qui, dans ces derniers temps, a suivi une marche progressive, ce qui a donné, pour 1909, un taux moyen de change de 110,07 % contre 113 % en 1908. Or, non seulement cette hausse a pour conséquence l'augmentation des dépenses de toute nature de la Compagnie, mais, comme elle accroît en outre le « montant des frais compris dans les formules servant à calculer le prix de vente » des minerais de plomb, ce prix en est diminué d'autant.

De ce chef, la valeur de la production est restée intérieure de plus de 1.500.000 fr. à celle qui eût été obtenue si les moyennes du plomb, de l'argent et du change de 1907 lui avaient été applicables.

Le rapport déclare, en outre, qu'à Mazarrón, les travaux effectués dans les étages inférieurs du gisement n'ont pas rencontré de nouvelles minéralisations susceptibles d'améliorer la situation. Depuis plusieurs années, en effet, le conseil d'administration a prévenu les actionnaires que ce gisement approchait de son épuisement et c'est ce qui l'a déterminé à se mettre à la recherche de nouvelles mines. Malheureusement, les résultats n'ont pas répondu à ses efforts.

La marche de l'entreprise, pendant les dix derniers exercices, se résume comme suit :

	Produits totaux	Bénéf. d'exploit.	Résultats	Divid. par act.
1900	2.049.985	1.780.893	1.377.430	19 00
1901	1.224.330	904.391	965.409	15 00
1902	568.215	365 007	205.993	—
1903	701.249	583.567	465.277	—
1904	822.389	703.751	592.725	—
1905	1.175.180	1.119.412	918.305	8 00
1906	1.295.711	1.264.045	1.122.474	8 00
1907	1.245.009	1.192.100	1.087.669	9 00
1908	706.112	693.521	- 167.808	—
1909	652.472	613.987	- 186.217	—

Ce qui frappe dans le tableau ci-dessus, c'est la grande irrégularité des chiffres qui y sont relevés, irrégularité qu'on peut attribuer à divers facteurs : cours des métaux, taux du change, renchérissement de la main-d'œuvre, frais d'exhaure, de ventilation, de triage, etc.

Quant à la situation financière, la comparaison des deux derniers bilans résumés la fait ressortir comme ci-dessous :

	1908	1909
ACTIF		
Immobilisé	6.501.332 88	6.504.469 70
Réalisable	426.195 40	397.107 25
Disponible	1.895.262 67	1.755.639 72
Profits et pertes	161.255 68	186.217 11
Total	<u>8.934.046 63</u>	<u>8.843.433 78</u>
PASSIF		
Capital	7.500.000 00	7.500.000 00
Réserves et fonds de prévoyance	1.278.122 83	1.116.867 15
Créditeurs et compte d'ordre	205.923 80	226.566 63
Profits et pertes	—	—
Total	<u>8.984.046 63</u>	<u>8.843 433 78</u>

Ainsi que nous l'avons déjà signalé, l'assemblée des actionnaires a décidé de passer au débit du compte fonds de prévoyance la somme de 186.217 francs 11, représentant le solde débiteur du compte de profits et pertes au 31 décembre 1909.

Les chiffres des bilans résumés ci-dessus font ressortir l'importance des réserves par rapport aux dettes de la Compagnie envers les tiers. La trésorerie sociale reste donc très à l'aise.

Quant à l'avenir de l'entreprise, il dépend évidemment de la tenue du marché des métaux et du résultat des recherches en vue de remplacer les mines qui s'épuisent.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 19 juin 1911)

Il résulte du rapport présenté à l'assemblée du 27 mai que le tonnage total des minerais de plomb argentifère produit par les exploitation d'Aguilas, quoiqu'étant un peu inférieur à celui de l'année dernière, 19.785 t. au lieu de 19.902 a, pour la part revenant à la Compagnie : 16.973 t., dépassé les chiffres de 1907 et 1908. Il en a été de même pour le plomb contenu : 9.226 t. tandis que la quantité d'argent restait plus faible, avec 10.189 kilogrammes.

Mazarrón entre dans le tonnage total des minerais pour 13.165 t. La Compagnie d'Aguilas a obtenu 2.500 hectares de nouvelles concessions de minerai de plomb dans le district de la Carolina-Sierra. C'est sur ce nouveau gisement que va porter maintenant tout son effort en vue de s'assurer une réserve d'avenir.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS <sup>15</sup>  
Siège social : à Paris, 32, rue des Mathurins.  
Assemblée générale ordinaire du 18 mai 1912  
(*Le Recueil des assemblées générales*, 4 avril 1912)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. G[eorges] Béjot, chev. L.H., président ; T[héodore] Bénazet, off. L.H., vice-président ; E[dmond] Béjot, marquis de Frondeville <sup>16</sup>, G[eorges] de La Fontaine, F[rancisco] de Laiglesia, comm. L.H.

Commissaires : MM. le comte [Élie] Petiton et V[ictorien] Tricheux.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Le marché du plomb qui, pendant plus de la moitié de l'exercice écoulé, était resté fort hésitant, avec des prix très voisins de ceux pratiqués en 1910, a commencé à se raffermir vers la fin du mois d'août, et la cote de £ 15, que nous avons vue pour la dernière fois en décembre 1907, a été atteinte de nouveau dans la troisième décade de septembre, sans que la bonne tenue des cours, avec tendance à la hausse, se soit démentie depuis lors.

Aussi, la moyenne de 1911 s'en est-elle heureusement ressentie, puisqu'elle a été de £ 13.19.4, ce qui représente £ 1.0.5 d'augmentation sur celle de 1910.

Pour l'argent, l'amélioration que l'on constate actuellement ne s'est produite que beaucoup plus tard, et la moyenne du prix de 1911 — 26 deniers 9/16 par once anglaise — est restée de 1/16 au-dessous de celle de 1910.

Quant au change, il a été un peu plus élevé, avec un taux moyen de 8,32 % contre 7,15 % pendant l'année précédente.

Par suite de l'affaiblissement prévu de la richesse minérale des filons de « Mazarrón », notre production a été moindre qu'en 1910. Cependant, l'exploitation de nos mines de plomb a donné des résultats notablement supérieurs à ceux de l'exercice précédent, grâce à l'amélioration du marché de ce métal.

Nous avons extrait en total 17.860 tonnes de minerai de plomb argentifère, sur lesquelles notre compagnie a retiré, pour sa part, 13.900 tonnes avec un contenu de 8.465 tonnes de plomb et 9.479 kilogrammes d'argent.

Il résulte de l'examen de ces chiffres que la teneur moyenne en plomb des minerais produits a été de 61 % au lieu de 60 % en 1910. Celle en argent est passée de 1.104 à 1.120 grammes par tonne de plomb, ce qui est dû à ce que nous avons rencontré et abattu en partie, dans nos mines d'Azuaga, deux massifs dont le minerai a été plus argentifère que ne le sont d'ordinaire ceux de ce groupe.

Nos exploitation d' « Azuaga » continuent à s'effectuer dans des conditions favorables.

---

<sup>15</sup> Société minière anonyme constituée en 1881 pour une durée de 50 années.

Capital : 7.500.000 francs, divisé en 60.000 actions de 125 francs, entièrement libérées, inscrites à la Cote officielle, au comptant et à terme.

Cours du 20 juin 1912 (ex-dividende 1911) : 122 francs.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % pour constituer la réserve légale ; 2° 5 % aux actions sur le montant des versements.

10 % du restant au conseil d'administration ; et 90 % aux actionnaires à titre de dividende.

Toutefois, avant la distribution de ces 90 %, l'Assemblée générale pourra prélever la somme qu'elle jugera convenable pour la création d'un fonds de prévoyance.

<sup>16</sup> Jules-Frédéric Lambert, marquis de Frondeville (1851-1914), administrateur de la Banque de l'union parisienne, son représentant dans diverses sociétés et à la présidence de la Compagnie marocaine (1911-1914). Voir [encadré](#).

Les travaux de préparation se présentent sous un aspect satisfaisant et la laverie mécanique que nous avons installée à la mine « Felicidad » donne de très bons résultats.

Au groupe de la « Carolina-Origuillo », les travaux complémentaires sur la mine « Perla », dont nous vous avons entretenus dans notre précédent rapport, ont démontré que le filon y est trop faiblement minéralisé pour donner lieu à une exploitation rémunératrice.

Nous sommes, par suite, disposés à nous reporter plus à l'Est, sur la mine « San Daniel », dans l'espoir de sortir de la zone insuffisamment métallisée qui existe à la « Perla ».

Au domaine de la « Carolina-Sierra », nous avons décidé de concentrer principalement nos premières opérations dans la partie limitrophe des riches concessions de la Société New Centenillo.

Nous venons de terminer, il y a peu de temps, les études préliminaires que nous avons eues à effectuer pour retrouver, sur notre terrain, le passage du filon si fructueusement exploité chez nos voisins, et pour choisir l'emplacement du puits qui doit être foncé dans le but d'aller le recouper à la profondeur de 200 mètres environ.

Ces travaux seront exécutés avec la plus grande diligence possible, mais ils exigeront encore bien des mois, même en admettant que le fonçage du puits ne soit pas trop ralenti par l'afflux des eaux.

Il s'écoulera donc encore un certain temps avant que nous soyons en mesure de vous donner à ce sujet des nouvelles quelque peu précises.

Nous pouvons toutefois dire que, jusqu'ici, l'aspect et la puissance des manifestations filonniennes que nous avons rencontrées en ce point ne peuvent que nous encourager grandement à persévérer dans l'exécution du programme que nous avons établi l'an dernier,

Les résultats donnés par les mines de fer, que nous travaillons nous-mêmes ou dans lesquelles nous sommes intéressés, ont été satisfaisants.

Le marché des minerais de fer reste d'ailleurs en tendance ferme, quoique, depuis quelques mois, les livraisons aient été assez contrariées par la hausse du taux des frets et par les grèves des charbonnages.

Les recherches pratiquées sur la concession de « Timezrit » [Constantinois (Algérie)] ont augmenté de nouveau le tonnage dont on dispose, ce qui permettra d'en accroître progressivement la production.

L'exploitation de notre mine « Pobreza » s'est également poursuivie dans d'excellentes conditions.

Quant à la « Société de Bedar », ses mines ont encore produit en 1911, 67.000 tonnes de minerai. Ses exportations ont été de 94.000 tonnes et elle a plus que doublé son dividende par rapport à 1910, après amortissement du coût de l'installation d'épuisement dont nous vous avons parlé lors de notre précédente assemblée.

Vous trouverez dans le rapport de MM. les commissaires tous éclaircissements sur les divers chapitres du Bilan et du compte de Profits et pertes arrêtés au 31 décembre dernier. Nous n'avons donc pas à y revenir, mais nous retiendrons votre attention sur la question du solde du compte de Profits et pertes qui est, cette année, de 491.709 fr. 59 c.

Si vous voulez bien considérer que nous aurons à consacrer des capitaux importants à nos recherches de « La Carolina-Sierra », et que toutes les opérations de cette nature comportent nécessairement de très grands aléas, vous comprendrez que notre pensée première ait été de vous demander de réserver d'abord, sur vos bénéfices, une somme égale aux dépenses effectuées jusqu'ici dans ce nouveau service.

Cette mesure, conforme d'ailleurs à votre tradition en matière de travaux neufs, aurait offert le double avantage de ménager nos disponibilités et de nous couvrir dès aujourd'hui, pour autant, contre les risques de l'entreprise.

Elle aurait eu nos préférences puisqu'elle préparait utilement l'avenir.

Mais nous avons dû nous incliner devant les stipulations formelles de l'article 45 des statuts sociaux.

En conséquence, nous avons décidé de vous proposer d'effectuer, en la forme suivante, la répartition des 491.709 francs 59 c. dont nous disposons :

1° 5 % au Fonds de la réserve légale 24.585 48

2° 5 % aux actions sur le montant de leur capital, soit 6 fr. 25 c. par titre  
375.000 00

3° 10 % au conseil d'administration sur la somme nette restant après les deux attributions ci-dessus 9.212 41

et ces prélèvements une fois opérés, le solde de 82.911 70

serait, par application de l'article 46 des statuts, porté au crédit du Fonds de prévoyance.

Total 491.709 59'

Le dividende de 6 fr. 25 c. serait mis en paiement à dater du 5 juin prochain, sous déduction des impôts.

Conseil d'administration. — Commissaires des Comptes

Le mandat de notre vice-président, M. Th[éodore] Bénazet, vient à expiration cette année.

Nous vous demanderons de le lui renouveler pour six ans.

Vous aurez enfin à procéder à la désignation de vos commissaires des comptes pour l'exercice 1912, et nous vous rappelons qu'aux termes de l'article 30 des statuts sociaux, MM. les commissaires sortants sont rééligibles.

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1911

ACTIF	
Domaine minier en propriété, participation et location	6.293.045 19
Immeubles et chemin de fer	40.000 00
Matériel et mobilier en service	221.927 34
Matériel, marchandises et minerais en magasin	412.763 80
Portefeuille de valeurs minières	38.595 80
Caisses et banques	1.271.130 07
Débiteurs divers	673.754 61
Domaine de la Carolina-Sierra (Compte de recherches)	305.097 51
Actionnaires (Compte d'Impôts)	68.180 71
Total	<u>9.324.495 03</u>
PASSIF	
Capital-actions	7.500.000 00
Fonds de la réserve légale	528.122 83
Fonds de prévoyance	402.527 21
Créditeurs divers	275.612 93
Comptes d'ordre	126.522 47

Profits et pertes	491.709 59
Total	<u>9.324.495 03</u>

### PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1911

DÉBIT		
Frais généraux		129.838 81
Dépenses pour travaux neufs		164.600 71
Portefeuille de valeurs minières		57.225 25
Solde créditeur :		
Solde reporté de l'exercice 1910 :	421.169 09	
Soldé créditeur de l'exercice 1911 :	370.540 50	
		491.709 59
Total		<u>843.374 36</u>
CRÉDIT		
Report du solde créditeur au 31 décembre 1910		121.169 09
Produits nets du Domaine minier		625.139 20
Dividendes d'actions de mines		97.066 07
Total		<u>843.374 36</u>

### RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Dans votre assemblée générale du 27 mai 1911, vous nous avez confié le mandat de vérifier, conformément à la loi, les comptes de votre compagnie pour l'exercice 1911.

Nous avons rempli cette mission et nous avons l'honneur de vous en rendre compte aujourd'hui.

Les livres sont tenus, comme précédemment, avec une parfaite régularité; celui des inventaires, revêtu de la signature des membres du conseil d'administration, a fait l'objet de notre visa ; l'encaisse et les titres en portefeuille nous ont été représentés.

La situation de votre compagnie se trouve résumée au 31 décembre 1911 : par le Bilan que vous présente votre conseil d'administration de la manière suivante :

#### ACTIF

Le Domaine minier en propriété, participation et location, n'a subi aucune modification 6.293.045 19

Par le jeu des inventaires :

Les Immeubles et chemin de fer subissent une réduction de 5.550 fr. 07 et restent évalués à 40.000 00

Le Matériel et le mobilier en service, avec une augmentation de 17.043 fr. 50, ressortent à 221.927 34

Et le Matériel, les marchandises et minerais en magasin avec une augmentation de 57.728 fr. 73 à 412.7453 80

Par suite de l'épuisement d'une mine, le compte Portefeuille de valeurs minières ne figure plus que pour 38.595 80

au lieu de 95.821 fr. 05, soit en diminution de de 57.225 fr. 25.

Les sommes disponibles dans vos Caisses et banques présentent, sur l'année précédente, une augmentation de 507.128 fr. 86, avec un total de 1.271.130 07

Les Débiteurs divers de Paris et d'Espagne, qui sont d'un recouvrement certain, présentent un chiffre de 673.751 61

inférieur de 55.124 fr. 68 à celui du précédent exercice.

Le compte spécial de la Carolina-Sierra, représentant des travaux de recherches, s'est augmenté de 186.266 fr. 50 pour dépenses faites au cours de l'année 1911, ce qui le porte à 305.097 51

Sous le titre Actionnaires — Compte d'impôts, nous trouvons pour la somme de 68.180 71

le montant des droits de transmission sur les titres au porteur dont votre société a fait l'avance jusqu'au 31 décembre 1914, conformément à la loi.

Total 9.324.495 03

#### PASSIF

Le Capital actions 7.500.000 00

Le Fonds de réserve légale 528.122 83

Le Fonds de prévoyance 402.527 21

demeurent sans variation.

Les comptes Crédeurs divers se soldent par 275.612 93

en augmentation de 197.131 fr. 35 sur l'année précédente.

Cette différence comprend une partie des ressources spéciales que votre société s'est procurées pour les travaux à exécuter à la Carolina-Sierra.

Les Comptes d'ordre se balancent par 126.522 47

Enfin, le compte de Profits et pertes accuse, comme nous le verrons plus loin, un bénéfice net de 491.709 59

Total 9.324.495 03

#### PROFITS ET PERTES

##### DÉBIT

Les Frais généraux 129.838 81

ne présentent qu'une différence insignifiante par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Au compte des Travaux neufs exécutés sur les mines de Mazarrón, d'Azuaga, de la Carolina-Origulllo et groupes divers, nous constatons une dépense totale de 1 64 . 600 71

contre 310.033 fr. 15 l'année précédente, soit en moins 145.432 fr. 44 en dehors, bien entendu, des dépenses spéciales faites à la Carolina-Sierra qui figurent à l'Actif du Bilan.

Ainsi que nous l'avons expliqué plus haut dans l'Actif du Bilan au compte Portefeuille de valeurs minières, ce chapitre a subi une réduction de 57.225 25

Total du Débit 351.664 77

##### CRÉDIT

Vos mines ont produit en 1911 un bénéfice net de : 625.139 20

contre 518.313 fr. 89. constatés l'année précédente.

Ce sont toujours les groupes de Mazarrón, d'Azuaga, de Pobreza et de Timezrit qui vous fournissent ces avantages, tous supérieurs à ceux de l'exercice antérieur.

Les dividendes de vos actions de mines s'élèvent à : 97.066 07

présentant une augmentation de 52.708 fr. 87 sur ceux de 1910 722.205 27

Nous constatons ainsi que le bénéfice réalisé au cours de l'exercice 1911 s'élève à la somme de 370.540 50

à laquelle il y a lieu d'ajouter le solde créditeur reporté de l'année précédente, soit 211.169 09

ce qui porte le total disponible du compte de Profits et pertes à 491.709 59

Dans cette situation qui indique un progrès de bon augure sur celle constatée à la date de la clôture de votre précédent exercice, votre conseil, d'accord avec les appréciations favorables de vos commissaires, vous propose de répartir, comme suit, le solde du compte de Profits et pertes au 31 décembre 1911 :

1° Par application de l'article 45 des statuts :

5 % seraient inscrits à la Réserve légale 24.585 48

5 % sur le capital social représentant le montant des versements (7.500.000 francs) seraient distribués aux actionnaires 375.000 00

Sur la somme restant libre après ces deux prélèvements, il serait attribué 10 % au conseil d'administration 9.212 41

2° Par application de l'article 46 des statuts, le reliquat s'élevant à 82.911 70 serait affecté au Fonds de Prévoyance.

Total 491.709 59

Vos commissaires, Messieurs, vous engagent à approuver le bilan, les comptes et les propositions présentés par votre conseil d'administration.

Paris, le 20 avril 1912.

Les commissaires,  
Comte PETITON, V. TRICHEUX.

## DISCUSSION

L'assemblée était présidée par M. [Georges] Béjot, président du conseil d'administration, assisté, comme scrutateurs, des deux plus forts actionnaires présents : MM. Ernest Simons <sup>17</sup>, représenté par M. [Pierre] Tallon, et M. Alfred Theys <sup>18</sup>, représenté par M. Teyssier.

12.769 actions étaient présentes ou représentées.

M. [Paul] Vassillière, directeur de la Compagnie, remplissait les fonctions de secrétaire.

Un actionnaire. — Serait-il indiscret de vous demander, monsieur le président, de quelles valeurs se compose le portefeuille social, qui est évalué à 38.595 francs ?

Le directeur. — Notre portefeuille se compose principalement d'actions de mines de la Sierra Almagrera, en Espagne, et d'actions des mines de Bedar, notre filiale, qui produit des minerais de fer. Nous vous entretenons assez longuement de cette affaire dans notre rapport.

L'actionnaire. — Comment se fait-il que ce portefeuille, qui est évalué 38.000 francs, ait produit 95.000 francs ?

Le directeur. — La question nous a déjà été posée maintes fois aux assemblées précédentes ; nous y avons répondu, et peut-être n'assistiez-vous pas à ces assemblées ?

---

<sup>17</sup> Ernest Simons : probablement le petit-fils d'Ernest Simons, des Messageries nationales (transports terrestres), fondateur des Messageries impériales (futurs maritimes) en 1851 et des Forges et chantiers de la Méditerranée à La Seyne.

<sup>18</sup> Alfred Theys, industriel à Bruxelles, administrateur de la Société minière des djebels Masser et Maaziz (Algérie et Italie), acquéreur en Algérie des mines de fer de Rouina (1903) qu'il transforme en une société dont il devient administrateur délégué (1907). Fondateur à Gênes, en 1909, de la Société anonyme des mines de Cogne. Décédé à Bruxelles au commencement de la Première Guerre mondiale.

L'actionnaire. — Je vous l'ai déjà posée moi-même il y a quelques années.

Le directeur. — Nous ne pouvons que vous répéter et confirmer ce que nous vous avons dit à cette époque.

L'actionnaire. — Si le revenu est déjà supérieur cette année à l'évaluation, comment ferez-vous l'année prochaine ?

Le directeur. — Nous ignorons encore quel sera le revenu de l'année en cours ; il nous est impossible d'établir des prévisions à cet égard.

L'actionnaire. — C'est une surprise fort agréable pour nous que ce produit.

Le président. — Je tiens à rappeler à l'assemblée qu'il y a une dizaine d'années, les mines de fer de Bedar paraissaient épuisées ; nous en réduisîmes donc très sensiblement la valeur dans notre portefeuille. C'était, une mesure de prudence. Depuis lors, sur la proposition d'un de nos ingénieurs, nous avons détourné une rivière et effectué des travaux qui ont parfaitement réussi, et nous avons pu exploiter une nouvelle quantité de minerai qui donne lieu aux bénéfices actuels.

Mais nous n'avons pas pour cela à modifier la valeur d'inventaire pour laquelle les mines de Bedar figurent dans notre portefeuille. Cette affaire nous procure tous les ans la surprise d'un produit satisfaisant.

L'actionnaire. — Ce ne sont pas des reproches que je vous fais, au contraire, et si tout notre actif est évalué dans ces conditions, je vous félicite. (On rit).

Le président. — Cette affaire d'Aguilas est passée à travers de si grandes difficultés qu'il nous en est resté un fond de circonspection dont vous n'avez, je pense, qu'à nous louer.

Pour notre nouvelle affaire de la Carolina-Sierra, nous avons procédé avec la plus grande prudence ; avant d'entreprendre les travaux, nous avons constitué des réserves assez importantes en vue de pouvoir les poursuivre le plus longtemps possible sans avoir recours à un emprunt.

Je voudrais pouvoir vous donner des affirmations sûres et décisives à propos de la richesse de ces mines, mais cela m'est encore impossible, les travaux dont je parle n'étant pas encore assez avancés.

L'actionnaire. — Je constate qu'en somme, nous avons 2.400.000 francs d'actif réalisable et 275.000 francs d'exigibilités ?

Le président. — C'est très exact.

L'actionnaire. — J'ai donc, ici encore, à vous adresser des félicitations. (Très bien ! très bien !)

Le président. — L'avenir principal de notre affaire est le nouveau domaine de la Carolina-Sierra, qui comporte une superficie de 2.600 hectares.

Un actionnaire. — Avez-vous aujourd'hui les mêmes espérances qu'au moment où vous avez acquis ce domaine ?

Le directeur. — Les recherches que nous avons faites nous ont donné jusqu'ici pleine satisfaction, mais nous sommes encore dans la période des recherches.

Le président. — Le filon de nos voisins est en plein rapport, et c'est dans l'espoir qu'il est minéralisé que nous continuons nos travaux.

Un autre actionnaire. — Les impôts à déduire du montant du coupon qui nous est proposé sont assez lourds : quelle sera la somme nette à toucher ?

Le directeur. — 4 fr. 75 pour les titres au porteur et 6 fr. pour les titres nominatifs.

## RÉSOLUTIONS

[...]

---

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 30 mai 1912)*

À l'assemblée du 18 mai, le dividende a été fixé à 6 fr. 25 par action. La production a été de 17.800 tonnes de minerai de plomb argentifère ayant donné 13.900 tonnes de minerai marchand à 61 % de plomb et 1.120 grammes d'argent par tonne de plomb. L'amélioration du marché du plomb en 1911, dont le cours a augmenté d'une livre sterling en moyenne, a largement compensé la diminution de production, de sorte que les résultats finaux sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent. Le bénéfice de 1911 a été de 370.540 fr. 50, et en tenant compte du solde créditeur reporté de l'année précédente, on peut distribuer aux actionnaires 375.000 fr. Le président fait remarquer que l'avenir principal de la Société est le nouveau domaine de la Carolina-Sierra d'une superficie de 2.000 hectares.

---

#### NÉCROLOGIE

Edmond Béjot

*(Le Gaulois, 20 novembre 1912)*

Nous apprenons la mort de M. Edmond Béjot, conseiller général des Vosges, décédé subitement 7, rue Montaigne.

---

Médaille d'honneur du commerce et de l'industrie

*(Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 22 janvier 1913)*

M. Vassillière (*Paul-Louis-Marie*), directeur de la société anonyme dite compagnie d'Aguilas à Paris.

---

Les aléas des mines métalliques

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 5 juin 1913)*

L'étude objective et théorique des circonstances que l'on rencontre dans l'exploitation d'une mine métallique frappe moins qu'un exemple réel pris sur le vif. À ce titre, le rapport de la Compagnie d'Aguilas, présenté à l'assemblée générale des actionnaires vendredi dernier, nous paraît particulièrement suggestif. En voici les principaux passages :

« Vous avez pu constater que les bénéfices de l'exercice dont nous venons vous rendre compte dépassaient de plus des quatre cinquièmes ceux de l'année 1911, et nous ne vous apprendrons pas que ce résultat satisfaisant est dû à l'excellente tenue du plomb et de l'argent au courant dudit exercice.

En effet, jusque vers le milieu de septembre, les cours du plomb ont suivi un mouvement ascensionnel ininterrompu.

Le prix le plus haut, £ 22.3.9 relevé dans les cotes du Public Ledger, a été pratiqué le 11 septembre.

Depuis cette date, il est vrai, jusqu'à la fin de décembre, le mouvement inverse s'est produit, mais, en somme, la moyenne de 1912 s'est établie à £ 17.16.2, en avance de £ 3.16.10 sur celle de 1911, qui avait été de £ 13.9.4.

L'argent n'a pas eu la même défaillance que le plomb. Il a terminé l'année presque à son plus haut prix, avec une moyenne de 30 deniers 9/32, contre 26 deniers 9/16 pour l'exercice précédent.

Quant au change espagnol, ses variations ont été de faible amplitude. Toutefois, il a été moins avantageux pour nous, puisque de 8,32 % en 1911, il est passé à 6,56 % en 1912.

Vous savez tout l'intérêt que la question du change présente pour le commerce et l'industrie d'exportation en Espagne, et combien leur est préjudiciable le fait que, depuis plusieurs années, la valeur de la piécette tend à se rapprocher du pair.

La hausse du plomb et de l'argent se serait traduite par une augmentation beaucoup plus importante de nos bénéfices d'exploitation, s'ils ne dépendaient en même temps de divers autres facteurs qui nous ont été défavorables.

De ce nombre sont : la hausse du charbon, du taux des frets, du coût du matériel que nous consommons, et, plus encore, la diminution des heures de travail, l'augmentation du prix de la main-d'œuvre et sa raréfaction par suite de l'émigration qui nous prive aujourd'hui de nos meilleurs et plus habiles ouvriers.

Aussi ne faudrait-il pas croire, comme on serait peut-être enclin à le faire, que, pour établir la comparaison entre les résultats de deux exercices, il suffit d'une simple multiplication du tonnage des métaux produits par l'écart existant d'une année à l'autre entre leurs prix respectifs.

L'opération est beaucoup plus complexe, étant donné surtout que bien d'autres éléments que ceux que nous venons de citer y interviennent encore.

Notre production a continué à se ressentir du fléchissement de la minéralisation dans le groupe de Mazarrón.

Elle a été au total de 14.532 tonnes de minerai de plomb argentifère dont, pour la part revenant à notre Compagnie, 11.859 tonnes, contenant 6.865 tonnes de plomb et 3.841 kilogrammes d'argent.

Comme vous le remarquerez, tandis que la teneur moyenne en plomb de nos minerais est restée approximativement la même, celle en argent s'est élevée de 95 grammes par tonne de plomb — 1.215 grammes au lieu de 1.120. »

Les variations de cours des métaux, du change, du charbon, du fret, de la main-d'œuvre, etc., sont — pour ne citer que les principales — autant de circonstances qui viennent compliquer la comparaison de deux exercices sociaux.

---

Aguilas  
(*Le Capitaliste*, 5 juin 1913)

Les actionnaires se sont réunis le 30 mai en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. G[eorges] Béjot, président du conseil d'administration. Les bénéfices de l'exercice 1912 se sont élevés à 684.176 francs au lieu de 370.540 francs en 1911. Ces résultats sont dus à l'excellente tenue du plomb et de l'argent, En 1912, en effet, la moyenne des cours du plomb s'est établie à 17 liv. st. 16.2, en avance de 3 liv. st. 16.10 sur celui de 1911. L'argent a valu 30 deniers 9/32, contre 26 deniers 9/16. Par contre, le cours du change espagnol a été moins avantageux puisqu'il est tombé de 8,32 % à 6,56 %. Divers autres facteurs ont été défavorables : la hausse du charbon, le taux des frets, la diminution des heures de travail, l'augmentation du prix de la main-d'œuvre et sa raréfaction. Les travaux de recherche poursuivis par la Société afin d'assurer l'avenir de son exploitation n'ont pas encore donné de résultats positifs, mais tout fait croire que d'ici un an, les espérances, à diverses reprises exprimées, recevront confirmation. En attendant, le conseil a jugé sage de conserver une politique très prudente ; il a proposé

de distribuer un dividende de 6 fr. 25 par action, ce qui permet, après les prélèvements statutaires, d'affecter une somme de 247.470 francs au fonds de prévoyance.

Ce dividende sera payable à partir du 16 juin, sous déduction des impôts. L'assemblée s'est ralliée à l'unanimité à cette manière de voir ; elle a ratifié la nomination, comme administrateur, de M. [Paul] Vassillière, autrefois secrétaire général, puis directeur de la société, en remplacement de M. Edmond Béjot, décédé.

AGUILAS  
(Le Capitaliste, 7 août 1913)

Tels qu'ils ont été soumis à l'assemblée générale du 30 mai dernier, les résultats obtenus par la Compagnie d'Aguilas pendant l'exercice 1912 sont en amélioration notable sur ceux de 1911, grâce surtout à l'excellente tenue des cours du plomb et de l'argent. Jusque vers le milieu de septembre, en effet, les cours du plomb n'ont cessé de monter pour atteindre, le 11 du même mois, le niveau le plus élevé, soit 22 liv. 3 sh. 9. Un mouvement, inverse s'est produit dans la suite ; mais, néanmoins, la moyenne de l'année s'est établie à 17 liv. st. 16 sh. 2, en plus-value de 3 liv. st. 16 sh. 10 sur celle de 1911. L'argent, plus stable, a terminé l'année dans les hauts prix avec une moyenne de 30 deniers 9/32 l'once de 31 grammes 103, contre 26 deniers 9/16 en 1911.

Aussi les bénéfices nets de l'exercice écoulé ont-ils atteint 684.176 fr. 38 contre 491.709 fr. 59 précédemment. Comme la Compagnie d'Aguilas poursuit actuellement des travaux de reconnaissance dans ses propriétés afin de remédier au fléchissement de la minéralisation de ses anciens gisements et que ces travaux exigent des dépenses élevées, le dividende a été maintenu à son taux précédent de 5 %, soit 6 fr. 25 par action.

D'ailleurs, la hausse du charbon, du taux des frets, du coût du matériel et, plus encore, la diminution des heures de travail, l'augmentation du prix de la main-d'œuvre et sa raréfaction par suite de l'émigration ont accru les dépenses d'exploitation et les frais généraux. Il est vrai que la Compagnie n'a pas eu, au cours de l'exercice écoulé, à effectuer de réduction sur son portefeuille, alors qu'en 1911 elle avait consacré à cet effet 57.225 fr. ; mais, par contre, elle a eu à payer l'abonnement au timbre s'élevant à 45.000 fr.

Voici, au surplus, comment se comparent les comptes de profits et pertes des deux derniers exercices que nous faisons suivre de la répartition des soldes bénéficiaires

	1911	1912
Charges		
Frais généraux	129.838 81	134.896 79
Abonnement au timbre	—	45.000 00
Dépenses travaux neufs	164.600 71	179.121 78
Réduction portefeuille	57.225 25	—
	<u>351.664 77</u>	<u>359.018 57</u>
Produits		
Produits de l'exploitation	625. 139 20	998.539 26

Dividendes d'actions	97.066 07	44.655 69
	722.205 27	1.043.194 95
Rappel des charges	351.664 77	359,018 57
Bénéfices nets	370.540 50	684.176 38
Report antérieur	121.169 09	—
Soldes disponibles	491.709 59	684.176 38
Répartition		
Réserve légale	24.585 48	34.208 82
Dividende	375.000 00	375.000 00
Conseil d'administration	9.212 41	27.496 75
Fonds de prévoyance	82.911 70	247.470 81
	<u>491.709 59</u>	<u>684.176 38</u>

Après avoir rappelé tout d'abord que le change espagnol a été moins avantageux pour la société, ainsi d'ailleurs que pour tout le commerce et l'industrie d'exportation en Espagne — puisque de 8,32 % en 1911 il est passé à 6,56 % en 1912 —, le rapport du conseil expose que, dans le groupe Mazarrón, la production a continué à se ressentir du fléchissement de la minéralisation accusant 14.532 tonnes de minerai de plomb argentifère, dont 11.859 tonnes pour la part revenant à la Compagnie contenant 6.865 tonnes de plomb et 8.341 kilogrammes d'argent contre, respectivement, 8.465 tonnes et 9.479 kilogrammes en 1911.

Dans le groupe d'Azuaga, les travaux des étages inférieurs de la mine Joaquina ne se présentent pas, en ce moment, sous un aspect très encourageant. Par contre, ceux de la mine Felicidad n'ont pas cessé de donner satisfaction.

À la Carolina-Oroguillo, la société a été amenée à reprendre ses recherches dans la mine Perla, en raison d'indications précieuses que lui a fournies l'exploitation d'une mine qui lui est contiguë. Les travaux de reconnaissance ont une allure plus favorable et donnent maintenant quelque espoir de retrouver, en profondeur, la minéralisation qui existe dans le voisinage.

À la mine San Daniel, la société s'est limitée à effectuer diverses reconnaissances aux cinquième et sixième étages. Elles paraissent confirmer le fait que, dans les filons de cette région, une zone stérile succède parfois à la métallisation, du reste peu importante, qui se manifeste près de la surface et qui ne reparait ensuite qu'à une assez grande profondeur où elle devient exploitable.

Sous l'impression de cette observation, il a semblé prudent de modifier quelque peu le programme des travaux à la Carolina Sierra et de foncer le puits de la mine San Jorge jusqu'à 300 mètres, au lieu de 200.

Le groupe des mines de fer de Timezrit, ainsi que la mine Pobreza, donnent toujours un excellent rendement, tandis que celui de la Société de Bedar a diminué d'une façon sensible.

Le rapport du conseil souligne nettement que la compagnie a besoin de beaucoup de disponibilités pour renforcer le fonds de roulement exigé par les opérations en minerais de fer et pour achever la réalisation du programme de travaux, d'ailleurs bien modeste, adopté pour la Carolina Sierra déjà foncée aux deux tiers. Si les recherches donnent de bons résultats, dans ce domaine qui s'étend sur 2.606 hectares, Aguilas aura alors du « pain sur la planche » suivant l'expression employée par le président au cours de la discussion qui suivit la lecture des rapports.

La situation financière de la compagnie, au 31 décembre 1912, ressort de la comparaison suivante des deux derniers bilans résumés :

	1911	1912
Actif		
Immobilisé	6.860.070 04	7.103.732 90
Réalisable	519.540 31	623.394 05
Disponible	1.944.884. 68	1.804.868 99
Totaux	<u>9.324.495 03</u>	<u>9.531.995 94</u>
Passif		
Capital	7.500 000 00	7.500.000 00
Réserves et prévoyance	930.650 04	1.038.147 22
Créditeurs divers	402.135 40	309.672 34
Profits et pertes	491.709 59	684.176 38
Totaux	<u>9.824.495 03</u>	<u>9.531.995 94</u>

D'une année à l'autre, les immobilisations se sont accrues de 245.000 fr. par suite des travaux effectués au gisement de la Carolina Sierra. Au passif, les réserves et fonds de prévoyance ont passé de 930.600 à 1.308.000 fr.

Quant à la situation de la trésorerie sociale, elle reste satisfaisante. Pour faire face à 310.000 francs de créditeurs divers, y compris les comptes d'ordre, les disponibilités liquides ou facilement recouvrables (caisse, banque et débiteurs) s'élèvent à 805.000 fr. En faisant état des 623.000 fr. de l'actif réalisable, le fonds de roulement ne ressort pas à moins de 2.100.000 fr.

NÉCROLOGIE  
Georges Béjot  
(*Le Temps*, 14 décembre 1913)

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Georges Béjot, agent de change honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, survenue cette nuit en son hôtel, avenue des Champs-Élysées, 36. [...]

*Annuaire Desfossés* 1914, p. 795 :

Compagnie d'Aguilas

Conseil d'administration : MM. G[eorges] Béjot, T[héodore] Bénazet, G. de La Fontaine, de Laiglesia, marquis de Frondeville, P. Vassillière.

PARTICIPATION DANS LA SOCIÉTÉ DE L'OUENZA

Les actionnaires de la Société de l'Ouenza  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 2 février 1914)

Compagnie d'Aguilas	645
Th. Bénazet	10
Total	20.000

---

L'Algérie minière en 1913  
par J.-D.  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 9 février 1914)

Alger, 2 février 1914. — Énumérons les principales exploitations d'Algérie avec leur chiffre de production officiel pour 1912 (en tonnes) :

FER	
Beni-Saf	330.058
Zaccar	177.000
Rouina	125.342
Breïra	95.997
Kristel	61.394
Timezrit	57.000

Mines d'Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 6 mars 1915)

On dit que la société, ayant vendu son minerai à un prix très peu avantageux, il ne faut pas s'attendre à un dividende pour l'exercice 1914.

---

Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 3 avril 1915)

Cette compagnie a été assez éprouvée par la guerre. Le moratorium l'a, en effet, privée, au début des hostilités, de ses ressources disponibles ; de plus, l'exportation de ses minerais de plomb lui a été très difficile. Enfin et surtout, le minerai de plomb se paie encore actuellement à Carthagène 13 % meilleur marché qu'il y a huit mois.

La Compagnie a donc été obligée de suspendre en grande partie son exploitation et il ne peut être question d'un dividende pour l'exercice 1914.

---

Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 5 juin 1915)

L'exercice 1914 se solde par un déficit de 220.403 fr., au lieu d'un bénéfice de 694.816 francs l'année précédente. Ces résultats défavorables s'expliquent en partie par le renchérissement considérable du charbon, qui affecte particulièrement les fonderies, et par la hausse des frets qui a été également très considérable. La compagnie s'est vue ainsi dans l'obligation d'arrêter ses travaux de recherches et de suspendre, pour la plus grande partie, ses travaux d'exploitation.

---

Nos exploitations minières  
par J. GALLÉ,  
délégué financier  
(*Le Sémaphore algérien*, 1<sup>er</sup> septembre 1915)

[...] Depuis le mois d'octobre 1914, date à laquelle la réouverture de leurs chantiers a pu être obtenue jusqu'au mois de juillet 1915, les seules mines de Timezrit [filiale de la Cie d'Aguilas et de Wm. H. Müller] et de Bellouta [Société d'études minières de Bougie] ont expédié du port de Bougie 75.000 tonnes de minerai de fer (74.710 t.)

---

*Annuaire Desfossés* 1917, p. 725 :  
Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. T[héodore] Bénazet, G. de La Fontaine, de Laiglesia, P. Vassillière, R. Dutilleul, P. Tallon.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 29 mai 1917)

Réunis en assemblée ordinaire, les actionnaires de la Compagnie J'Aguilas ont approuvé les comptes de 1916, qui accusent un bénéfice net de 144.302 fr., qui a été consacré à amortir les pertes antérieures. Celles-ci ont été ramenées au chiffre de 170.099 fr. La Compagnie s'applique à rechercher les concours financiers nécessaires à la mise en valeur du domaine de Carolina-Sierra.

Dans son rapport, le conseil cite un fait intéressant au sujet du plomb, qui forme la base d'exploitation de la société : la différence entre le prix du plomb sur le marché anglais et celui de Carthagène ressortait en moyenne à 36 fr. par tonne anglaise pour la période 1900-1913 inclus. Pour 1916, l'écart a passé de 36 fr. à 240 fr. par tonne, ayant plus que sextuplé. Ainsi, le minerai qui, auparavant, était payé à Carthagène sur la base du prix de Londres, déduction faite d'environ £ 1-8 6 par tonne de métal contenu, a dû supporter, l'an dernier, par rapport à cette base, une déduction moyenne de £ 8-11-5.

Telle est la répercussion exercée sur les cours du plomb à Carthagène par le taux exorbitant des frets, celui du change et des assurances maritimes, ainsi que la hausse exceptionnelle des combustibles.

---

Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 5 juillet 1917)

C'est en 1881 que cette société a été constituée en vue de l'exploitation de mines en Espagne et en France, et de toutes opérations se rattachant à l'industrie minière.

L'ampleur de ce champ d'action ne lui a cependant pas permis de donner à ses opérations sociales une envergure croissante. Bien au contraire : le capital initial de 30 millions était, en 1888, réduit à 15 millions (deux actions anciennes contre une nouvelle), puis ramené en 1899 à 7.500.000 (réduction des actions de 500 à 250 fr. nominal). Reporté à 15 millions, il était, en 1904, l'objet d'un nouveau remaniement le mettant à 7 millions 1/2 (actions à 125 fr. de nominal au lieu de 250 fr.).

Cette série d'avatars antérieurs n'ont pas été bien encourageants pour les actionnaires. Au cours des derniers exercices, les titres ont encore subi des fluctuations assez déconcertantes, mais se traduisant, finalement par un tassement d'année en année : les cours les plus bas étaient en 1907 de 140, en 1910 de 100, en 1912 de 80 fr. Ils évoluent aujourd'hui aux environs de 70. Aucun dividende n'a été réparti depuis 1914. Et cependant, depuis trois ans, toutes les sociétés s'occupant de métaux ont pu réaliser des bénéfices, considérables en raison de la hausse de leurs produits. Malheureusement, la diminution progressive de l'extraction de ses gisements avait, dès avant la guerre, obligé la compagnie à entreprendre d'importants travaux de recherches, pour tenter de relever sa production.

Récemment, la Compagnie d'Aguilas, qui possédait des intérêts dans une autre société espagnole, la Société de Bedar, aurait augmenté cette participation et créé une société nouvelle résultant de cette combinaison, sous, le titre « Union Bedarena ».

Cette annonce a suscité des espoirs pour le relèvement de la situation d'Aguilas. Mais, en tout état de cause, il n'y a là que des perspectives, alors que, par contre, une réalité peu favorable est la détente du change espagnol, la plus grande partie des bénéfices antérieurement réalisés provenant justement du renversement de la balance des changes.

---

Peñarroya  
(*Le Journal des finances*, 20 octobre 1917)

La Compagnie d'Aguilas a fait apport à la Société Peñarroya de ses mines de la province espagnole de Carolina. Les conditions de cette opération impliquent leur exploitation par Peñarroya et le partage avec Aguilas des bénéfices qui en résulteront.

---

Constitution  
Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 12 mai 1918, p. 232)

.....  
Les produits nets du domaine minier de la Cie ont atteint 300.541 fr. contre 462.212 fr. 61 ; cette diminution est due aux effets désastreux de la prolongation de l'état de guerre qui ont entravé les moyens de transport et provoqué une hausse considérable du charbon ; de plus, une malencontreuse grève des ouvriers qui s'est produite dans le domaine de Mazarrón a paralysé complètement l'exploitation durant une partie du mois de juillet et d'août de l'année dernière, grève qui s'est heureusement terminée à l'entière satisfaction de la société.

.....  
\_\_\_\_\_

Compagnie d'Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 8 juin 1918)

L'assemblée de la Compagnie d'Aguilas s'est réunie le 17 mai. Les actions ne recevront, cette année encore, aucun dividende. Les résultats de l'exercice 1917 sont intérieurs à ceux de 1910, lesquels avaient été meilleurs que ceux de 1915.

Les produits nets du domaine minier se sont élevés à 300.541 fr., contre 462.213 fr. en 1916. Après déduction des frais généraux et d'un amortissement de 20.942 fr., le bénéfice net ressort à 49.736 francs au lieu de 144.302 fr. l'année dernière.

Cette somme vient amortir d'autant le solde débiteur précédent qui est ainsi ramené à 120.363 fr.

La trésorerie ne laisse pas que d'être à l'étroit. Alors qu'en 1916, les valeurs réalisables atteignaient 1.880.000 fr., en regard de 777.781 fr. d'exigibilités, le disponible pour 1917 ne s'élève qu'à 1.140.000 fr. et les exigibilités dépassent 1 million.

---

Compania minera de Sierra Carolina  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 mai 1919, p. 278)

Le rapport de la Cie d'Aguilas signale l'heureuse issue des négociations commencées en 1917 avec la Société de Peñarroya, et qui ont abouti à la formation de la Compania minera de Sierra Carolina ayant p. objet la mise en valeur du domaine de la Carolina appartenant à la société.

La nouvelle soc. est constituée au cap. de 1.200.000 pesetas, représenté par des act. de 1.000 pesetas, dont 600 ont été attribuées à la Cie d'Aguilas, en représentation de ses apports comprenant le domaine et le matériel en service de la Carolina. Le surplus a été souscrit en espèces par Peñarroya.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*L'Information financière, économique et politique*, 27 mai 1919)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de cette société s'est tenue le 24 mai 1919, sous la présidence de M. Th. Bénazet, président du conseil d'administration, assiste de MM. Mathias et Janniard, scrutateurs.

L'exercice 1918 a vu augmenter encore les prix du charbon et de toutes les matières premières. Si l'on considère les dépenses en combustibles, elles se sont élevées, pour Mazarrón seul, de 530.188 pesetas en 1917 à 925.917 pesetas.

La Société en a souffrir aussi de l'aggravation du change. En 1917, les 100 francs valaient, en moyenne, 77 pesetas à la Bourse de Madrid. Ils n'ont plus représenté, en 1918, que 74,71 pesetas.

D'autre part, les difficultés résultant du manque de fret ont continué à entraver l'exportation des minerais de fer.

Malgré des conditions aussi défavorables, les résultats de l'exercice 1918 ont été très sensiblement supérieurs à ceux enregistrés depuis la guerre.

La plus-value des recettes provient en partie de la hausse du plomb et de l'argent ; elle est due surtout au relèvement de la production de minerais de plomb argentière qui, à Mazarrón, s'est élevée de 7.153 tonnes en 1917 à 8.763 tonnes en 1918 et, pour la production totale des mines, de 9.612 tonnes à 11.156 tonnes.

Les projets du conseil peuvent se résumer ainsi : à Mazarrón, des recherches sont faites en vue d'explorer le domaine de Santa Justine, dont la superficie est de 15 hectares et dans lequel de sérieux indices de minéralisation ont été découverts.

À Timezrit, les travaux de recherches ont continué à donner des résultats satisfaisants.

À la Union Bedarena, l'exploitation va reprendre dès que les installations nécessaires seront terminées.

La Société de l'Ouenza a continué, au cours de l'exercice 1918, la préparation et l'aménagement de ses mines. L'exploitation commencera dès que l'achèvement des travaux de voie ferrée permettra aux chemins de fer algériens de transporter le minerai. La production sera ensuite développée suivant une marche ascendante.

Le produit net du domaine minier a atteint 598.780 francs.

En y ajoutant les intérêts et escomptes et les revenus du portefeuille, on arrive à un total de 629.253 francs.

Déduction faite des frais généraux 113.908 francs, des travaux et dépenses de conservation des Établissements et du domaine minier 117.721 francs et des amortissements sur débiteurs divers 80.000 francs, il reste un solde créditeur de 317.623 francs que le conseil propose de reporter à nouveau.

L'assemblée, à l'unanimité, a approuvé les comptes de l'exercice 1918. Elle a ratifié la nomination de M. Drappier, en qualité d'administrateur et nommé MM. Tricheux et Marchand, commissaires des comptes.

---

Compania minera de Sierra Carolina  
(*Le Journal des finances*, 4 juillet 1919)

Aguilas se présente à 110. Le bruit a couru que cette société serait absorbée par Peñarroya. En réalité, il ne s'agit que d'une communauté d'intérêts pour un objet spécial entre les deux entreprises, qui viennent de constituer une société : la Compania minera de Sierra Carolina, au capital de 1.200.000 pesetas en 1.200 actions de 1.000 pesetas chacune. La Compagnie d'Aguilas reçoit pour ses apports 600 actions entièrement libérées. Le reste du capital social a été souscrit par la Compagnie minière et métallurgique de Peñarroya.

---

COMPAÑÍA DE ÁGUILAS, SOCIEDAD MINERA ANÓNIMA (French)  
in Teresa Tortella  
A Guide to sources of information on foreign investment in Spain  
1780-1914

Members of the board in 1920s were T[héodore] Benezet [Bénazet][1843-1920], Francisco Laiglesia, J Lamoy [Lannoy], Roger Dutilleul, P. Tallón [Tallon], G. Drappier and Paul Vassillière.

---

*Annuaire Desfossés* 1920, p. 795 :  
Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. T[héodore] Bénazet, de Laiglesia, P. Vassillière, R. Dutilleul, P. Tallon, G. Drappier, J. de Lannoy.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1920, p. 229)

En 1919, la production de plomb argentifère a été sensiblement la même que celle de l'exercice précédent. La part revenant à la Cie s'est élevée en 1919 à 7.397 t. de minerai qui ont donné 4.588 t. de plomb et 6.244 kg d'argent, contre 7.463 t. de minerai en 1918, contenant 4.483 t. de plomb et 6.152 kg d'argent.

Au cours de l'exercice écoulé, la Union Bedarena a repris les travaux d'exploitation de ses mines.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 13 mai 1921)

La SOCIÉTÉ DES MINES D'AGUILAS paiera pour l'exercice 1920 un dividende de 8 fr. dont les actionnaires ne toucheront qu'une poussière à cause du prélèvement de l'impôt de transmission accumulé depuis plusieurs années. Toutefois, comme c'est un événement assez extraordinaire dans celle affaire que la rémunération du capital, le conseil d'administration n'a pas voulu qu'il passe inaperçu. On a donc annoncé, démenti et puis confirmé, le paiement de l'anémique coupon ci-dessus. Peut-être, par ailleurs, espérait-on que la cruelle incertitude dans laquelle on entretenait la Bourse, permettrait aux cours d'enregistrer quelques fluctuations intéressantes pour les initiés.

Malheureusement, l'action AGUILAS ne retient plus inattention que de rares et vétustes spéculateurs, dont la pauvre combinaison a sombré dans l'indifférence générale. Ajoutons que les produits bruts réalisés par la Société en 1920 se sont élevés à 2.579.922 francs contre 511.810 francs en 1919. Déduction faite des frais généraux, des travaux d'entretien et de 500.000 fr. d'amortissements, au lieu de 250.000 fr. précédemment, les bénéfices nets s'établissent à 1.856.505 fr. contre 71.906 francs. Ce serait évidemment très beau, si les commissaires des comptes ne faisaient immédiatement remarquer, dans leur rapport, que de tels résultats sont dus à des causes exceptionnelles : élévation importante des cours du plomb et de l'argent et haute tenue des changes.

---

## Gaston DRAPPIER, président

Né à Meudon (Seine-et-Oise), le 8 juin 1871.  
Fils d'Alphonse Antoine Claude Drappier et d'Eugénie Marie Louise Roullier.  
Marié avec Léonie Marie Henriette Oppermann. Dont Jean, Jacques et Madeleine Drappier (M<sup>me</sup> Pierre Porée-Démarest).

Représentant ou associé du groupe Wm. Müller de Rotterdam :  
Administrateur de la Société des mines de fer de Gouvix (Calvados)(1912) (liquidée en avril 1914),  
Président de la [Société concessionnaire des mines d'Ouenza](#) (1914),  
Administrateur de la [Société de l'Ouenza](#) (1914),  
de [Wm. H. Müller et Compagnie](#), Strasbourg (1921),  
des [Mines de Rar-el-Maden](#) (Algérie),  
et des [Mines du Zaccar](#) :  
Administrateur (1919), puis président (1922) de la Compagnie d'Aguilas et administrateur de sa filiale, les [Mines de Bou-Arfa](#) (1922).  
Administrateur de la [Société de mines et de produits chimiques](#) (1923) (apparentée au groupe Müller et où il retrouve Léon Adrian, précédemment rencontré aux Mines de Gouvix) :

Décédé à Versailles, le 11 mai 1926.

31 mai 1921 : Paul Bénazet <sup>19</sup>, administrateur en remplacement de son père Théodore.

## 1922 : CRÉATION DE LA [SOCIÉTÉ DE BOU-ARFA](#) : MANGANÈSE AU MAROC

AGUILAS  
(*Le Journal des finances*, 12 mai 1922)

Les résultats de 1921 qui seront présentés à l'assemblée du 17 courant se comparent ainsi à ceux de 1920 (en francs) :

	1920	1921
Bénéfices miniers	2.579.922 00	334.259 00
Bénéfices disponibles	2.125.671 00	200.691 00

<sup>19</sup> Paul Bénazet (1876-1948), député de l'Indre (1905-1932), puis sénateur (1932-1942). Voir notice plus bas (mars 1932).

Dividende	8 00	6 25
-----------	------	------

Le paiement du dividende nécessitera le prélèvement d'une somme de 175.596 fr. sur le fonds de prévoyance.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
*(L'Information financière, économique et politique, 1<sup>er</sup> juin 1922)*  
 [résumé du rapport donné le 25 en version intégrale]

Les actionnaires se sont réunis le 30 mai en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. Drappier.

Le compte de profits et pertes de l'exercice écoulé présente un solde créditeur de 200.690 francs, soit une diminution de 1.924.980 fr. sur le précédent et qui a pour cause la baisse considérable de la valeur du plomb et, en outre, pour une partie importante, la suppression des bénéfices de change exceptionnellement réalisés au cours de l'exercice précédent.

La production de 1921 en minerais de plomb argentière a été, pour la part revenant à la Compagnie, de 6.135 tonnes, ayant donné 3.631 tonnes de plomb et 5.205 kilogrammes d'argent contre 6.726 tonnes de minerais en 1920 contenant 4.122 tonnes de plomb et 5.828 kilogrammes d'argent. À quelques centaines de tonnes près, la totalité de cette production a été fournie par les mines de Mazarrón.

À Timezrit, l'exploitation continue à donner des résultats satisfaisants et l'on peut espérer que la production suivra une marche légèrement ascendante.

Le rapport passe en revue la situation des différentes entreprises dans lesquelles la Société a des intérêts : Société de l'Ouenza, Compagnie Minera de Sierra Carolina, la Union Bedarena.

Compte tenu d'un prélèvement de 175.596 francs 23 sur le fonds de prévoyance, le solde disponible de l'exercice écoulé ressort à 376.287 francs 10. L'assemblée, sur la proposition du conseil, a décidé de fixer le dividende à 6 fr. 25 par action, payable à partir du 15 juin, sous déduction des impôts.

MM. Francisco de Laiglesia, Roger Dutilleul et Paul Vassillière ont été réélus administrateurs.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
 Assemblée générale ordinaire du 30 mai 1922  
*(L'Information financière, économique et politique, 25 juin 1922)*

Les actionnaires de cette société se sont réunis le 30 mai 1922, sous la présidence de M. Drappier. Les deux plus forts actionnaires présents sont appelés au bureau comme scrutateurs.

M. Talion, administrateur délégué, remplit les fonctions de secrétaire.

11.838 actions sont présentes ou représentées. »

M. Tallon donne lecture du rapport du conseil d'administration ci-après :

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

En vous présentant, il y a un an, notre rapport pour l'exercice 1920, nous faisons appel à votre prudence pour verser aux réserves la plus grande partie des bénéfices

exceptionnels que nous venions de réaliser. Il nous aurait été agréable, à ce moment, de vous proposer un dividende plus important.

Mais nous étions obligés de tenir compte de la loi d'alternance qui, après la période de hausse, fait subir fatalement aux prix des métaux un recul accentué.

Dans les très bonnes années, le mineur doit donc mettre de côté une partie notable de ses bénéfices. C'est le seul moyen, pour une société comme la nôtre, de préparer l'avenir et de faciliter, autant que les circonstances le permettent, la distribution régulière d'un dividende.

En vous inspirant de cette politique dans les résolutions que vous avez eu la sagesse de voter à la dernière assemblée générale et en constituant un fonds de prévoyance, vous nous avez fourni par avance le moyen de donner un dividende l'année suivante, malgré les circonstances défavorables qui ont pesé sur l'exercice 1921.

Le cours moyen du plomb a baissé à 22 liv. st. 14 sh. 6, contre 38 liv. st. 9 sh. 8 en 1920, alors que le cours moyen de l'argent, 65 deniers 96 par once anglaise en 1920, est tombé en 1921 à 39 deniers 51.

Cette variation considérable du prix des métaux suffit à expliquer pourquoi, dans les affaires minières, les exercices se suivent avec des résultats si différents.

Notre production de 1921 en minerais de plomb argentière a été, pour la part revenant à notre Compagnie, de 6.135 tonnes, ayant donné 3.631 tonnes de plomb et 5.205 kilogrammes d'argent, contre 6.726 tonnes de minerais en 1920 contenant 4.122 tonnes de plomb et 5.828 kilogrammes d'argent. Ce sont nos mines de Mazarrón qui ont fourni, à quelques centaines de tonnes près, la totalité de cette production.

À Timezrit, l'exploitation continue à donner des résultats très satisfaisants et l'on peut espérer que la production suivra une marche légèrement ascendante.

La Société de l'Ouenza a complètement terminé ses installations à la mine, et la ligne de chemin de fer destinée au transport des minerais jusqu'à Bône a été mise en service. La société va donc pouvoir commencer ses expéditions de minerais sur Bône.

La Compania Minera de Sierra Carolina a foncé le puits San Eduardo, jusqu'à 110 mètres de profondeur. Les travaux ont été continués par un travers banc et des galeries en direction qui ont coupé, à 100 mètres de profondeur le filon non minéralisé, mais à caisse large et bien caractérisé.

Si ces premières indications, qui paraissent favorables au point de vue technique, se confirmaient dans l'avenir, il y aurait lieu d'envisager une augmentation du capital de la Compania Minera de Sierra Carolina dès qu'une amélioration du change se serait produite, de manière à poursuivre l'exécution de la deuxième partie du programme des travaux, en fonçant le puits à 100 mètres plus bas pour explorer le filon au niveau de 200 mètres.

La Union Bedarena, malgré le mauvais état du marché, a pu reprendre la vente de ses minerais de fer pendant le deuxième semestre de l'exercice en cours. Au 31 décembre dernier, elle avait vendu soixante mille tonnes.

Notre intention est toujours de donner plus d'envergure aux opérations de notre Compagnie en lui assurant des exploitations nouvelles. Nous examinons, en ce moment, différentes affaires et nous espérons pouvoir vous en parler ultérieurement.

Vous trouverez, dans le rapport de MM. les commissaires des comptes, des éclaircissements détaillés sur les divers chapitres du bilan et des Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 1921.

L'exercice 1921 présente un solde créditeur de 200.690 fr. 87.

Tenant compte des considérations qui cèdent, nous avons l'honneur de vous sentir les propositions suivantes :

1° Affecter à la réserve légale 5 %, 1.287 fr. 10 ;

2° Prélever sur le fonds de prévoyance somme de 175.596 fr. 23 qui, avec le solde créditeur de 200.690 fr. 87 permettra l'attribution aux actions d'un dividende de 5 % du montant de leur capital nominal, soit 6 fr. 25 par titre.

Le dividende de 6 fr. 25 serait mis en paiement à dater du 15 juin prochain, sous déduction des impôts.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les pouvoirs de notre vice-président, Francisco de Laiglesia et ceux de nos collègues, MM. Roger Dutilleul et Paul Vassilière, viennent à expiration cette année. Nous vous proposerons de leur renouveler leur mandat pour six ans, conformément à l'article 19 des statuts sociaux.

Les sociétés dans lesquelles certains membres de votre conseil sont administrateurs n'ont traité avec nous, pendant l'exercice écoulé, que les affaires dont il est fait mention dans ce rapport.

#### COMMISSAIRE DES COMPTES

Vous avez ensuite à faire choix de vos commissaires des comptes pour l'exercice et nous vous rappelons qu'aux termes de l'article 30 des statuts, messieurs les commissaires sortants sont rééligibles.

#### BILAN AU 31 DECEMBRE 1921 (fr.)

ACTIF	
Domaine minier en propriété, participation et location	5.475.425 95
Immeubles et chemin de fer	33.296 00
Matériel et mobilier en service	171.117 09
Matériel, marchandises et minerais en magasin	299.744 61
Portefeuille de valeurs minières	1.970.445 80
Caisses et banques	1.118.274 74
Débiteurs divers	2.748.456 37
Actionnaires (compte d'impôts)	77.305 44
Total	<u>11.894.068 00</u>
PASSIF	
Capital	7.500.000 00
Fonds de la réserve légale	727.941 50
Fonds de prévoyance	12.000.000 00
Compte d'amortissement	50.000.000 00
Créditeurs divers	1.536.467 90
Comptes d'ordre	74.422 29
Provision pour différences de change	154.545 44

Profits et pertes	200.690 87
Total	<u>11.894.068 00</u>

#### PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1921 (fr.)

DÉBIT	
Frais généraux : Paris et Madrid	195.031 89
Travaux et dépenses de conservation des établissements et du domaine minier	44.670 03
Abonnement au timbre	68.815 14
Solde créditeur	200.690 87
Total	<u>509.208 13</u>
CRÉDIT	
Report du solde créditeur au 31 décembre 1920	174.948 87
Produits nets du domaine minier	334.259 26
Total	<u>509.208 13</u>

#### LA DISCUSSION

M. le président. — Quelqu'un demande-t-il des explications ?

Un actionnaire. — Je vois que vous avez l'intention d'augmenter le capital de la Compania Minera de Sierra Carolina. Dans quelles conditions ? Par participation ou par souscription ?

M. le président. — Nous ne savons pas encore ; il faudra une entente entre les participants.

Le même actionnaire. — En somme, c'est seulement une participation que vous avez dans l'affaire ?

M. le président. — C'est exact, et, le moment venu, il y aura lieu d'examiner si nos disponibilités nous permettent d'augmenter cette participation, mais il est probable que cela ne se présentera pas très prochainement.

Le même actionnaire. — Avez-vous des prévisions pour l'exercice en cours ?

M. le président. — Il est difficile de répondre, étant donné tous les éléments qui rentrent dans la composition du prix de vente, les aléas du change, la teneur du métal. Nous avons cependant tout lieu d'espérer que l'exercice en cours se traduira par un bénéfice, mais nous ne pouvons rien affirmer.

Le même actionnaire. — En continuant à faire un petit prélèvement sur le fonds de prévoyance, vous pourriez peut-être maintenir aussi la répartition de 5 %. En somme, la réserve de 1.200.000 fr. n'a été faite que pour stabiliser pendant quelques années une rémunération du capital.

M. le président. — Assurément, à moins que d'autres circonstances se présentent, comme par exemple le cas d'une nouvelle affaire.

Le même actionnaire. — Ce qui est important à constater, c'est que l'exploitation d'une mauvaise année a laissé néanmoins un bénéfice. Cela laisse espérer que nous aurons toujours notre réserve de 1.200.000 fr. pour stabiliser le dividende, pendant quelques années.

M. le président. — À condition, comme je viens de le dire, qu'il ne se présente pas des circonstances exigeant l'emploi de ce fonds de réserve pour un autre objet qui nous amènerait à employer une partie des disponibilités.

Le même actionnaire. — Ce serait à l'avantage de la Société, puisque ce serait une augmentation de l'actif.

Un autre actionnaire. — Il serait bien fâcheux pour les actionnaires que la distribution des dividendes fût interrompue. Avant d'agrandir votre affaire, il faut stabiliser le dividende afin que les actionnaires puissent être rémunérés ; si vous agrandissiez encore votre affaire, ce serait à leur détriment.

Un des scrutateurs. — Si vous voulez défendre l'intérêt de l'actionnaire, il faut commencer par défendre celui de la Société car les deux ne font qu'un. Le conseil d'administration, quel qu'il soit, doit, quand il le peut dans l'intérêt même de l'actionnaire, développer la Société. Ce faisant, il favorise la stabilisation des dividendes. Mais, permettez-moi de vous le dire, il ne faut pas avoir de courtes vues : il faut voir, non pas demain mais après-demain.

M. le président. — Nous avons dit dans notre rapport que nous avons l'intention d'étudier des affaires nouvelles pour accroître le champ d'action de la Société.

Le même actionnaire. — Dans les affaires nouvelles, il y a toujours des aléas.

M. le président. — Lorsque nous trouverons une affaire suffisamment démontrée, nous verrons ce que nous aurons à faire.

## RÉSOLUTIONS

Les résolutions suivantes, mises aux voix sont adoptées à l'unanimité :

1. L'assemblée générale, conformément au rapport des commissaires des comptes approuve sans réserve le rapport, le bilan et les comptes qui lui sont présentés pour l'exercice 1921, par le conseil d'administration, ainsi que les opérations traitées et négociées par lui et lui donne quitus de sa gestion au 31 décembre 1921.

En conséquence, elle décide :

1° D'arrêter à 200.690 fr. 87 le solde créditeur du compte de profits et pertes au 31 décembre 1921 ;

2° D'affecter à la réserve légale la somme de 1.287 fr. 10 ;

3° De prélever sur le Fonds de prévoyance une somme de 175.596 fr. 23 qui, avec le solde créditeur de 200.690 fr. 87 permettra l'attribution aux actions d'un dividende égal au 5 % du montant de leur capital nominal ;

De fixer en conséquence, à 6 fr. 25 par action, le dividende de l'exercice 1921 qui sera payable à dater du 15 juin prochain sous déduction des impôts.

2. L'assemblée générale, pour se conformer aux prescriptions de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867 donne en tant que de besoin, à ceux des administrateurs de la Compagnie qui font en même temps partie des conseils d'administration d'autres sociétés, les autorisations nécessaires en raison des affaires ou ils pourraient avoir à traiter avec ces sociétés.

3. L'assemblée générale, par application de l'article 19 des statuts, réélit administrateurs pour six ans MM. Francisco de Laiglesia, Roger Dutilleul et Paul Vassillière, membres sortants du conseil d'administration

4. L'assemblée générale, en exécution de l'article 30 des statuts, nomme M. Alphonse Marchand et M. Victorien Tricheux aux fonctions de commissaires chargés de la vérification des comptes de l'exercice 1922. Elle fixe à 1.500 fr. l'allocation accordée à chacun d'eux à raison de l'accomplissement de son mandat.

---

*Annuaire Desfossés* 1923, p. 887 :

Compagnie d'Aguilas

Conseil d'administration : MM. G. Drappier, T. Bénazet, de Laiglesia, P. Vassillière, R. Dutilleul, P. Tallon, J. de Lannoy.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des finances*, 12 mai 1923)

Les produits nets du domaine minier se sont élevés en 1922 à 733.729 fr., en augmentation de 399.469 fr. sur ceux de 1921. Déduction faite des frais généraux, le bénéfice net ressort à 403.625 fr. au lieu de 208.224 fr. en 1921. Le conseil proposera à l'assemblée du 17 mai de maintenir le dividende à 6 fr. 25 par action.

---

AGUILAS  
(*Le Journal des finances*, 8 juin 1923)

L'assemblée ordinaire du 30 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1922, qui font ressortir un bénéfice de 403.625 francs. Le dividende, fixé à 6 fr. 25 bruts, sera payable le 15 juin.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS

---

Assemblée générale ordinaire du 30 mai 1923  
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 juin 1923)

L'assemblée générale ordinaire de cette société s'est tenue le 30 mai 1923, sous la présidence de M. Gaston Drappier, président du conseil d'administration, assisté de MM. Tessier et Herbaud, comme scrutateurs.

M. Tallon remplit les fonctions de secrétaire.

Il est donné lecture du rapport du conseil d'administration, dont voici le texte :

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous venons vous soumettre les comptes de l'exercice 1923.

Quatre facteurs principaux concourent, ainsi que vous le savez, aux résultats de notre exploitation.

C'est d'abord, le prix du plomb et de l'argent.

Les cours pratiqués pour le plomb durant les six premiers mois de l'exercice n'ont pas été rémunérateurs par rapport à notre prix de revient. C'est seulement pendant le second semestre que nous avons pu réaliser des bénéfices sur la vente de nos minerais.

Quand à l'argent, son prix a été constamment inférieur pendant l'exercice 1922 à la moyenne des cours cotes en 1921.

La quantité de minerai produite (second facteur à considérer) a été plus faible en 1922 qu'en 1921. Nous vous donnerons tout à l'heure des précisions à ce sujet.

La teneur métallique de nos minerais en plomb et en argent a été à peu près égale à leur teneur moyenne en 1921.

Quant au prix de revient, il a diminué par suite de la baisse des combustibles.

Le profit que nous avons retiré de cette amélioration aurait été plus important si le fléchissement de la production n'avait eu pour conséquence de rendre plus lourde la répartition des frais généraux et des frais d'épuisement sur une quantité inférieure de minerais.

Vous notez ainsi qu'en dehors de la hausse du plomb et en dehors de la diminution de notre prix de revient, les autres facteurs qui déterminent les résultats de notre exploitation ne nous ont pas été favorables.

Veillez maintenant passer avec nous la revue de nos divers groupes de mines.

Mazarrón constitue, vous le savez, notre principal centre d'exploitation de plomb argentière.

En 1921, notre production de ce minerai avait été, pour la part revenant à notre Compagnie, de 6.135 tonnes ayant donné 3.631 tonnes de plomb et 5.205 kilogrammes d'argent.

En 1922, la production est descendue à 5.059 tonnes de minerai, contenant 2.936 tonnes de plomb et 4.310 kilogrammes d'argent, soit une diminution de 695 tonnes de plomb et de 895 kilogrammes d'argent.

C'est la loi commune à toutes les mines de finir par s'appauvrir. Aussi cherchons-nous des gîtes nouveaux de minerai à exploiter en vue de remplacer ceux qui s'affaiblissent.

La crise du marché des fers a pesé lourdement sur les opérations de la Union Bedarena. Aux prix actuels, cette Société ne peut pas réaliser de bénéfices.

Cette considération a décidé la Union Bedarena, à suspendre momentanément l'exploitation des classes de minerais qui se vendent mal et à consacrer son activité, en attendant la reprise des cours, à faire des travaux de recherches pour reconnaître un tonnage plus important de minerai riche de la classe Pobreza dont l'exploitation a toujours laissé des bénéfices satisfaisants.

Les travaux d'exploitation, commencés il y a quelques mois dans la mine Pobreza et dans la mine Alerta, donnent des résultats encourageants.

Nous avons ainsi passé en revue les exploitations de nos mines espagnoles : ce sont des entreprises intéressantes que nous développerons quand les circonstances le permettront.

Mais les opérations d'Aguilas ne sont plus limitées à l'Espagne.

Depuis un certain nombre d'années, avec l'appui de votre clairvoyante approbation, nous avons fait entrer Aguilas dans plusieurs de ces affaires africaines qui donnent de si légitimes espérances.

À Timezrit, la production suit un développement progressif et les résultats de cette affaire donnent toujours pleine satisfaction.

La Société de l'Ouenza, depuis le précédent exercice, est entrée en exploitation et, pendant l'année 1922, a exporté 234.223 tonnes. La production sera notablement augmentée en 1923.

Nous avons profité de l'occasion qui nous était offerte de participer à une affaire marocaine appelée à un grand développement ; la Société anonyme des Mines de Bou-Arfa.

La Société de Bedar, société minière anonyme espagnole, a porté son attention sur la zone espagnole du Maroc. Elle fait étudier des régions minières intéressantes où elle a demandé plusieurs permis d'investigation.

Ainsi que vous le verrez par le rapport de MM. les commissaires des comptes, l'exercice 1922 présente un solde créditeur de 403.625 francs 64.

Nous avons l'honneur de propositions suivantes :

1° Affecter à la réserve 5 %, soit 20.181 fr. 28.

2° La somme nécessaire pour servir 5 % aux actions, à raison de 6 fr. 25 brut par action, soit 375.000 francs.

3° Reporter le solde à nouveau, soit 8 444 francs 36.

Le dividende serait mis en paiement à dater du 15 juin prochain, sous déduction des impôts, soit net 5 fr. 625 pour les actions nominatives et 5 fr. 10 pour les actions eu porteur.

Conseil d'administration  
Commissaires des comptes

Au mois d'octobre dernier, votre conseil a été particulièrement éprouvé par la mort de votre vice-président, M. Francisco de Laiglesia, qui était administrateur de notre Compagnie depuis 1885. Il exerçait les fonctions de vice-président depuis 1914.

Pendant cette longue période, il fit profiter notre société de sa grande expérience des affaires et de l'autorité que lui donnaient en Espagne ses hautes fonctions financières.

Nous sommes certains que vous partagerez les regrets douloureux qu'il laisse parmi nous et que vous vous associerez unanimement à l'hommage que nous rendons à sa mémoire.

Conformément à l'article 19 des statuts sociaux, nous vous demanderons de renouveler pour six ans le mandat de MM. Jean de Lannoy et Pierre Tallon qui vient à expiration cette année.

Les sociétés dans lesquelles certains membres de votre conseil sont administrateurs n'ont traité avec nous, pendant l'exercice écoulé, que les affaires dont il est fait mention dans ce rapport.

Nous vous demanderons enfin de désigner vos commissaires des comptes pour l'exercice 1923, vous rappelant qu'aux termes de l'article 30 des statuts, Messieurs les commissaires sortants sont rééligibles.

BILAN AU 31 DECEMBRE (Fr.)

Total            12.266.691 02

---

ESPAGNE  
Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1923)

En 1921, la production de plomb argentifère des mines de Mazarrón, avait été pour la part revenant à la Compagnie d'Aguilas, de 6.135 tonnes, ayant donné 3.631 tonnes de plomb et 5.205 kilogrammes d'argent.

En 1922, la production est descendue à 5.059 tonnes de minerai, contenant 2.936 tonnes de plomb et 4.310 kilogrammes d'argent, soit une diminution de 695 tonnes de plomb et de 895 kilogrammes d'argent.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*L'Information financière, économique et politique*, 31 mai 1924)

L'assemblée ordinaire a eu lieu ce matin 30 mai, sous la présidence de M. Drappier, président du conseil d'administration, assisté de MM. Herbaut et Mathias, scrutateurs, et de M. Tallon, secrétaire. 12.987 actions étaient représentées à l'ouverture de la séance.

L'assemblée a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice 1923 se soldant par un bénéfice net de 773.861 francs dont elle a décidé l'affectation ci-après : à la réserve légale pour la porter à son plein : 590 francs ; dividende de 5 % aux actions : 375.000 francs ; tantièmes statutaires, 39.827 francs ; dividende complémentaire, 105.000 francs ; au fonds de prévoyance, 200.000 francs ; report à nouveau, 53.444 francs.

Le dividende brut de 8 francs sera mis en paiement à partir du 16 juin prochain, à raison de net 7 fr. 04 au nominatif, 6 fr. 51 au porteur.

MM. Paul Bénazet et Gaston Drappier, administrateurs sortants, ont été réélus.

Dans son rapport, le conseil expose qu'en vue de remédier à l'épuisement progressif des métallisations de Mazarrón, il s'est assuré la location de mines contiguës : San Antonio, San José et Talia.

Le rapport s'exprime en ces termes concernant les participations sociales :

« La Sociedad de Explotación de las Minas de Hierro de Bedar poursuit activement ses études minières dans la zone espagnole du Maroc. Elle a obtenu des permis de recherches sur des périmètres qui paraissent intéressants et où l'on rencontre des affleurements d'un minerai de fer de belle teneur. En vue de donner plus d'extension à ses opérations, cette société vient de procéder à l'augmentation de son capital social. La Compagnie d'Aguilas a souscrit le nombre d'actions qui lui a été offert.

« Les résultats de la Société des Mines de Timezrit ont profité de la hausse de la livre qui a procuré, par l'effet du change, une augmentation de bénéfices.

« L'exploitation des mines de la Société de l'Ouenza suit un développement progressif : 224.223 tonnes en 1922, 400.000 tonnes en 1923. Cette production sera sensiblement accrue en 1924.

« La Société anonyme des Mines de Bou-Arfa, au cours du précédent exercice, a continué l'exécution de son programme de recherches qui se poursuit dans des conditions satisfaisantes.

« Nous avons profité de l'offre qui nous était faite de racheter des actions de la Compañia Minera de Sierra Carolina. Mais la continuation de notre programme est entravée par la cherté du change. Au cours actuel de la peseta, nous ne pouvons pas envisager l'envoi en Espagne des capitaux nécessaires à la reprise des travaux. »

Il résulte des déclarations du président que les mois écoulés de l'exercice en cours présentent des résultats aussi favorables que ceux de la période correspondante du précédent exercice.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1924)

La production en 1923 a été de 5.465 tonnes de minerai de plomb contre 5.847 tonnes en 1922, provenant principalement des mines de Mazarrón et de Timezrit.

Les démarches du conseil pour assurer à la société la location des mines San Antonio, San José et Talia, en vue de remédier à l'épuisement progressif des métallisations de Mazarrón, ont abouti récemment à un accord dans des conditions satisfaisantes.

---

Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 14 juin 1924)

Réunis le 30 mai en assemblée ordinaire les actionnaires ont approuvé les comptes de 1923 qui font apparaître un bénéfice de 773.861 fr. et voté l'élévation du dividende à 8 fr. brut, payable le 16 juin.

---

*Annuaire industriel*, 1925 :

AGUILAS (Cie d'), Siège social : 5, r. Jules-Lefebvre, Paris, 9<sup>e</sup>. Ad. t. Aiglon-Paris. Soc. an. au cap. de 7.500.000 fr. Conseil d'adm. : Prés. : M. G. Drappier ; Adm. délégués :

MM. J. de Lannoy, P[ierre] Tallon ; Adm. : MM. R[oger] Dutilleul, P[aul] Bénazet, P[aul] Vassillière [ancien directeur]. Commissaires des comptes : MM. A. Marchand, V. Tricheux.

Plomb argentifère ( 1-31/175).

---

## DEUXIÈME AUGMENTATION DU CAPITAL DE 7,5 À 27,5 MF

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Économiste parlementaire*, juin 1925)

Cette société procède actuellement et jusqu'au 17 novembre à l'émission à 145 fr. de 20.000 actions nouvelles de 125 fr. de nominal, destinées à porter le capital de 7.500.000 fr. à 10 millions, représenté par 80.000 actions de 125 fr.

Les 20.000 actions nouvelles sont créées jouissance de l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1926. La souscription est réservée par préférence aux propriétaires des 60.000 actions représentant le capital actuel qui auront droit de souscrire, à titre irréductible, dans la proportion de 1 action nouvelle pour 3 anciennes possédées, sans qu'il soit tenu compte des fractions. Les propriétaires d'actions anciennes pourront également souscrire un nombre d'actions nouvelles supérieur à celui leur revenant du chef de l'exercice de leur droit de préférence à titre irréductible. À ces souscriptions seront attribuées celles des 20.000 actions, qui n'auront pas été absorbées. La répartition se fera, s'il y a lieu, suivant un barème qui sera établi en proportion du nombre d'actions anciennes possédées sans qu'il soit tenu compte des fractions. En souscrivant, il devra être versé par action souscrite à titre irréductible 51 fr. 25 représentant le quart du nominal, plus la prime de 20 fr., et le solde, soit 93 fr. 75, le 20 janvier 1926. Il ne sera rien versé à la souscription sur les actions demandées à titre réductible. Le versement de 51 fr. 25 par action sera exigible lors de la répartition et, au plus tard, cinq jours après l'avis de répartition qui sera publié dans un journal d'annonces légales. de Paris. Passé ce délai, le conseil se réserve le droit d'annuler la souscription, et le solde, soit 93 fr. 75 le 20 janvier 1926.

Les souscriptions sont reçues au Crédit commercial de France [CCF], 103, avenue des Champs-Élysées, et 20, rue Lafayette et dans ses succursales et agences de Paris et de Province.

a) Contre dépôt des certificats nominatifs d'actions si celles-ci sont nominatives en vue de l'apposition d'une estampille indiquant que le droit de souscription a été exercé ;  
b) contre remise du coupon n° 23 à détacher des actions au porteur (ce coupon perdra toute valeur après la clôture de la souscription).

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
Assemblée générale ordinaire du 15 juin 1925  
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 juillet 1925)

Ainsi que l'*Information* en a rendu compte précédemment, l'assemblée générale ordinaire de cette compagnie a eu lieu le 15 juin, sous la présidence de M. Drappier,

président du conseil d administration, assisté de MM. Maupin et Simon en qualité de scrutateurs.

18.184 actions étaient représentées.

Voici le texte du rapport du conseil d'administration lu à cette assemblée :

#### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Les bénéfices de l'exercice 1924 s'élèvent à 1 million 394.406 fr. 09, contre 765.417 fr. 43 en 1923.

Cette amélioration des résultats de notre entreprise est due à la hausse des cours du plomb et de l'argent, ainsi qu'à l'élévation du change.

#### Renseignements statistiques

Exercices	1922	1923	1924
Production totale de minerai T	5.847	5.465	5.181
Part revenant à la Compagnie, minerai .T.	5.050	4.736	4.257
Contenant en plomb métal T.	2.936	2.717	2.419
Contenant en argent Kg.	4.310	3.958	3.596
Cours moyen de la tonne de plomb étranger à Londres £	23-14-10	26-15-1,69	33.14-0
Cours moyen d'une once d'argent à Londres d.	37.08	34.26	36.63
Cours moyen du plomb à Carthagène par tonne Pts	528.80	691.66	939.32
Cours moyen de l'argent à Carthagène par kg Pts		138.28	145.00
Change, valeur en pesetas d'une £	28.50	31.77	39.14
Change, valeur en pesetas de 100 francs	52.82	42.07	39.02

La production de nos mines à Mazarrón, pendant le dernier exercice, a été légèrement inférieure à celle de l'année précédente : 5.181 tonnes contre 5.465 tonnes en 1923.

Mais il est à retenir que notre production aurait été sensiblement plus importante si la pénurie de main-d'œuvre ne nous avait pas obligés à limiter l'exploitation.

Nous poursuivons l'exécution de travaux neufs en vue de la remise en état et de l'aménagement de nos nouvelles mines San Antonio et Talla. Les dépenses afférentes à ce chapitre pour l'exercice 1924, ont été amorties par le compte d'exploitation.

Vous pouvez ainsi juger de notre situation à Mazarrón. Si les plus anciennes de nos mines, Santa Ana, Triunfo, Impensada sont en voie d'épuisement, par contre, nous espérons trouver des métallisations intéressantes dans les concessions dont nous avons récemment acquis le *partido* et peut-être aussi dans certaines zones de notre domaine encore inexplorées.

Passons maintenant en revue les opérations de notre Compagnie en dehors de l'Espagne.

À Timezrit, les résultats de l'exploitation continuent à être très satisfaisants.

La production des mines de la Société de l'Ouenza suit une marche ascendante et a passé de 417.917 tonnes en 1923, à 506.000 tonnes en 1921.

Cette Société a procédé à l'augmentation de son capital qui a été porté de 18 à 30 millions par la mise en souscription de 36.000 actions nouvelles, émises au pair, sur lesquelles le versement du premier quart a été appelé.

La Compagnie a pu ainsi doubler le nombre des actions Ouenza dont elle est propriétaire, ce qui lui permet d'escompter pour l'avenir des dividendes intéressants.

Les travaux entrepris par la Société des Mines de Bou-Arfa ont permis de reconnaître un tonnage important de minerai de manganèse d'une bonne teneur marchande.

On nous a informés que cette Société avait l'intention de procéder à une augmentation de capital au cours de cette année.

Vous trouverez dans le rapport de M. le commissaire des comptes des explications détaillées au sujet de nos écritures.

Au bénéfice de l'exercice 1924 doit s'ajouter le solde de l'exercice 1923, ce qui élève le solde créditeur total à 1.463.830 fr. 60.

Nous vous proposons la répartition suivante :

1° La somme nécessaire pour servir 5 % aux actions, soit, à raison de 6 fr. 23 brut par action. Fr. 373.000 00

2° 10 % attribués statutairement au conseil d'administration sur les bénéfices de l'exercice. après le prélèvement ci-dessus 101.940 60

3° Affecter ensuite une somme de 663.00 francs à la distribution d'un complément de dividende de 9 fr. brut par action, ce qui représente 7,80 % du capital 685.000 00

Nous vous proposons, en outre, et en vertu de l'article 46 des statuts, de prélever 375.596 23

de manière à porter notre fonds de prévoyance à 1.800.000.

Ensemble 1.437.536 83

À reporter sur le prochain exercice 10.013 17

Total égal aux bénéfices nets 1.467.870 60

Le dividende de 16 francs brut serait mis en paiement à partir du 18 juin.

#### Conseil d'administration

Les sociétés dans lesquelles certains des membres de votre conseil sont administrateurs n'ont traité avec nous, pendant l'exercice écoulé, que les affaires dont il est fait mention dans ce rapport.

#### Commissaires des comptes

Vous aurez à faire choix de vos commissaires des comptes pour l'exercice 1925.

Nous avons le regret de vous dire que l'honorable M. Alphonse Marchand s'est trouvé dans l'impossibilité absolue de remplir son mandat par suite de maladie grave.

Nous croyons être les interprètes de votre pensée en lui adressant nos souhaits affectueux de guérison.

M. Victorien Tricheux, resté seul en fonctions, a rempli son mandat dans les conditions prévues par l'article 30 des statuts sociaux et vous présentera son rapport sur les écritures de l'exercice écoulé

ACTIF	
Domaine minier	5.475.427 95
Immeubles et chemin de fer	33.396 00
Matériel en service	274.216 05
Matériel, marchandises en magasin	240.279 92

Portefeuille de valeurs minières	3.478.095 80
Débiteurs divers	3.017.877 96
Actionnaires (compte d'impôt)	107.273 82
Caisses et banques	1.070.414 74
Comptes d'ordre	147.517 81
Total	13.814.190 85
PASSIF	
Capital	7.500.000 00
Fonds de la réserve légale	750.000 00
Fonds de prévoyance	1.224.403 77
Compte d'amortissement	600.000 00
Provision pour différences de change	760.000 00
Créditeurs divers	1.502.245 48
Profits et pertes	1.447.850 60
Total	13.814.199 85

#### PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 1924

DÉBIT	
Frais généraux	230.377 83
Travaux et dépenses de conservation des établissements et du domaine minier	84.411 60
Abonnement au timbre	29.451 09
Solde créditeur	1.447.850:60
Total	1.792091 12
CRÉDIT	
Report du solde créditeur au 31 décembre-1923	53.444 51
Produits nets du domaine minier	1.738.646 61
Total	1.792.091 12

PARIS

Augmentation de capital

*(L'Écho des mines et de la métallurgie, 10 novembre 1925)*

La Cie d'Aguilas, la Société des mines de Borralha, le Comptoir Lyon-Alemand et la Cie des mines de Marles augmentent leur capital.

*Annuaire industriel*, 1938 [données antérieures à mai 1926] :

AGUILAS (Cie d'). Siège social : 5. r. Jules-Lefebvre, Paris, 9<sup>e</sup>. Ad. t. Aiglon-Paris. Soc. an. au cap. de 27.500.000 fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. G. Drappier [† 11 mai

1926] ; Adm. délégués : MM. J. de Lannoy, P[ierre] Tallon ; Adm. : MM. R[oger] Dutilleul, P[aul] Bénazet, P[aul] Vassillière [ancien directeur].  
Plomb argentifère (1-31475).

---

Nécrologie  
Gaston Drappier  
(*Le Temps*, 14 mai 1926)

MM. Jean et Jacques Drappier et M<sup>lle</sup> Madeleine Drappier font part du décès de M. Gaston Drappier, leur père, survenu à Versailles le 11 mai 1926 dans sa 55<sup>e</sup> année.

Les obsèques auront lieu le samedi 15 du courant à 10 heures très précises, en l'église Notre-Dame de Versailles.

---

## Paul BÉNAZET, PRÉSIDENT

Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 29 mai 1926)

Les comptes de l'exercice 1925 d'Aguilas, qui seront présentés à l'assemblée du 8 juin, se soldent par un bénéfice de 1 million 999.261 fr. 11, en augmentation de 450.000 francs environ sur celui de l'an dernier. Les produits nets du domaine minier sont passés, d'un exercice à l'autre, de 1.738.646 francs à 2.538.093 francs. Le capital est de 10 millions par suite de l'augmentation de 2.500.000 fr. réalisée au cours de l'exercice.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> juillet 1926)

Cette société a produit 5.571 tonnes de minerai de plomb en 1925, dont 5.495 provenant de la mine de Mazarrón. La société est en pourparlers pour obtenir d'autres concessions et elle continue les travaux de recherches dans la Sierra Carolina. Le solde créditeur du compte de profits et pertes a été de 1.999.261 francs 11, permettant la distribution d'un dividende de 16 francs brut.

---

MAROC  
Société des mines de Bou-Arfa\*  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 octobre 1926)

[...] La Cie d'Aguilas est intéressée fortement à cette entreprise marocaine comme à la Société minière de l'Ouenza.

---

*Annuaire Desfossés* 1927, p. 1458 :

Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. P. Bénazet, de Laiglesia, P. Vassillière, R. Dutilleul, P. Tallon, J. de Lannoy.

---

*Bulletin des Annonces légales obligatoires* du lundi 7 février 1927.

Notices

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 8 février 1927)

Cie d'Aguilas. — Emission de 20.000 actions, portant le capital de 10 à 12 millions 1/2.

---

Aguilas

(*Le Journal des finances*, 18 février 1927)

Les ressources que lui procurera l'augmentation de capital en cours doivent lui permettre de participer à l'augmentation de capital de l'Ouenza dont elle détient 4.000 actions en portefeuille et d'équiper une nouvelle mine de plomb dans la province de Tolède.

---

Aguilas

(*Le Journal des finances*, 17 juin 1927)

Les bénéfices ont été ramenés de 1.999.261 francs à 1.058.925 fr. pour l'exercice 1926. Le dividende sera cependant maintenu à 16 francs. Cette répartition, qui ne s'applique qu'aux 80.000 actions anciennes, les 20.000 nouvelles ayant été émises au début de cette année, absorbera 1.280.000 francs. Un prélèvement sur les fonds de prévoyance sera donc nécessaire. La diminution des bénéfices est la conséquence de la baisse du plomb (cours moyen à Carthagène, 848 pesetas contre 1.021) que n'a compensée qu'en partie l'augmentation de la production, passée de 5.571 à 5.886 tonnes.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS

Assemblée générale ordinaire du 24 juin 1927

(*L'Information financière, économique et politique*, 3 juillet 1927)

La séance est présidée par M. Roger Dutilleul, qui appelle au bureau, en qualité de scrutateurs, les deux plus forts actionnaires présents, M. Ernest Simons, représenté par M. Félix Herbaut, et M<sup>me</sup> la comtesse de Baudus, représentée par M. Paul Hourdeaux. M. Pierre Tallon, administrateur délégué de la Société, remplit les fonctions de secrétaire.

19 actionnaires et 52.326 actions sont présents ou représentés.

M. le Président. — Mesdames, Messieurs, avant de déclarer la séance ouverte, permettez-moi de vous dire que notre président, est malheureusement retenu loin de nous par l'accomplissement d'un douloureux devoir de famille, ayant perdu un proche parent. C'est pourquoi, en vous exprimant ses regrets, je vous donne la raison pour

laquelle j'ai été désigné par le conseil pour le remplacer aujourd'hui à la présidence de l'assemblée générale.

Lecture est ensuite donnée par M. Tallon, administrateur délégué, du rapport du conseil d'administration dont l'*Information* du 26 juin a donné une analyse que nous complétons par la publication du bilan et des résolutions ci-après :

#### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1926

Total            15.079.241 87

M. le président. — Quelqu'un d'entre vous désire-t-il présenter des observations sur les rapports dont il vient de vous être donné lecture ?

Un actionnaire. — Vous dites, monsieur le président, que nous venons d'entendre la lecture du rapport, mais il s'en est fallu de peu que je n'en entende rien du tout, car la convocation que j'ai reçue portait 11 heures du matin.

Un autre actionnaire. — L'avis publié dans les journaux indiquait bien que l'assemblée ordinaire aurait lieu à 10 h. 1/2.

M. le président. — Dans tous les cas, il s'agit d'une erreur bien involontaire que nous regrettons.

.....

#### Troisième résolution

L'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts, ratifie la nomination comme administrateur de M. Léon Guillet <sup>20</sup>, en remplacement de M. Gaston Drappier, décédé.

\*  
\*   \*  
\*

M. le président. — Messieurs, vous avez à faire choix de vos commissaires. Nous n'avons pas à intervenir dans cette nomination ; c'est à vous de désigner ces Messieurs. Nous vous rappelons qu'aux termes de l'article 30 des statuts, MM. Lemesle et Chêne-Varin, commissaires sortants, sont rééligibles.

D'autre part, une démarche a été faite auprès de nous par plusieurs d'entre vous, en vue de désigner comme troisième commissaire aux comptes l'un de nos plus anciens actionnaires, M. Arthur Mathias, notaire honoraire et administrateur de sociétés. M. Mathias a, depuis l'origine, des intérêts importants dans Aguilas. Sa grande expérience des affaires minières sera particulièrement utile à notre Compagnie. Sa nomination entrerait dans le cadre de l'article 30 des statuts sociaux. Quelqu'un propose-t-il une autre candidature ?

Aucune autre candidature n'ayant été proposée, je mets aux voix la résolution suivante :

En exécution de l'article 30 des statuts, MM. Lemesle, Chêne-Varin et Mathias sont nommés commissaires pour faire la vérification des comptes de l'exercice 1927. Elle fixe la rémunération de chacun d'eux à 2.000 francs à raison de l'exécution de son mandat. »

---

<sup>20</sup> Léon Guillet (1873-1946) : professeur de métallurgie, directeur de l'École centrale (1923-1946), administrateur de la Compagnie d'Aguilas (1927-1932) et de ses filiales (Société d'études et d'exploitations industrielles et minières, Mines de cuivre de Ténès, Mines de Kabylie), président de la Compagnie équatoriale de mines (1930-1932). Voir [encadré](#).

M. de Chène-Varin, commissaire des comptes, se porte fort de l'acceptation de M. Mathias.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

#### ESPAGNE

Compagnie d'Aguilas

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> août 1927)

La production de plomb argentifère en Espagne de cette société, a été de 5.886 t. en 1921, mais les bénéfices ont été affectés par la baisse du plomb et de l'argent, dont le prix à Carthagène a été de 848 pesetas 28 par tonne pour le plomb, contre 1.021 pes. 14 en 1925 ; celui de l'argent a été de 30 deniers 88 par once contre 34 d. 59.

Une assemblée générale extraordinaire a modifié les statuts en vue d'étendre le champ d'activité de la société au Maroc.

---

#### PARIS

Sociétés d'études et d'exploitations industrielles et minières

(*La Journée industrielle*, 25 août 1927)

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> septembre 1927)

Sous cette dénomination vient d'être constituée une société anonyme ayant pour objet d'effectuer en tous pays l'étude, la recherche, l'obtention de concessions, l'acquisition, la prise à bail et l'exploitation de mines, minières et carrières de toutes natures.

Le siège est à Paris, 5, rue Jules-Lefebvre. Le capital est de 1 million, en actions de 500 fr., toutes souscrites en numéraire.

Le premier conseil d'administration est composé de MM. Paul Bénazet, 3, rue Georges-Berger, à Paris ; Robert-Anthony Kroller, 3, Lange Voorhout, à La Haye ; Léon Guillet, 1, rue Montgolfier, à Paris ; Gustave-Armand Müller-Nico, 3, Laan Copes Van Cattenburg, à La Haye ; Pierre Tallon, 9., boulevard Pereire, à Paris, et Salomon Van Deventer, 3, Lange Voorhout, à La Haye.

---

## TROISIÈME AUGMENTATION DU CAPITAL DE 12,5 À 20 MF

#### PARIS

Compagnie d'Aguilas

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> décembre 1927)

Cette société augmente son capital de 7 millions de francs, dans le but principalement de mettre en valeur un gisement de minerai de fer très bien situé dans le Maroc espagnol.

---

La Bourse et les mines  
« Exploitations minières en Tunisie »  
par C.D.  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1927)

[...] La société minière, profitant des circonstances financières créées artificiellement par le groupe bancaire, a doublé son capital par l'émission de 60.000 actions avec prime de 400 %, soit à 500 francs. C'était son droit et tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est l'importance de cette prime de 400 fr., alors que d'autres sociétés minières du même genre, comme Aguilas par exemple, dont on connaît cependant l'importance du portefeuille, s'est contentée au même moment d'une modeste prime de 40 fr. [...]

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 31 décembre 1927)

Une assemblée extraordinaire, tenue le 29 décembre, a rendu définitive l'augmentation du capital de 12.500.000 fr. à 20 millions.

---

CONSTITUTION AVEC LA SAFA DE LA [SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DES MINES](#)

---

ACHAT DES [MINES DE BENI-FELKAÏ](#) (Algérie)

---

Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 6 janvier 1928)

L'assemblée extraordinaire du 29 décembre a régularisé l'augmentation du capital social de 12 millions 1/2 à 20 millions, par l'émission de 60.000 actions de 125 francs.

---

Mines de Bou-Arfa  
(*Le Journal des finances*, 25 et 27 mai 1928)

La Société des mines de Bou-Arfa a été constituée en 1922, sous le patronage d'Aguilas, pour exploiter des gisements de manganèse situés à Bou-Arfa (Maroc), à 258 kilomètres d'Oudjda et 125 kilomètres de Figuig, dans une région éloignée de tout moyen de communication. [...]

---

Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 1<sup>er</sup> juin 1928)

Aguilas reste insensible à 310 à la publication des résultats de l'exercice 1927 : les produits commerciaux de l'exercice 1927 ont été de 1.343.985 francs, au lieu de 1.515.042 francs en 1926, par suite de la crise du plomb en Espagne. Les frais généraux et travaux de conservation s'étant, au contraire, accrus, par suite de la hausse des prix, les bénéfices nets ressortent à 776.591 francs, contre 1.055.925 francs. En conséquence, le dividende proposé à l'assemblée sera de 10 francs brut contre 16 francs l'année dernière. Mais ce dividende absorbant 1 million de francs, le solde sera prélevé, comme l'année dernière, sur le fonds de prévoyance.

---

## 1929 : ALLÈGEMENT PROBABLE DES PARTICIPATIONS DANS L'OUENZA ET BOU-ARFA

*Annuaire Desfossés* 1929, p. 868 :  
Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. P. Bénazet, L. Guillet, de Laiglesia, P. Vassillière, R. Dutilleul, P. Tallon.

---

Société agricole et foncière d'Algérie (S. A. F. A.)  
(*Le Journal des finances*, 22 mars 1929)

[...] La prospection des permis de Djebel-Hadid, pris en option, en participation avec Aguilas, se poursuit normalement ; un filon de fer à 52/59 % sans arsenic ni soufre a été déterminé [...].

---

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA  
(*Le Temps*, 6 mai 1929)

[...] En ce qui concerne les mines d'Almeria, le rapport indique que par divers accords, notamment avec la Compagnie d'Aguilas, la société a amodié toute une série de concessions qui doublent, et au delà, la surface du domaine faisant l'objet de l'option détenue sur la région de Cabo de Gatre. [...]

---

## TENTATIVE D'AUGMENTATION DU CAPITAL DE 20 À 80 MF

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 28 septembre 1929)

Le conseil demandera à une assemblée extraordinaire, convoquée pour le 15 octobre, l'autorisation d'augmenter, en une ou plusieurs fois le capital social, actuellement de 20

millions de francs. L'ordre du jour de cette assemblée comporte également certaines modifications aux statuts.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Temps*, 18 novembre 1929)

Aguilas, qui possède des intérêts dans Bou-Arfa et dont l'augmentation de capital projetée se réfère à cette participation, est inchangé à 300.

---

1929 (NOVEMBRE) : PARTICIPATION DANS LA  
SOCIÉTÉ DES MINES DE CUIVRE DE TÉNÈS (ALGÉRIE)

Société des mines de cuivre de Ténès  
Société anonyme au capital de 10.000.000 de francs.  
SIÈGE à PARIS : rue de la Paix, 23.  
(*Le Journal général des travaux publics*, 17 avril 1930)

Premiers administrateurs

.....  
Paul BÉNAZET, chevalier de la Légion honneur, président de la Compagnie minière d'Aguilas, administrateur de la Société de l'Ouenza, de la Société de Bou-Arfa, président de l'Algérienne des Mines, demeurant à Paris, 3, rue Georges-Berger ;

Léon GUILLET <sup>21</sup>, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, directeur de l'École centrale des Arts et manufactures, administrateur de la Compagnie minière d'Aguilas, de la Société Duralumin, demeurant à Paris, rue Montgolfier ;

.....  
Et Pierre TALLON, administrateur de la Compagnie d'Aguilas, demeurant à Paris, 9, boulevard Péreire ;

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Temps*, 9 janvier 1930)

L'assemblée extraordinaire qui s'est tenue hier, 7 janvier, a donné au conseil tous pouvoirs pour porter, au fur et à mesure de l'extension des affaires sociales, le capital de 20 à 80 millions de francs.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS

---

<sup>21</sup> Léon Guillet (1873-1946) : ingénieur, professeur aux Arts et métiers, professeur, puis directeur de l'École centrale (ECP), membre de l'Institut, ingénieur-conseil des Usines de Dion-Bouton à Puteaux, des Hauts Fourneaux et forges d'Allevard, de la Société métallurgique de La Bonneville, de la Société d'aluminothermie, de la Société française de constructions mécaniques (Anc. Éts Cail). Administrateur de la Société de traitements métallurgiques, du Duralumin, des Mines de cuivre de Ténès (Algérie)(novembre 1929), président de la Société Rateau (février 1930) et de la Société équatoriale de mines (mai 1930), administrateur des Mines de Kabylie (décembre 1930), des Acieries de Blanc-Misseron, du Bureau Veritas. Commandeur (1926), puis grand officier (1939) de la Légion d'honneur.

*(L'Information financière, économique et politique, 3 juin 1930)*

Les actionnaires se sont réunis le 9 juin sous la présidence de M. Paul Bénazet président du conseil d'administration, et ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1929, accusant un solde bénéficiaire de 2.860.245 francs.

Le dividende a été fixé à 11,20 % ou 14 fr. par action, payable à partir du 25 juillet, contre remise du coupon n° 8.

Il a été reporté à nouveau 310.639 francs.

La nomination en qualité d'administrateurs de MM. André Thiers <sup>22</sup> et Robert Jobin <sup>23</sup> a été ratifiée. MM. Paul Bénazet et Léon Guillet, administrateurs sortants, ont été réélus.

Le rapport du conseil indique que les mines en Espagne ont donné une production un peu supérieure à celle de 1928 : 5.201 tonnes de minerai contenant 2.751 tonnes de plomb métal, contre 5.027 tonnes de minerai et 2.666 tonnes de métal en 1928.

Le cours du plomb a dépassé sensiblement celui de 1928 ; par contre, le prix de l'argent a baissé.

Le rapport indique ensuite que la société a cédé son domaine minier d'Espagne à la Compania minera de Sierra Carolina qui pourra, en tant que société espagnole, profiter des avantages accordés par le gouvernement espagnol. Les concessions de la sierra Almagrera ont été également cédées, moyennant un chiffre intéressant d'actions d'apport, à un consortium qui a réuni toutes les mines de cette région sous une même direction technique et qui reprendra leur exploitation après avoir assuré, avec des moyens puissants, l'épuisement des eaux.

En ce qui concerne les opérations sociales dans le Nord de l'Afrique, le rapport indique que la société a poursuivi la mise en valeur des concessions appartenant à sa filiale, la Société algérienne des mines. L'exploitation des gisements de Gueldaman, sauf imprévu, commencera au mois d'août prochain. La production annuelle atteindra progressivement 100.000 tonnes d'un beau minerai de fer et 10.000 tonnes d'ocre de bonne qualité.

La Société étudie également le domaine minier d'Azouar et des permis de recherches qui paraissent présenter de l'intérêt.

Au Maroc occidental français, la Société poursuit dans ses permis de Zima. entre Marrakech et Safi, la reconnaissance de filons de plomb, et dans la zone espagnole elle poursuit les travaux de recherches sur les permis appartenant à sa filiale de Bedar où des filons puissants d'un graphite très riche ont été rencontrés. On fonde de sérieuses espérances sur cette affaire, dit le rapport, et elle sera mise bientôt en valeur.

Les résultats des mines de Timezrit en 1929 ont été moins favorables en raison de la crise métallique mondiale qui a entravé les ventes de minerais de fer.

Les bénéfices de l'Ouenza ont atteint 17.079.744 fr. pour la part revenant à cette Société, en augmentation de plus de 4.500.000 francs.

À Bou Arfa, l'exploitation, assure-t-on, doit commencer en 1931.

Mais le conseil déclare dans le rapport qu'il désire étendre plus largement encore les opérations de la Compagnie d'Aguilas en prospectant de nouveaux gisements qui

---

<sup>22</sup> André Thiers (1890-1973) : maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, administrateur de sociétés, en particulier d'Optorg. Voir [encadré](#).

<sup>23</sup> Robert Jobin : ingénieur ECP. En 1910, directeur des mines de Tizi-N'Taga, près Rovigo, il est victime d'une attaque crapuleuse. À la fin de cette année-là, il devient directeur de la mine de Timezrit (filiale commune du hollandais Wm. H. Muller et Cie et de la Cie d'Aguilas). Après la Première Guerre mondiale, on le retrouve mandataire de la Société financière et industrielle de France et administrateur de filiales d'Aguilas : Mines de Bou-Arfa, puis Société algérienne des mines (transformée en Société algérienne des mines de Gueldaman) et Société des mines de la Kabylie.

paraissent importants. Il s'agit de grandes affaires dont il espère pouvoir faire part prochainement aux actionnaires.

\*  
\*      \*

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a régularisé l'augmentation du capital social de 20 millions à 27.500.000 fr, réalisée par l'émission de 60.000 actions nouvelles de 125 fr. de nominal, dont 40.000 émises A 175 fr., soit avec une prime de 50 fr. et 20.000 émises. à 900 fr., soit avec une prime de 75 francs.

Les statuts ont été modifiés définitivement en conséquence.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*L'Africain*, 6 juin 1930)

Produits nets de 1929 : 3 millions 407.432 fr. contre 1.132.751, chiffre établi après 1 million d'amortissements, contre rien.

Le bénéfice est de 2.866.245 fr., contre 601.774, permettant de porter le dividende à 14 fr. par action. La répartition de l'an dernier (10 fr. par action) avait nécessité un prélèvement de 800.464 fr. sur le fonds de prévoyance.

---

Aguilas  
(*Le Journal des finances*, 11 juillet 1930)

Cette affaire, créée en 1881 pour exploiter des mines de plomb argentifère dans le Sud de l'Espagne, n'a guère connu que des difficultés au cours de sa longue existence.

Les premières années d'exploitation furent caractérisées par des résultats très irréguliers et comme la société avait, contre toute prudence, réparti des dividendes, elle dut faire subir plusieurs réductions à son capital. Enfin, après avoir mené jusqu'à la guerre une existence végétative, la société eut à faire face à un nouveau problème, beaucoup plus grave, l'épuisement de ses gisements.

On sait quelle est la solution adoptée d'ordinaire en pareil cas. C'est le plus souvent la transformation progressive en holding par l'acquisition de participations dans d'autres affaires minières. Mais cette évolution peut s'accomplir de deux manières. Certaines sociétés se bornent à utiliser les disponibilités qu'elles ont su se créer par une sage politique de prévoyance, par la réalisation au meilleur compte de certaines parties de leur actif. D'autres — et c'est le cas d'Aguilas — n'étant jamais parvenues à constituer les réserves, à conserver les disponibilités indispensables pour permettre une telle évolution, se voient contraintes de procéder à une inflation de leur fonds social. Il y a six ans, Aguilas était encore au modeste capital de 7.500.000 fr. Ce dernier est maintenant de 27 millions et demi et le conseil s'est fait autoriser à le porter jusqu'à 80 millions.

La rémunération de ce lourd capital, les perspectives d'avenir de la société, reposent exclusivement, à l'heure actuelle, sur les possibilités des affaires minières auxquelles elle s'est intéressée. Or, ces affaires sont de valeur très inégale. Certaines étaient en pleine période d'exploitation comme Ouenza, ou bien présentaient des perspectives relativement prochaines comme Bou-Arfa, mais il est permis de penser qu'Aguilas a réalisé une partie de ces participations, les seules, ou à peu près, qui aient donné lieu à une plus-value boursière, sans quoi on ne s'expliquerait pas comment la société a pu obtenir, en 1929, des bénéfices près de cinq fois supérieurs à ceux de 1928.

Quant aux autres participations, il s'agit d'affaires nouvelles sur les possibilités desquelles il est actuellement impossible de se prononcer : Minière de la Sierra Carolina dont la mise en exploitation exigera une mise de fonds initiale d'au moins dix millions ; Mines de fer de Timezrit [Algérie] ; Mines de fer de Bedar qui en sont à la période des recherches [erreur : ces deux sociétés sont en exploitation depuis plusieurs décennies] ; domaines miniers acquis en Algérie de compte à demi avec la Société agricole et financière d'Algérie [SAFA] ; le plus sérieux espoir de la nouvelle holding réside dans la filiale l'Algérienne des Mines\* qui, au dire du conseil, verrait entrer en production, en octobre prochain, sa concession de Gueldaman.

Il est possible que certaines de ces affaires offrent de réelles perspectives d'avenir, mais on sait de quelles déconvenues et de quels retards se paient le plus souvent la découverte de gisements vraiment rémunérateurs.

Et si l'on admet qu'Aguilas retire un jour des profits substantiels de ses participations, les actionnaires de la première heure, qui auront, en dépit de bien des déceptions, maintenu au conseil l'appui de leur confiance et de leurs capitaux, ne seront plus les seuls admis au partage des bénéfices. Pour s'assurer les concours nécessaires à la réalisation de son vaste programme d'extension, le conseil a réservé à un groupe financier le droit de souscrire à la moitié des actions nouvelles émises à compter de cette année. Pratiquement, si les projets envisagés se réalisent, les anciens actionnaires ne tarderont pas à être totalement évincés de la direction de leur affaire.

On conçoit que le marché ait accueilli avec la plus grande réserve les commentaires tendancieux dont s'est accompagnée, au cours de ces derniers mois, l'extension financière de l'entreprise. L'action, qui avait été poussée jusqu'à 350 au début de l'année, est revenue depuis vers 250. À ce prix, elle ne saurait intéresser que la spéculation qui, depuis longtemps déjà, s'exerce seule sur son marché.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(L'Africain, 5 septembre 1930)

On informe que la filiale espa

.....  
lina (plomb argentifère) va mettre prochainement en exploitation une nouvelle mine située à Mazarrón : un travers-banc la fait communiquer avec les puits d'une mine voisine où est installée une pompe d'épuisement. D'autre part, le Consorcio de Almagrera, qui a entrepris la mise en valeur de la région minière de la Sierra Almagrera, commencera bientôt l'exploitation.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(L'Africain, 17 octobre 1930)

L'importance de la consommation de manganèse faite par l'industrie sidérurgique et qui est évaluée à 700.000 tonnes pour les seules entreprises françaises, attire l'attention sur l'intérêt que présente la participation prise par la Compagnie d'Aguilas dans les Mines de Bou-Arfa\*. On sait que la richesse de ces dernières est considérable et que l'exportation du minerai commencera dès l'année 1931. On peut donc escompter que dans un avenir rapproché, cette participation deviendra extrêmement rémunératrice.

---

## CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ DES MINES DE LA KABYLIE

---

*Annuaire Desfossés* 1931, p. 890 :  
Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. P. Bénazet, L. Guillet, de Laiglesia, A. Thiers, R. Jobin,  
P. Vassillière, R. Dutilleul, P. Tallon.

---

Mines de Bou-Arfa  
(*Le Journal des finances*, 13 février 1931)

[...] En 1929, lors de la dernière augmentation de capital, 5.850 actions furent offertes aux Aciéries de la Marine et à la Société du Manganèse, représentant un groupe de 31 sociétés métallurgiques ; d'autres actions furent souscrites par une affaire affiliée au groupe Graengesberg-Kreuger and Toll ; le patronage initial de l'Ouenza et de Aguilas se trouve ainsi considérablement renforcé. [...]

---

Compagnie d'Aguilas  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 15 juin 1931)

Bénéfices bruts de 1930 à 5.095.31» fr. contre 3.407.432 fr. ; après déduction de» ; charges et de 3.311.777 fr. d'amortissements exceptionnels (2.500.000 fr. sur la Société de Bedar et 600.000 fr. sur la Compagnie Minera de Sierra Carolina) suscités par la crise métallurgique mondiale, le bénéfice net ressort à 1 million 094.828 fr. contre 2.866.245 fr. Solde disponible : 1.405.469 fr. Le conseil, vu la diminution des bénéfices et l'augmentation du nombre de titres à rémunérer, décidera vraisemblablement de ne pas proposer de dividende. L'an dernier, il avait été réparti 14 fr.

---

### LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Petit Bleu*, 23 juillet 1931)

Les bénéfices du dernier exercice sont en sensible régression ; il n'est pas proposé de dividende et un certain nombre de questions intéressantes sont posées au conseil, en assemblée ordinaire.

La Compagnie d'Aguilas, qui fut constituée en 1881, a subi beaucoup de vicissitudes : son capital, à l'origine de 30 millions, fut ramené à 15, en 1888, et à 7 millions 500.000 fr. en 1899 ; reporté, à cette époque, à 15 millions, il était, en 1904, de nouveau, ramené à 7.500.000 fr. ; en 1925, il fut élevé à 10 millions ; en 1927 à 12.500.000 fr., puis à 20 millions et, en avril 1930, à 27 millions 500.000 fr., en 220.000 actions de 125 fr. nominal.

Depuis 1922, il a été réparti 6 fr. 25, 8 fr., trois fois 16 fr., deux fois 10 fr., et 14 fr. pour 1929.

En 1922, le titre tomba à 80 fr. au plus bas ; en 1926, les cours extrêmes étaient 600 et 296 fr. ; en 1929, 465 et 260 fr. On n'est plus actuellement qu'aux environs et au-dessous de 150 fr., en reprise d'une cinquantaine de francs sur les plus bas cours de l'année, mais plus d'une soixantaine de francs au-dessous des plus hauts. Avec de telles fluctuations qu'aggrave encore l'instabilité des répartitions, point n'est besoin, sans doute, d'ajouter que l'action Aguilas n'est à aucun titre une valeur de placement.

De 1926 à 1929, les bénéficiaires ont successivement atteint 1.068.026 fr., 776.591 fr., 604.774 fr. et 2.866.245 fr.

On s'explique aisément la faiblesse des cours actuels, quand l'on considère les résultats communiqués à l'assemblée ordinaire du 30 juin, présidée par M. Paul Bénazet, et afférents à l'exercice 1930. En effet, les comptes au 31 décembre dernier n'accusent qu'un bénéfice de 1.405.468 fr., et il n'est pas proposé de dividende pour cet exercice, « politique de prévoyance imposée par les événements ». Le rapport ajoute que le conseil doit observer avec attention la marche des événements d'Espagne : « Nous avons le ferme espoir que l'ordre y sera maintenu et que les intérêts des sociétés minières ne seront pas compromis. Cependant, notre gestion doit rester très prudente tant que l'horizon politique de l'Espagne ne sera pas définitivement éclairci. »

En ce qui touche la durée de la crise sur le marché du fer, le président s'est appuyé sur l'avis du président de Mokta-El-Hadid ; mais non seulement l'opinion de celui-ci manque de précision — et comment pourrait-elle en avoir ? — mais encore Aguilas n'est pas Mokta, et les deux sociétés, malheureusement pour les actionnaires d'Aguilas, ne sont pas d'égale force pour surmonter les difficultés.

En ce qui touche la baisse de l'action Aguilas, le président a déclaré qu'il ne voulait pas s'occuper de Bourse, et il a laissé entendre que si un paquet de titres venait sur le marché sans demandes, l'action Aguilas pourrait subir une baisse exagérée. Soit ! Mais voilà qui est peu rassurant, parce que le détenteur d'un titre obligé de le vendre a beaucoup plus à se préoccuper de la valeur marchande, de ce qu'il peut retirer de son titre en le vendant, que de sa valeur intrinsèque qui a surtout de l'intérêt pour le porteur qui peut garder le papier en portefeuille jusqu'au retour des jours meilleurs.

À la question d'un actionnaire visant les disponibilités de la Société, il a déclaré que le chiffre des fonds déposés à la Compagnie financière d'études\* a été ramené de 2.599.385 fr., fin 1930, à 2 millions 420.881 fr. actuellement, à propos de quoi cette déclaration du président laisse à penser : « Dans une période de crise comme celle que nous traversons, nous n'avons pas cru devoir mettre le couteau sous la gorge, comme nous pourrions le faire, à une banque qui, au fond, ne nous demande que quelques facilités... »

En ce qui touche les créanciers divers, il résulte, d'une explication de M. Talon, administrateur-délégué, que sur le chiffre total de 5.157.518 fr., une somme de 4.717.000 fr. représente un crédit en banque, auquel il a fallu recourir à la suite d'avances faites par Aguilas à l'Algérienne des Mines. Partie du portefeuille d'Aguilas a dû être engagée en garantie. L'intérêt à payer est de 5 1/2 %. Par contre, si la Société récupère cet intérêt sur l'Algérienne, ni plus ni moins, les avances aux autres sociétés ne portent pas intérêt.

Enfin, un actionnaire a demandé si les administrateurs qui représentent la Société dans les Sociétés où elle a des intérêts ristournent à Aguilas les jetons de présence qu'ils y touchent.

Il y a là une suggestion qui vaudrait d'être étudiée : si la question était résolue dans le sens de l'actionnaire, on ne verrait peut-être plus autant créer de filiales qui n'ont souvent pas d'autre objet que de procurer, aux membres du conseil des sociétés mères, quelques appréciables profits supplémentaires, bien agréables à encaisser pour les bénéficiaires, dans une combinaison qui jure avec cette politique de concentration dont, par ailleurs, on entend un peu partout proclamer la nécessité dans des circonstances difficiles comme celles que traversent, de nos jours, la plupart des industries.

POUR MÉMOIRE. — Conseil d'administration : MM. Paul Bénazet. président ; Pierre Talon, administrateur-délégué ; Roger Dutilleul, André Thiers, Robert Jobin. — Cotation: Parquet comptant. — Service financier : Crédit industriel et commercial. Crédit commercial de France.

---

Entreprises minières au Portugal  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> septembre 1931, p. 723)

La Société d'Entreprises minières au Portugal, dans laquelle la Cie d'Aguilas a pris une participation, poursuit la mise en valeur de son gisement de minerai de fer d'Orada.

Le tonnage reconnu est, d'après les rapports fournis, supérieur à 2.000.000 de tonnes d'un minerai qui est d'une qualité égale à celle du minerai suédois, la teneur en fer dépassant 60 %. Le minerai est en grande partie exploitable à ciel ouvert. La production prévue est supérieure à 100.000 t. par an.

---

« PARLEMENTAIRES ET FINANCIERS »  
par R. MENNEVÉE  
ÉDITION 1932  
(*Documents politiques*, mars 1932)

BÉNAZET, Paul [1876-1948]

Député de l'Indre [1905-1932][puis sénateur (1932-1942)]

Adresses : 136, boulevard Haussmann, à Paris (VII<sup>e</sup>), puis 3, rue Georges-Berger, à Paris (XVII<sup>e</sup>).

Président du conseil d'administration : de l'Omnium cinématographique de France (1921)(société dissoute en février 1924).

Administrateur : Compagnie minière d'Aguilas (nommé par l'assemblée générale du 31 mai 1921, en remplacement de son père, démissionnaire à l'assemblée du 8 juillet 1932), [Mines de Bou-Arfa \(1922\)](#), Maison Agnès (janvier 1924), [Société agricole et financière d'Algérie \[SAFA\\*\]\(nommé à l'assemblée du 20 mai 1927\)](#), [Mines de l'Ouenza\\* \(mai 1927\)](#), [Société algérienne des mines \(constitution décembre 1927\)](#), Société d'études et d'exploitation industrielles et minières (constitution août 1927), [Union électrique coloniale \[Unelco\]\(démissionnaire assemblée du 17 mars 1932\)](#), Union électrique rurale\* (démissionnaire courant 1931), Compagnie internationale et minière Estanera, Holding électrique franco-orientale (Elecorient) (Société luxembourgeoise, constitution juillet 1930), Saint-Didier Automobiles\* [affaire liée à la défunte Banque Bénard. Plusieurs administrateurs démissionnaires en 1930 à la suite de mécomptes à Berlin et Varsovie], [Mines de cuivre de Ténès \(constitution janvier 1930\)](#).

Figurait comme président du conseil d'administration sur le prospectus de placement des Sucrerie et distillerie rethelloises, mais s'est retiré presque au même moment.

HIRSCHAUER (Général [Auguste-Édouard])[1857-1943]

Sénateur de la Moselle [1920-1942]

Adresse : 7, impasse du Débarcadère, devenue passage Pilâtre-de-Rozier, à Versailles.

Président du conseil d'administration : Établissements sarrois Alphonse Schick (juin 1923), Moteurs Gnome et Rhône (nommé en juillet 1921 et démissionnaire en janvier 1922), Crédit du Sud-Est (nommé à la constitution, septembre 1927), [Société agricole et financière d'Algérie \(nommé à la constitution, juin 1927, société dissoute en mai](#)

1931), Société algérienne des mines (nommé à la constitution, décembre 1927), Société centrale de construction et de matériaux [et Compagnie d'Aguilas (démissionnaire fin 1932)].

---

Compagnie d'Aguilas  
(*La Journée industrielle*, 9 juillet 1932)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1931 faisant apparaître un solde créditeur de 966.508 fr., qui a été reporté à nouveau.

Le rapport signale que, depuis la dernière assemblée, MM. Paul Bénazet, président, et Léon Guillet ont donné leur démission d'administrateurs. Pour les remplacer, le conseil s'est adjoint le général Hirschauer, MM. Jacques-Louis Richard et Eduardo de Laiglesia ; l'assemblée a ratifié leur nomination en qualité d'administrateurs. Le conseil avait également fait appel au concours de M. Denis de Leeuw <sup>24</sup>, mais ce dernier a donné sa démission peu de temps après sa nomination.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Temps*, 9 juillet 1932)  
[démission de Paul Bénazet]

L'assemblée du 8 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1931 se soldant par une perte de 384.219 francs (contre un bénéfice de 1.094.829 francs en 1930) portée en déduction du report bénéficiaire antérieur, qui se trouve ainsi ramené à 966.508 francs. Surabondance des minerais en stock et diminution de la consommation, acheteurs qui se dérobent malgré la baisse des cours, alors que les vendeurs se font une concurrence de misère, tels sont les caractères principaux d'une crise qui est devenue mondiale, indique le rapport du conseil d'administration. Toutes les opérations de la compagnie en ont souffert, mais dans une proportion qui varie suivant la nature des exploitations et le pays où leur siège est établi.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 18 juillet 1932)

[...] La production de la société s'est élevée à 6.698 tonnes de minerai contre 5.193 tonnes contenant 4.266,23 tonnes de plomb contre 3.253,33 tonnes et 5.057 kg contre 4.501 kg d'argent.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 13 septembre 1932)

Le passé de la Compagnie d'Aguilas est un passé éminemment irrégulier. Les comptes de 1931 se soldent par une perte de 384.219 francs.

---

<sup>24</sup> Denis De Leeuw : sujet néerlandais, directeur de la Compagnie financière (ancienne banque Léon Du Pré). Voir [encadré](#).

La Société des mines de Kabylie\*, filiale de cet omnium minier, se propose de porter le capital de 2.025.000 fr. à 10 millions par l'émission d'actions d'un type et d'un nominal autres que celui de 100 fr., de retirer de la circulation, quand bon lui semblera, les actions anciennes de 100 fr. et de les remplacer par des actions d'un autre type. La première tranche de cette augmentation de capital sera d'un montant de 3.500.000 fr., en 7.000 actions de 500 fr. émises contre espèces.

C'est un aléa de plus ajouté aux aléas de la Compagnie d'Aguilas.

---

LA CONCORDE  
72, rue Saint-Lazare, Paris  
(*L'Argus des assurances*, 10 décembre 1932)

Conseil d'administration

André Thiers, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, administrateur des Forges et ateliers de constructions électriques de Jeumont et de la Compagnie minière d'Aguilas.

---

*Annuaire Desfossés* 1933, p. 947-948 :  
Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. R. Dutilleul, de Laiglesia, A. Thiers, R. Jobin, P. Tallon, général Hirschauer, J.-L. Richard.

---

AGUILAS  
(*Le Temps*, 23 juin 1933)

La Société algérienne des mines du Gueldaman, filiale de la Compagnie d'Aguilas, a été mise en liquidation judiciaire.

---

AGUILAS  
(*Le Temps*, 27 juin 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 se soldent par une nouvelle perte de 6.837.416 fr., contre 384.219 francs. Cette perte s'entend après constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille de 10.320.000 francs et d'une provision pour dépréciation des comptes courants de 6 millions, dont la contrepartie partielle a été faite par la reprise au compte profits et pertes de l'ensemble des réserves.

---

AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 1<sup>er</sup> juillet 1933)

L'assemblée ordinaire tenue le 29 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1933 faisant apparaître un solde débiteur de 6.837.416 fr. après constitution d'une provision de 16.320.000 fr. pour dépréciation du portefeuille et des débiteurs divers, et

affectation à cette provision de 9.420.402 fr. provenant du virement des diverses réserves.

La société a consenti à ses filiales qui constituent son portefeuille des avances importantes qui nécessitent des amortissements, ces filiales étant pour la plupart dans une situation difficile.

L'assemblée extraordinaire appelée à délibérer sur cette réorganisation financière a été reportée au 24 août, faute de quorum

---

Compagnie d'Aguilas  
(*Le Figaro*, 30 juillet 1933)

L'assemblée ordinaire tenue le 29 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1932. Au cours de cet exercice, les produits bruts ne se sont élevés qu'à 328.723 francs, il a, de plus, été viré de diverses réserves une somme de 9.420.403 francs, ce qui forme un total créditeur de 9 millions 749.126 francs. D'autre part, les frais généraux se sont totalisés à 210.968 francs, l'abonnement au timbre a demandé 55.575 francs, enfin il a été créé une provision pour dépréciation du portefeuille et des débiteurs divers pour 16.320.000 francs, portant le total du débit à 16.586.542 francs. Par suite, il subsiste un solde débiteur de 6.837.416 fr.

La nomination de M. Jobin en remplacement de M. [André] Thiers, administrateur démissionnaire, et de M. [Ernest] Akerman en remplacement du général Hirschauer également démissionnaire, de M. [Pierre] Petit et de M. Couturier <sup>25</sup> a été ratifiée. Comme, d'autre part, MM. Akerman et Jobin ayant donné eux aussi leur démission, MM. Marcel Schwob et Doyen de L'Isle <sup>26</sup> ont été appelés à les remplacer.

Une assemblée extraordinaire convoquée à l'issue de l'assemblée ordinaire n'a pu se tenir faute de quorum et a été reportée à une date ultérieure.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 août 1933)

L'assemblée ordinaire réunie le 28 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1932 faisant apparaître un solde débiteur de 6.837.416 fr.

Le rapport des commissaires fait remarquer que les postes Portefeuille et Débiteurs divers doivent être examinés parallèlement, les sommes portées aux débiteurs divers représentant en presque totalité des avances consenties à des sociétés dont la Compagnie d'Aguilas détient, un certain nombre de titres qui constituent son portefeuille. Certaines de ces sociétés sont dans une situation difficile.

Dans ces conditions, le conseil a jugé prudent de constituer un compte général « Provision pour dépréciation du portefeuille et des débiteurs divers », d'une part en utilisant les diverses réserves précédemment constituées formant un total de 9.420.402 francs et, d'autre part, en constituant une nouvelle provision de 6.899.597 francs par le débit du compte de profits et pertes, pour former un total de 16.320.000 francs. Cette provision représente plus de 43 % des 37.093.955 francs formant le total des comptes « Portefeuille » et « Débiteurs divers » qui se trouvent ramenés à 20.773.985 francs.

---

<sup>25</sup> René Couturier : fils de feu Adrien Couturier, directeur du Crédit foncier colonial. Fondé de pouvoir de la Banque de l'industrie, administrateur de la [Compagnie française de Tahiti](#) (1928-1934).

<sup>26</sup> Georges Doyen de L'Isle : représentant de l'ancien Syndicat d'études en Afrique au conseil de la [Société des mines du Niari](#).

Déduction faite des produits de l'exercice (328.723 fr.) et du virement de 9.420.402 francs constituant les diverses réserves, la perte ressort au total que nous indiquons plus haut.

L'assemblée a ratifié la nomination comme administrateur de MM. René Jobin, Ernest Akerman, Pierre Petit, René Couturier, Marcel Schwob (en remplacement de M. E. Akerman démissionnaire en 1933), G. Doyen de l'Isle (en remplacement de M. Jobin démissionnaire en 1933).

Le conseil fait remarquer que si le bilan de 1932 reflète déjà les résultats malheureux des diverses participations au cours de l'année écoulée, il doit cependant faire entrevoir que les débuts de 1933 ont été encore plus durs pour la société et qu'il a dû envisager les mesures qui s'imposaient en vue de réorganiser, pour un avenir meilleur, les éléments d'actif restés intacts. Des concours importants ont été offerts à la société et les personnalités représentant les groupes financiers et industriels qui se sont intéressés à la réorganisation de l'affaire, ont pris place dans le conseil.

Le rapport donne ensuite quelques renseignements sur les sociétés dans lesquelles Aguilas est intéressée.

L'assemblée extraordinaire qui devait statuer sur la réorganisation financière de la société a été reportée au 24 août faute du quorum.

---

## QUATRIÈME RÉDUCTION DU CAPITAL, DE 27.500.000 À 7.500.000 FR.

AGUILAS

(*Le Journal des débats*, 26 août 1933)

L'assemblée extraordinaire qui avait été convoquée pour le 24 août n'ayant pas réuni le quorum a été reportée au 10 octobre prochain.

L'ordre du jour comporte les points suivants : réduction du capital social, confirmation de l'autorisation donnée au conseil pour une réaugmentation ; création de parts bénéficiaires ; autorisation à donner au conseil en vue de la cession éventuelle de tout ou partie du domaine minier de la compagnie.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS

(*Le Temps*, 6 décembre 1933)

L'assemblée extraordinaire du 5 décembre a décidé la réduction du capital de 27.500.000 fr. à 7.500.000, par l'échange de 11 actions anciennes contre 3 nouvelles de 125 francs. Elle a renouvelé au conseil l'autorisation de reporter le capital à 80 millions et l'a autorisé en outre à créer 150,000 parts bénéficiaires, qui seront attribuées aux actionnaires à raison de une part par 11 actions anciennes et de 3 parts par souscription de 10 actions nouvelles à émettre en représentation des augmentations de capital devant porter celui-ci à 15 millions. Ces parts auront droit à 20 % des superbénéfices. L'intérêt statutaire a été porté de 5 à 7 % sur le montant libéré des actions. L'assemblée a, en outre, enregistré la réalisation de la part sociale appartenant à la Compagnie d'Aguilas dans la Société civile de Timezrit [Algérie] mines de fer reprise par la S.A. des mines du Zaccar].

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Bec et ongles*, 16 décembre 1933)

L'assemblée du 5 décembre a décidé la réduction du capital social de 27 millions 1/2 à 7 millions 1/2 par l'échange de 11 actions anciennes pour 3 nouvelles de 125 fr. nominal.

Le capital ainsi réduit pourra être porté en une ou plusieurs fois à 80 millions de francs.

Le rapport dit que l'actif assaini présentera ainsi des possibilités indiscutables de redressement et de plus-value. Vieille rengaine bien usée dans cette société, si l'on s'en réfère aux nombreuses réorganisations de capital ayant déjà eu lieu. En effet, le capital initial était de 30 millions en 1883 ; il a été réduit à 15 millions en 1888, puis à 7 millions, ce qui fera 50 millions la même année, ramené à 7 millions 1/2 en 1904, puis porté par étapes successives à 27 millions et demi en 1930.

Donc, depuis sa création, la société a appelé pour 57 millions 1/2 de fonds et en a perdu pour 30.

.....  
Peut-on, dans ces conditions, avoir foi dans une telle affaire et comment le conseil a-t-il osé se faire autoriser à une nouvelle opération pouvant porter le capital à 80 millions. Il est vrai que depuis 50 ans que la société existe, ce ne sont plus certainement les mêmes actionnaires qui ont suivi les péripéties de cette affaire et sans doute les porteurs actuels ignorent-ils quelles sont les méthodes de gestion du conseil.

Jusqu'à l'année 1930, les résultats ont été bénéficiaires, très irréguliers sans doute mais cependant positifs. Les deux derniers exercices ont été plus décevants. La perte a été de 354.000 francs pour l'exercice 1931 et de 6.887.000 francs pour l'exercice 1932.

D'ailleurs, cette société, qui exploitait initialement des mines de plomb argentifère en Espagne, n'a plus d'activité minière proprement dite, son gisement paraissant épuisé. Elle a donc évolué dans son orientation et s'est transformée en société holding. Elle a pris des intérêts dans des affaires minières, de l'Afrique du Nord principalement, dont toutes ne sont pas de mauvaise qualité, mais qui, pour la plupart, ne sont pas venues à la période productive.

Au nombre de celles-ci il y a lieu de citer les Mines de l'Ouenza, Bou-Arfa, les Mines de Kabylie, l'Algérienne des Mines de Gueldaman et bien d'autres.

Les holding d'affaires minières n'ont généralement pas très bonne presse et à juste raison étant donné les éléments souvent hétéroclites qui composent leur portefeuille et les avances généralement irrécouvrables auxquelles les contraignent les filiales démunies de fonds.

Le portefeuille-titres d'Aguilas est porté au dernier bilan pour 20.647.000 francs ; il aurait besoin d'une sérieuse révision ; il est dû, par ailleurs, 16 millions 1/2 qui ne seront que partiellement remboursés.

Dans ces conditions, l'opération financière que les actionnaires sont obligés de subir n'a rien de réjouissante et il serait bien téméraire par la suite de suivre le conseil quand il fera appel à de nouveaux capitaux.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Temps*, 8 février 1934)

Le bilan de l'exercice 1933 se balancera vraisemblablement sans bénéfices ni pertes. L'exercice 1932 avait laissé une perte de 6.837.416 francs.

---

AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 27 juin 1934)

Le capital sera porté prochainement de 7.500.000 francs à 11 millions.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Temps*, 15 août 1934)

La reprise de l'exploitation des mines de plomb de la société au Maroc est envisagée dès la mise en vigueur des nouveaux tarifs douaniers.

---

AGUILAS  
(*Le Temps*, 29 avril 1935)

Aguilas a produit, en 1934, plus de deux tonnes d'argent dans ses mines d'Espagne. La société envisage donc avec satisfaction les progrès actuels des cours du métal.

---

ESPAGNE  
Compagnie d'Aguilas  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 mai 1935)

La société est en discussion avec le gouvernement espagnol au sujet des subventions versées par celui-ci pour les mines de Mazarrón. Le gouvernement ayant émis la prétention d'obliger la compagnie à augmenter les salaires alors que, de son côté, il diminuait les subventions, la mine a été fermée provisoirement. Toute la production de concentrés de plomb argentifère était vendue au Consortium du plomb et fondue par Peñarroya.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 8 décembre 1935)

Les actionnaires sont convoqués en assemblée ordinaire le 23 décembre, en vue d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1933 qui n'ont pas encore été examinés par les actionnaires.

Ce bilan, qui se solde sans bénéfices ni pertes, régularise, au point de vue comptable, les opérations financières approuvées par l'assemblée extraordinaire du 5 décembre 1933 et s'établit de la manière suivante

À l'actif mobilier et matériel, 7.281 fr. loyer d'avance, 13.720 fr. ; caisses et banques, 20.190 fr. ; portefeuille, 5.007.134 fr. ; comptes courants, 8.175.384 fr. ; actionnaires (compte d'impôts), 351.843 fr. Au passif, capital, 7 millions 500.000 fr. ; provisions

pour dépréciation du portefeuille et des comptes courants, 3.397.812 fr. ; provision pour libération d'actions, 1.020.000 fr. ; créiteurs divers, 2 millions 557.741 fr.

L'assemblée ordinaire du 23 décembre ne réunira vraisemblablement pas le quorum et sera reportée à une date ultérieure.

Au début de l'année prochaine, la société convoquera également des assemblées pour ratifier les comptes des exercices 1934 et 1935. Ils se clôturent avec un excédent qui sera passé par le compte de réserves. [La Compagnie, en effet, est en train d'engager des dépenses pour l'exécution de travaux nécessaires à la remise en marche de ses mines de fer d'Algérie. Des débouchés auraient été trouvés pour les gisements de fer algériens et les mines seraient en état de livrer du minerai dès que les travaux seront terminés, c'est-à-dire vraisemblablement en février.](#)

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 7 janvier 1936)

Le bilan de l'exercice 1933, qui a été approuvé par l'assemblée ordinaire du 4 janvier, régularise au point de vue comptable les opérations financières approuvées par l'assemblée extraordinaire du 5 décembre 1933, comportant, entre autres, la réduction du capital de 27.500.000 francs à 7.500.000 francs. Ce bilan se solde sans profits ni pertes. Les postes sans valeur de l'actif ont été entièrement amortis.

En ce qui concerne les filiales espagnoles, les titres de la Compagnie minière de Sierra Carolina, au capital de 1.200.000 pesetas, et de la Sociedad de Explotacion de Las Minas de Hierro de Bedar, au capital de 1.500.000 p., ont été évalués au pair, la peseta étant décomptée à 10 [?] fr. Les sommes dont ces sociétés sont débitrices en compte courant ont été ramenées à 2.300.000 francs.

---

AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 2 mai 1936)

Les bilans des exercices 1934 et 1935, qui seront présentés aux assemblées convoquées pour le 16 mai, font apparaître des pertes de 416.032 fr. (pour 1934) et 324.841 fr. (pour 1935) à porter au débit du compte provision.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Information financière, économique et politique*, 26 novembre 1936)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 décembre 1936)

Les filiales algériennes de la Compagnie d'Aguilas — Société algérienne des mines de Gueldaman et Société des mines de la Kabylie\*, qui contrôlent les mines de fer de Gueldaman, Tadergount et Beni-Felkai — ont remis en ordre de marche ces diverses exploitations. Les prévisions de production pour l'année 1937 sont de 150.000 tonnes de minerai de fer dont la vente est assurée à un taux rémunérateur.

Les chargements s'effectuent dans les ports de Bougie et des Falaises, auxquels sont reliées les mines par des transports aériens et des chemins de fer : le Gueldaman à 68 kilomètres de Bougie, les autres mines à 23 kilomètres du port des Falaises. Les expéditions de minerai sont commencées.

---

*Annuaire Desfossés 1937*, p. 1115 :

Compagnie d'Aguilas

Conseil d'administration : MM. P. Petit, pdt ; G. Doyen de l'Isle, Sarasin, R. Iselin et Société financière et industrielle de France <sup>27</sup>, R. Jobin, J.-L. Richard, E. de Laiglesia, G. Koeberlin <sup>28</sup>.

Commissaires des comptes : Bernède et Escoffier.

---

#### AGUILAS

*(Le Journal des débats, 23 avril 1937)*

L'exercice 1936 fait encore partie de la période de réorganisation et les comptes, comme les précédents, se solderont par une perte qui sera amortie par prélèvement sur le compte de provision.

---

#### Informations et communiqués

#### AGUILAS

*(Le Journal des débats, 29 juin 1937)*

Les comptes de 1936 font apparaître une perte de 260.151 francs. Il sera proposé à l'assemblée d'amortir un certain nombre de postes de l'actif (débiteurs et portefeuille) par l'imputation de 1.807.602 francs sur le compte Provision pour dépréciation du portefeuille et des créances qui se trouvera ainsi ramené à 589.184 francs.

---

*(Le Journal des finances, 2 juillet 1937)*

L'action AGUILAS cotait 109 lundi. Les résultats de 1936 font encore apparaître une perte de 260.151 francs. Mais plusieurs filiales ont été récemment remises en exploitation, notamment les mines de la Kabylie en mars 1937 et les mines de Gueldaman en juin.

---

#### Informations et communiqués

#### AGUILAS

*(Le Journal des débats, 28 juillet 1937)*

L'exercice 1936 se solde par une perte de 260.151 fr. Il sera proposé à l'assemblée d'amortir un certain nombre de postes de l'actif (débiteurs et portefeuille) par l'imputation de 1.807.602 fr. sur le compte Provision pour dépréciation du portefeuille et des créances, qui se trouvera ainsi ramené à 589.184 francs.

---

---

<sup>27</sup> Société financière et industrielle de France, 39, rue Friedland, Paris : transformation en société anonyme (mai 1931) de la sarl Syndicat d'études en Afrique, fondateur des Mines du Niari. Mandataire : Robert Jobin.

<sup>28</sup> Gabriel Koeberlin : négociant en minerais à Paris.

# CINQUIÈME AUGMENTATION DU CAPITAL DE 7,5 À 11 MF

Informations et communiqués  
AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 26 août 1937)

L'assemblée du 24 août a reconnu sincère et véritable la souscription aux 28.000 actions de 125 francs représentant l'augmentation de capital de 3.500.000 francs. En conséquence, l'article 6 des statuts a été modifié comme suit : le capital social est fixé à 11 millions de francs et divisé en 8.800 actions ordinaires de 125 francs chacune.

L'assemblée ordinaire convoquée pour le même jour a dû, faute de quorum, être reportée au 7 septembre.

En raison de la revalorisation du cours des métaux, la société a pu consolider son actif, notamment en ce qui concerne la [Société algérienne des mines de Gueldaman](#). La production de ces mines a été, pour 1936, de 4.721 tonnes de minerai contenant 2.980 tonnes de plomb et 4.226 kg 200 d'argent.

D'autre part, une assemblée extraordinaire est convoquée pour le 11 septembre en vue de la refonte des statuts de la compagnie.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*La Journal industrielle*, 8 septembre 1937)

.....  
MM. Robert Jobin et Jacques-Louis Richard, administrateurs sortants, ont été réélus. M. Gabriel Koeberlin a été nommé administrateur.

Une assemblée extraordinaire tenue ensuite a désigné M. Bonnin comme commissaire pour faire un rapport à une assemblée ultérieure sur l'avantage particulier résultant des attributions de parts bénéficiaires faites par le conseil.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 9 septembre 1937)

L'assemblée ordinaire du 7 septembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1936 faisant apparaître un **solde débiteur de 260.151 francs** qui a été porté au débit du compte « Provisions pour dépréciation du portefeuille et des créances » qui est ainsi ramené de 849.336 francs à 589.184 francs.

Elle a, d'autre part, approuvé les amortissements avant bilan pratiqués par le conseil, soit 600.000 francs sur le compte « Débiteurs divers » ; 857.602 francs sur le compte « Portefeuille », ainsi que la passation de 350.000 francs au crédit du compte « Intérêts à payer » par imputation directe sur le compte « Provision pour dépréciation du portefeuille et des créances », qui se trouve ainsi ramené de 2.656.938 fr. à 849.336 francs.

Le rapport souligne que la revalorisation des cours des métaux a permis à la société de trouver les appuis nécessaires à son redressement définitif.

Les mines d'Espagne ont été amodiées pour une nouvelle année au syndicat formé par les ouvriers. La production s'est élevée à 4.721 tonnes 400 de minerai contenant 2.980 tonnes de plomb et 4.226 kg 200 d'argent.

L'assemblée extraordinaire a désigné un commissaire pour faire un rapport à une assemblée ultérieure sur l'avantage particulier résultant des attributions de parts bénéficiaires faites par le conseil.

L'assemblée extraordinaire, convoquée pour le 11 courant, ne réunira pas le quorum et fera l'objet d'une nouvelle convocation.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal des débats*, 9 juillet 1938)

Les comptes de l'exercice 1937 ont été approuvés par l'assemblée ordinaire du 7 juillet : le capital de la société est passé, au cours de l'exercice, de 7.500.000 francs à 11 millions, mais les filiales n'ayant repris leur exploitation qu'au cours de l'année 1937, le compte de profits et pertes présente encore un solde débiteur de 193.127 francs.

Ce solde a été amorti par prélèvement sur le compte provision pour dépréciation du portefeuille et des créances dont le montant se trouve ainsi réduit à 396.057 francs.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Information financière, économique et politique*, 14 juin 1939)

C'est par une perte de 235.707 fr. que se solde l'exercice 1938.

En Espagne, les mines de Mazarrón ont produit l'année dernière 3 639 tonnes environ de minerai, contenant 2.375 tonnes de plomb métal et 3.140 kg d'argent. Les mines de Kabylie ont produit 89.724 tonnes de minerai de fer, les mines du Gueldaman 45.154 tonnes avec des bénéfices nets de respectivement, 1.317.420 et 1.003.643 fr.

---

Compagnie d'Aguilas  
(*L'Information financière, économique et politique*, 6 août 1939)

La Société aurait trouvé les crédits nécessaires pour pratiquer les immobilisations importantes exigées par l'installation d'un transporteur arien de 27 km. reliant le gisement d'hépatite du Djebel Hellel au chemin de fer d'Agrioun. On sait que ce gisement, qui peut être exploité en carrière et dont la capacité de production annuelle est estimée à 300.000 tonnes de minerai, a été acquis récemment par la société.

---

*Annuaire Desfossés* 1940, p. 823 :

Compagnie d'Aguilas

Conseil d'administration : MM. G. Doyen de l'Isle, pdt ; Sarasin, R. Iselin, Société financière et industrielle de France, P. Petit, R. Jobin, J.-L. Richard, G. Koeberlin.

Commissaires des comptes : Bouvier et Bernède.

---

(*Le Figaro*, 20 octobre 1941)

Une nouvelle série de valeurs va faire sa réapparition à la cote de Paris, parmi lesquelles signalons Boléo, Aguilas, Banque hypothécaire franco-argentine...

---

CIE D'AGUILAS  
(*Le Journal*, 14 décembre 1941)

Perte de l'exercice 1940 : 323.414 francs contre 277.776 francs pour l'exercice précédent. Solde débiteur total : 450.841 francs.

.....  
Introduction et cotation en Bourse des 150 000 parts bénéficiaires.

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*Le Journal*, 2 février 1942)

Émission au pair et cotation de 30.000 actions de 126 fr., assimilées aux anciennes au point de vue jouissance, portant le capital de 11 à 15 millions de francs. Droit. : 4 actions nouvelles pour une ancienne.

---

SIXIÈME AUGMENTATION DU CAPITAL  
DE 11 À 15 MF  
(23 décembre 1942)



[www.scriponet.com](http://www.scriponet.com)

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(Le Journal, 2 août 1943)

L'assemblée du 24 juillet a approuvé les comptes de 1942 se soldant par un bénéfice de 764.557 francs. Après amortissement des pertes antérieures, il reste à reporter à nouveau 1.854 francs.

*Annuaire Desfossés* 1945, p. 831 :

Compagnie d'Aguilas

Participations : Algérienne des Mines du Gueldaman, Mines de Kabylie, Mines de Cuivre de Ténès, Compania Minera de Sierra Carolina Sociedad de Explotacion de Las Minas de Hierro de Bedar, Domaine de Timbiqui, en Colombie

Conseil d'administration : MM. G. Doyen de l'Isle, pdt ; R. Iselin, Société financière et industrielle de France, P. Petit, R. Jobin, J.-L. Richard, G. Koeberlin, E. Simon.

Commissaires des comptes : Bouvier et Bernède.

SEPTIÈME AUGMENTATION DU CAPITAL  
DE 15 À 30 MF

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*L'Économiste européen*, 13 janvier 1946)

Le conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 14 novembre 1945, de procéder à une augmentation de capital de 15 millions de francs, en vue de porter le capital de la compagnie de 15 à 30 millions de francs par l'émission, au prix de 150 francs, de 120.000 actions nouvelles de 125 francs nominal, toutes à souscrire, et payables en numéraire, réservées par préférence, en totalité, aux anciens actionnaires.

Les actions nouvelles auront la même jouissance que les actions anciennes.

La souscription des 120.000 actions ci-dessus s'effectuera à titre irréductible, à raison d'une action nouvelle pour une ancienne. La répartition des actions disponibles, après exercice du droit à titre irréductible, s'effectuera entre les actionnaires proportionnellement à leur part dans le capital et dans la limite des actions souscrites par chacun d'eux.

Les 120 000 actions nouvelles sont émises au prix de 150 francs payables : un quart nu nominal, plus la prime de 25 francs, à la souscription, soit 56 fr. 25, et les autres trois quarts, le 31 mars 1946.

Le droit de souscription s'exercera, pour les propriétaires d'actions au porteur, par la remise du coupon n° 11, pour les titulaires d'actions nominatives, par la présentation de leur certificat à l'estampillage constatant l'exercice du droit de souscription.

La souscription est ouverte jusqu'au 31 janvier 1946 inclus.

La Compagnie effectue les démarches nécessaires pour obtenir le matériel indispensable à la remise en marche de l'appareil de chargement des Falaises (Algérie) qui dessert les usines de sa filiale, la Société des Mines de la Kabylie. Le matériel de cette installation avait été réquisitionné en 1943 en faveur d'un charbonnage du Maroc. La Compagnie espère recevoir satisfaction rapidement, de façon que le stock de minerai de fer de la Société des Mines de la Kabylie, soit 23.000 tonnes qui se trouvent aux Falaises, puisse être embarqué à bref délai pour l'Angleterre, ou la vente est assurée. Les embarquements continueraient aussitôt après, à la cadence d'avant-guerre, c'est-à-dire à raison de 8.000 à 10.000 tonnes par mois, ou cours de la présente année. L'appareil servira en outre au chargement de la pyrite qui, jusqu'à présent, est transportée par camion à Bougie où elle est embarquée pour Alger. Il en résultera une économie substantielle de frais de transport.

---

## HUITIÈME AUGMENTATION DU CAPITAL

COMPAGNIE D'AGUILAS  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 DE FRANCS.  
Siège social à PARIS : 39, avenue de Friedland. R. C. Seine 27.100.  
(*L'Économiste européen*, 23 mars 1947)

Augmentation de capital espèces de 20.000.000 de francs par émission au pair, plus une prime de 25 f.r (soit 150 fr.) de :

160.000 actions nouvelles

d'un nominal de 125 francs.

Souscription jusqu'au 31 mars inclus aux guichets de la Banque Française, 47, rue Vivienne à Paris.

Notice au *B.A.L.O.* du 24 février 1947.

---

*Annuaire Desfossés* 1948, p. 888 :  
Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. G. Doyen de l'Isle, pdt ; P. Petit, R. Jobin, G. Koeberlin, E. Simon, Biagi.  
Commissaires des comptes : P. Bernède et M. Kieffer.

---

## NEUVIÈME AUGMENTATION DU CAPITAL DE 42,6 À 57,3 MF

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*L'Économiste européen*, 27 avril 1949)

La Compagnie d'Aguilas procède à une augmentation de son capital de 42.643.000 francs en vue de le porter de 57.357.000 fr. à 100 millions par l'émission, au prix de 150 francs, de 341.144 actions nouvelles de 125 francs nominal.

La souscription s'effectuera :

À titre irréductible, 321.199 actions, à raison de 7 actions nouvelles pour 10 anciennes.

À titre réductible, celles des 321.199 actions qui n'auraient pas été absorbées et, en outre, les 19 945 actions nouvelles créées en -supplément pour porter le capital à 100 millions.

Les souscriptions sont reçues à la Banque Française, 47, rue Vivienne, à Paris, jusqu'au 15 mars inclus.

(Notice au *B.A.L.O.* du 7 février 1949.)

---

COMPAGNIE D'AGUILAS  
(*L'Information financière, économique et politique*, 12 janvier 1951)

L'assemblée du 10 janvier a approuvé les comptes de 1949. Le rapport indique notamment que la « Société des Mines de la Kabylie » a, au cours de l'année 1949, pratiquement terminé l'exécution du programme de mise en exploitation de la minière de Bou-Douas, qui est en activité depuis mai 1950 ; quatre cargaisons avaient été livrées à la date du 31 août 1950.

---

BOURSE  
Mines métalliques  
(*L'Information financière, économique et politique*, 8 mars 1952)

La COMPAGNIE D'AGUILAS a cédé, en 1936, l'exploitation de ses mines de plomb argentière de Mazarrón et de fer de Bedar, à des sociétés espagnoles dont elle détient toutes les actions. Elle gère actuellement un portefeuille qui comprend : 1°) en Algérie, les mines de fer de la KABYLIE et du GUELDAMAN ; 2°) en Colombie, le domaine de

TIMBIQUI. Capital : 100 millions en 800.000 actions de 125 fr. Il existe 150.000 parts de fondateur. Les trois derniers exercices se sont soldés par des pertes.  
Dernier cours : action, 75 parts, 91.

---

*Annuaire Desfossés* 1953, p. 686 :  
Compagnie d'Aguilas  
Conseil d'administration : MM. G. Doyen de l'Isle, pdg ; P. Petit, G. Koeberlin, E. Simon, Biagi, L. Notte, P. de la Roque de Séverac.  
Commissaires des comptes : P. Bernède et M. Kieffer.

---

## 1953 : FAILLITE

Cie D'AGUILAS  
(*L'Information financière, économique et politique*, 22 octobre 1953)

Un jugement du 28 septembre a prononcé, pour cause d'insuffisance d'actif, la clôture des opérations de faillite.

---